

BRUXELLES ET LE LIVRE (XVI^e-XX^e S.)

Dossier édité par Renaud Adam et Claude Sorgeloos

Bruxelles et le livre : regards sur cinq siècles d'histoire (xvi^e-xx^e siècle)

Aujourd'hui capitale de l'Europe, Bruxelles s'était déjà imposée tout au long de l'Ancien Régime comme l'un des principaux centres politiques des États habsbourgeois où se croisaient de nombreuses nationalités¹. La concentration des différents organes de pouvoir au cœur du duché de Brabant a favorisé l'éclosion d'une activité culturelle et intellectuelle foisonnante. Cependant, si certains aspects de la production artistique bruxelloise ont bénéficié de travaux de qualité, tels que la peinture, l'orfèvrerie et la tapisserie, le monde de l'édition et de la librairie durant l'époque moderne a paradoxalement été négligé². En effet, à l'exception des premières presses bruxelloises et de l'édition musicale, peu d'études ont été consacrées aux xvii^e et xviii^e siècles et, qui plus est, elles sont généralement anciennes³. Cette lacune historiographique entraîne *ipso facto* une altération de la perception des métiers du livre et, plus largement, de la vie socioculturelle à Bruxelles sous l'Ancien Régime. En comparaison du nombre et de la qualité des travaux dédiés aux autres centres typographiques d'importance de l'ancienne Belgique que furent Anvers, Liège et Louvain, Bruxelles apparaîtrait presque comme un pôle mineur, affichant ainsi un triste

¹ Sur l'histoire et le développement de Bruxelles, voir notamment : Alexandre HENNE et Alphonse WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie encyclopédique de Perichon, 1845, 3 t., et la nouvelle édition illustrée de documents originaux choisis par Mina Martens, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1975, 4 t. ; *Histoire de Bruxelles*, dir. Mina Martens, Toulouse, Privat, 1976 ; *Bruxelles. Croissance d'une capitale*, dir. Jean Stengers, Anvers, Mercator, 1979 ; *Dictionnaire de l'histoire de Bruxelles*, dir. Serge Jaumain, Bruxelles, Prosofon, 2013 ; Michèle DE BEULE, Benoît PÉRILLEUX, Marguerite SILVESTRE *et al.*, *Bruxelles. Histoire de planifier : urbanisme au xix^e et xx^e siècles*, Bruxelles, Mardaga, 2017.

² Quelques études sur la production artistique d'Ancien Régime : Edmond ROOBAERT, *Kunst en kunstambachten in de 16^{de} eeuw te Brussel*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2004 ; Alexandre GALAND, *The Flemish Primitives : The Bernard van Orley Group*, Turnhout, Brepols, 2013 ; Sabine VAN SPRANG, *Denijs van Asloot (vers 1568-1625/26). Peintre paysagiste au service de la cour des Archiducs Albert et Isabelle*, 2 t., Turnhout, Brepols, 2014 ; Edmond ROOBAERTS, *Kunstenaars opdrachgevers en kunstverzamelingen te Brussel in de zestiende eeuw*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2010 ; IDEM, *Goud- en zilvermeden te Brussel in de 16^{de} eeuw*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2015, 2 t.

³ Voir la contribution de Claude Sorgeloos.

constat de désolation culturelle⁴. À l'évidence, la réalité devait être tout autre. Ainsi, la présence des cours espagnoles puis autrichiennes ont à elles seules influencé tout un pan de l'édition bruxelloise, faisant notamment de cette ville l'un des principaux centres de production d'œuvres hispanophones au-delà des Pyrénées⁵. Qui plus est, des libraires se sont retrouvés au cœur des vastes réseaux européens du commerce de livres, soulignant ainsi le rôle crucial de Bruxelles dans la sphère culturelle des anciens Pays-Bas⁶.

La situation est mieux connue pour la période postérieure, car elle a depuis longtemps retenu l'attention des chercheurs, et la retient encore⁷. En effet, après la création du Royaume des Pays-Bas en 1815, Bruxelles était devenue l'un des hauts lieux de la contrefaçon de livres français à la suite de la libéralisation des métiers du livre et de la presse. Stendhal écrivait d'ailleurs en 1834 que « Rome et moi, nous ne connaissons la littérature française que par l'édition de Bruxelles⁸ ». Il faudra attendre la signature d'une convention avec la France en 1852 pour voir l'abolition de la contrefaçon d'ouvrages français, mettant fin au « premier âge d'or » de l'imprimerie à Bruxelles. La conclusion de cet accord va entraîner une nécessaire reconfiguration du monde de l'édition qui engendrera l'apparition – certes tardive – de la figure de l'éditeur au sens moderne du terme, qu'Edmond Deman incarne sans doute le mieux⁹. Les xx^e et xxi^e siècles, enfin, connaissent par ailleurs de profondes mutations dans le monde éditorial bruxellois, la transition numérique étant certainement celle dont les contours sont actuellement les plus difficiles à cerner.

⁴ Léon VOET, *The Golden Compasses. A History and Evaluation of the Printing and Publishing Activities of the « Officina Plantiniana » at Antwerp*, Amsterdam ; Londres ; New York, Vangendt, 1969-1972, 2 t. ; Pierre DELSAERDT, « *Suam quisque bibliothecam* ». *Boekhandel en particulier boekenbezit aan de oude Leuvense universiteit 16^{de}-18^{de} eeuw*, Louvain, Peeters, 2001 ; Daniel DROIXHE, *Une histoire des Lumières au pays de Liège : livre, idées, société*, Liège, Université de Liège, 2007 ; Pierre Marie GASON, « Le livre imprimé sous l'Ancien Régime », dans *Florilège du livre en Principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle*, éd. Paul Bruyère et Alain Marchandisse, Liège, Société des bibliophiles liégeois, 2009, p. 213-227 ; Stijn VAN ROSSEM, *Het Gevecht met de Boeken. De uitgeversstrategieën van de familie Verdussen*, Université d'Anvers, Thèse inédite, 2014.

⁵ *Een wereld op papier. Zuid-Nederlandse boeken, prenten en kaarten in het Spaanse en Portugese wereldrijk (16^{de}-18^{de} eeuw)*, éd. Werner Thomas et Eddy Stols, Louvain, Acco, 2009 ; Cesar MANRIQUE FIGUEROA, *Cultural Trade between Southern Netherlands and New Spain. A History of Transatlantic Book Circuits and Book Consumption in the Early Modern Age*, Thèse de doctorat inédite, KU Leuven, 2012.

⁶ Voir la contribution de Renaud Adam.

⁷ Pascal DURAND et Tanguy HABRAND, *Histoire de l'édition en Belgique xv^e-xxi^e siècle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2018.

⁸ Sur cette formule, voir la mise au point de Jacques Hellemans dans sa contribution.

⁹ Adrienne et Luc FONTAINAS, *Edmond Deman éditeur (1857-1918). Art et édition au tournant du siècle*, Bruxelles, Labor, 1997 ; Pascal DURAND et Tanguy HABRAND, *Histoire de l'édition en Belgique...*, *op. cit.*, p. 177-181.

Soucieux de contribuer à étoffer nos connaissances sur l'édition à Bruxelles, le Groupe de contact « Documents rares et précieux » du Fonds national de la recherche scientifique belge (FNRS) a organisé, le 28 avril 2017 à la Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles), une journée d'étude où des spécialistes des Temps modernes et de l'époque contemporaine se sont réunis pour évoquer l'orientation prise actuellement par leurs recherches et présenter des thématiques peu étudiées, voire délaissées. Les articles qui suivent constituent des prolongements de leurs interventions. Claude Sorgeloos propose un retour historiographique sur le monde du livre à Bruxelles, pointant au passage les dossiers à approfondir et soulignant ceux qui ont déjà fait l'objet d'une attention accrue. Renaud Adam, pour sa part, évoque le commerce du livre au xvi^e siècle, domaine peu exploité au cours des dernières années. Avec Laurence Meunier, il étudie ensuite une enquête de police menée en avril 1689 au sein de la communauté du livre à Bruxelles, qui offre une image plus dynamique – et vivante – de ce milieu, loin de la sécheresse des bibliographies rétrospectives. La période contemporaine est abordée en premier lieu par Jacques Hellemans dans une étude inédite sur l'exportation des contrefaçons belges du xix^e siècle en Italie et au Canada. De son côté, Bruno Liesen évoque la situation de l'imprimerie bruxelloise pendant l'entre-deux-guerres en se penchant sur l'imprimerie Felix et Fils, un de ces exemples assez typiques des petites entreprises familiales ayant laissé peu de traces dans les annales. Marie Cornaz analyse la manière dont le fils du grand compositeur belge Eugène Ysaïe, Antoine, se servit de la maison d'édition bruxelloise « Éditions Ysaÿe », pour assurer la renommée de l'œuvre paternelle, sujet qui, à ce jour, n'a fait l'objet d'aucune étude fouillée. Enfin, Michel Fincœur clôt ce parcours par une présentation du champ éditorial bruxellois au cours de la seconde occupation allemande, évoquant les problématiques de censures, de collaboration, d'épuration à la Libération, dans secteur qui connut en cette période trouble son « second âge d'or ». Les thématiques développées ici ont été volontairement inscrites dans le temps long pour mieux appréhender l'évolution du monde du livre à Bruxelles au cours des siècles précédents. Enfin, les éditeurs expriment leur gratitude aux auteurs des présentes contributions et à la revue internationale *Histoire et civilisation du livre*, qui accueille les actes de cette journée d'étude.

Bruxelles dans l'historiographie du livre

Un constat : l'unique atelier d'imprimerie à Bruxelles au xv^e siècle est celui des Frères de la Vie commune, un couvent. Autre constat : en 2003, on fait état d'un essor économique sans précédent à Bruxelles au xix^e siècle, dû à la révolution industrielle, qui transforme en profondeur les métiers du livre. Toutefois, on acte aussi un fait : « L'imprimerie et le commerce des livres n'ont jamais été des activités florissantes à Bruxelles. La production des librairies d'Ancien Régime n'a pas laissé une trace dans l'histoire et la révolution brabançonne n'a pas changé cet état de fait¹ ». Entre ces deux jalons, le xv^e et le xix^e siècle, trois cents ans constituant une *terra incognita* définie comme *a priori* catégorique, comme un vide bibliographique : l'imprimerie à Bruxelles passerait ainsi d'un seul atelier au xv^e siècle à 52 imprimeurs, 42 libraires, 15 lithographes, 6 fondeurs, 33 relieurs et 2 papetiers en 1830, et il n'existerait pratiquement rien entre ces deux périodes². Le trait étant visiblement forcé, il n'est pas inutile de dresser un état des lieux³.

UN VIDE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Ancien Régime privilégie les bibliographies littéraires, les répertoires d'auteurs et d'œuvres, des *Athenae Belgicae* de Franciscus Sweertius en 1628 aux *Mémoires littéraires* de Jean-Noël Paquot en 1763. Au xviii^e siècle, les travaux

* Conservateur des Imprimés anciens et précieux, Bibliothèque royale de Belgique.

¹ Christophe BULTÉ, « Approche économique du secteur de la contrefaçon à Bruxelles (1814-1852) », *Cahiers du Cédic* [Centre de l'édition et de l'imprimé contemporains, ULB], 2/4, janvier 2003, p. 3.

² *Ibid.*, p. 19.

³ L'orientation bibliographique est ici sélective et donnée à titre d'exemple. On trouvera les compléments dans *ABHB Annual Bibliography of the History of the Printed Book and Libraries* et dans la *Kroniek van het gedrukte boek in de Nederlanden*, publiée par *Archives et Bibliothèques de Belgique* et disponible en ligne sur le site du Vlaamse Werkgroep Boekgeschiedenis : <http://www.boekgeschiedenis.be/content/kroniek-van-het-gedrukte-boek-de-nederlanden> [page consultée le 1^{er} avril 2018] ; Johan HANSELAER, Marcus DE SCHEPPER et Jan PAUWELS, *Kroniek van het gedrukte boek in de Nederlanden (1971-2003) : een sleutel tot 33 jaar boek- en bibliotheekgeschiedenis*, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 2013.

bibliographiques tendent à se concentrer sur les origines de la typographie en Europe et dans les anciens Pays-Bas. Cela se traduit notamment par l'établissement de nomenclatures d'ateliers. Bibliophiles et érudits dressent des listes d'imprimeurs classées par villes, prémices à de futures bibliographies locales et études⁴. À Malines, le bibliophile Gaspard-Joseph De Servais (1735-1807) fait interfolier son *Histoire de l'imprimerie* de Gérard Meerman et l'annote. Il collectionne les listes manuscrites d'imprimeurs et de productions typographiques de Mayence, Cologne, Venise, Milan, Nuremberg, Paris, Strasbourg, Bologne et Bâle, ainsi que dans l'ensemble des anciens Pays-Bas⁵. Deux bibliophiles d'Alost, Michel-Joseph De Gand (1765-1802) et le docteur Philippe Meert (1724-1801), font des recherches sur Thierry Martens, leur lointain concitoyen et le premier imprimeur des Pays-Bas. La base de leur documentation est leur collection d'incunables et de post-incunables. Quant à Bruxelles, le point sur l'atelier des Frères de la Vie commune est fait dès 1798 par Pierre Lambinet (1742-1813)⁶.

Le XIX^e siècle prend la suite en établissant des bibliographies locales, recensant tous les imprimés produits dans une ville, imprimeur par imprimeur, dont on s'efforce aussi de reconstituer la biographie. En témoignent les bibliographies relatives à Mons, Gand, Liège, Tournai, Ypres, Namur et Termonde⁷. De grandes villes d'imprimerie, cependant, n'en disposent pas : Anvers, Bruges ou Louvain. L'existence d'une bibliographie locale n'est toutefois pas la garantie

⁴ Tom VERSCHAFFEL, *De hoed en de hond: geschiedschrijving in de Zuidelijke Nederlanden 1715-1794*, Hilversum, Verloren, 1998, p. 116-136, 393-394 ; Bibliothèque royale de Belgique, ms. 13.957, *Notitia librorum Antverpiae ante annum 1500 editorum ; accedit notitia ab anno 1500 ad 1600, in lucem producta* ; ms. 13.971, *Notices sur les livres imprimés par Martens d'Alost* ; ms. 13.972, *Notices sur les livres imprimés par Jean de Westphalie*.

⁵ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu monsieur Gaspard-Joseph de Servais*, Malines, Pierre-Joseph Hanicq, 1808, lots 5634 (Meerman), 5639 (Mayence), 5640 (Cologne), 5645 (Venise), 5646 (Milan), 5649 (Nuremberg), 5652 (Paris), 5656 (Strasbourg), 5657 (Bologne), et 5660, *Notice des livres imprimés dans les Pays-Bas depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à 1500* (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 5.560), et 5662 (Bâle) ; manuscrits conservés à La Haye, Koninklijke Bibliotheek, ms. KW 72 F 48 et KW 131 B 1 à 131 B 6.

⁶ Pierre LAMBINET, *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements, au XV^e siècle, dans la Belgique*, Bruxelles, Emmanuel Flon, vendémiaire an VII [1798], p. 331-368 ; IDEM, *Origine de l'imprimerie, d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praet ; suivie Des établissements de cet art dans la Belgique...*, II, Paris, H. Nicolle, 1810, p. 170-211 ; Pierre DELSAERDT, « Pierre Lambinet (1742-1813) et les débuts de l'histoire du livre en Belgique », dans *The Quintessence of Lives: Intellectual Biographies in the Low Countries presented to Jan Roegiers*, éd. Dries Vanyacker, Pierre Delsaerd, Jean-Pierre Delville, Hedwig Schwall, Turnhout, Brepols, Louvain, Universiteitsbibliotheek, 2010, p. 293-318 (*Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique* ; 91).

⁷ Claude SORGELOOS, « Un projet de *Bibliographia Bruxellensis* (1910-1918) », *In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium*, 9, 2016, p. 127-142, avec bibliographie.

d'une étude plus globale, comme à Liège ou à Mons⁸. Et *a contrario*, l'absence d'une telle bibliographie ailleurs n'est pas nécessairement un frein à des études nombreuses et riches, comme le montrent les exemples d'Anvers et de Louvain. Bruxelles n'a pas trouvé son bibliographe, et cela semble bien dans ce cas avoir constitué un frein aux études d'ensemble. Il existe certes un projet de bibliographie bruxelloise, tardif, au seuil de la Première Guerre mondiale, mais l'entreprise avorte. Ce vide est compensé par d'autres types de bibliographies, généralistes, chronologiques ou thématiques, dans lesquelles sont mentionnés les imprimés bruxellois. Certains catalogues en ligne incluent des imprimés bruxellois, dont le *Short Title Catalogus Vlaanderen* (STCV)⁹. La Bibliothèque royale de Belgique ayant mené un projet de catalogage systématique des imprimés bruxellois des XVII^e et XVIII^e siècles conservés dans l'institution, ils sont décrits et intégrés dans le catalogue en ligne¹⁰.

Toutefois, l'angle bibliographique est souvent adopté dans les recherches afin de reconstituer la production éditoriale de Bruxelles. Ainsi la biographie des auteurs bruxellois puise-t-elle largement dans une reconstitution de leur œuvre et dans les nombreuses pièces liminaires qui y figurent¹¹. Le phénomène n'est pas propre à l'Ancien Régime, les écrivains modernes ayant droit à un retour des bibliographies littéraires¹². On s'attache en outre à la notion d'édition originale ou de grands papiers, les objets ayant fortement évolué depuis 1830. L'accent est également mis sur les imprimés bruxellois présents dans des collections privées ou dans des bibliothèques étrangères, complétant ainsi la production de certains éditeurs¹³. Les imprimés bruxellois rares sont réédités en fac-similé

⁸ Théodore GOBERT, « L'imprimerie à Liège sous l'Ancien Régime: police, réglementation, encouragements, etc., analyses d'actes des diverses autorités y relatifs », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 42, 1912, p. 15-128; Édouard PONCELET, ERNEST MATTHIEU, *Les imprimeurs montois*, Mons, Léon Dequesne, 1913.

⁹ <http://www.vlaamse-erfgoedbibliotheek.be/en/oude-drukken> [page consultée le 1^{er} avril 2018].

¹⁰ <http://opac.kbr.be/index.php> [page consultée le 1^{er} avril 2018].

¹¹ Henri HELBIG, « Notice sur Gilles Periander de Bruxelles, poète latin du seizième siècle », *Messenger des Sciences historiques*, 1884, p. 83-92; Paul BERGMANS, « Clément Perret, calligraphe bruxellois du XVI^e siècle », *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1902, p. 53-69; Ton CROISET VAN UCHELEN, « The mysterious writing-master Clemens Perret and his copy-books », *Quaerendo*, 17, 1987, p. 3-43.

¹² Ad. HODINIUS, « Du Perron en zijn uitgevers », *Optima*, 5, 1987, p. 90-112, 181-207 [Bruxelles, De Driehoek, Jozef Peeters et Raoul Simonson]; René FAYT, « Bibliographie des œuvres d'Albert Aguesparse », *Le livre & l'estampe*, 26, 1980, p. 132-138; René FAYT et Auguste GRISAY, « Charles Dumery. Bibliographie des éditions originales », *Ibid.*, 30, 1984, p. 42-46.

¹³ Elly INDESTEGE, « Production de deux imprimeries bruxelloises célèbres des XV^e et XVI^e siècles à l'Exposition de la Collection Lessing J. Rosenwald », *Cahiers bruxellois*, 5, 1960, p. 193-201; Jaroslava KASPAROVA, « Les éditions en espagnol publiées à Bruxelles du XVI^e au XVIII^e siècle, conservées dans la Bibliothèque de Lobkowitz à Roudnice », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 66, 1995, p. 235-255; Cesar MANRIQUE FIGUEROA, « Los impresores bruselenses y su producción

et on couronne le tout par une édition critique, comme on l'a fait pour le livre de cuisine édité par Thomas vander Noot vers 1514¹⁴.

DES RÉPERTOIRES

La recherche balise le terrain en composant des répertoires allant de la simple liste d'imprimeurs et du thésaurus au dictionnaire biographique. Les travaux de Prosper Verheyden et Léopold Le Clercq sur les octrois d'imprimeurs, de libraires et de relieurs, se nourrissent des archives¹⁵. *L'Histoire du livre en Belgique*, parue de 1923 à 1934, inclut des listes d'ateliers, par siècle et par ville¹⁶. En 1975, un dictionnaire biographique porte sur les deux premiers siècles de l'imprimerie et dans les frontières actuelles de la Belgique, sur les imprimeurs, libraires et relieurs, donnant notamment les caractéristiques de leur production¹⁷. En 1983, l'état des imprimeurs et libraires de Bruxelles au XVIII^e siècle est reconstitué d'après les octrois et permissions des archives du Conseil privé et du Conseil de Brabant¹⁸. Les imprimeurs bruxellois du XVII^e siècle font partie d'un répertoire du STCV paru en 2004¹⁹. Les XIX^e et XX^e siècles, enfin, font l'objet de projets de répertoires ou de bases de données, non aboutis pour la plupart. Marie-Christine Claes, cependant, est à l'origine

dirigida al mercado hispano, siglos XVI-XVII. El caso de la imprenta del Águila de Oro de Rutger Velpius, Hubert Anthoine-Velpius y la imprenta de los Mommaert », *Erebea: Revista de Humanidades y Ciencias Sociales*, 2, 2012, p. 205-226.

¹⁴ *Het eerste nederlandsche gedrukte kookboek (Brussel, Thomas van der Noot, c. 1510). Facsimile-uitgave naar het eenig bekende exemplaar in de Bayerische Staatsbibliothek, München, La Haye, Martinus Nijhoff, 1925; Een notabel boecxken van cokeryen. Het eerste gedrukte Nederlandstalige kookboek circa 1514 uitgegeven te Brussel door Thomas vander Noot. Bezorgd en van commentaar voorzien*, éd. Ria JANSEN-SIEBEN et Marleen VAN DER MOLEN-WILLEBRANDS, Amsterdam, De Kan, 1994.

¹⁵ Prosper VERHEYDEN, « Drukkersoctrooien in de 16^e eeuw », *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, 8, 1910, p. 203-226, 269-278; Léopold LE CLERCQ, « Brusselse boekverkoopers en binders te Brussel in de 17^{de} eeuw », *Ibidem*, 9, 1911, p. 31-33; IDEM, « Drukkersoctrooien in de 17^e en 18^e eeuw, voor Antwerpen, Brussel, Leuven, etc. », *Het Boek*, 20, 1931, p. 183-192.

¹⁶ *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique, des origines à nos jours*, Bruxelles, Musée du Livre, 1923-1934, 6 t.

¹⁷ Anne ROUZET, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs des XV^e et XVI^e siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle*, Nieuwkoop, De Graaf, 1975.

¹⁸ Bernard DESMAELE, « Les imprimeurs et libraires des Pays-Bas au XVIII^e siècle : un premier relevé », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 56, 1985, p. 295-320.

¹⁹ *Adresboek van zeventiende-eeuwse drukkers, uitgevers en boekverkopers in Vlaanderen. Directory of seventeenth-century Printers, Publishers and Booksellers in Flanders*, éd. Koen DE VLIJGER-DE WILDE, Anvers, Vereniging van Antwerpse Bibliofielen, 2004.

d'un *Répertoire des lithographes actifs en Belgique sous la période hollandaise et le règne de Léopold 1^{er} (1816-1865)*²⁰.

DES HOMMES

L'histoire du livre à Bruxelles privilégie d'emblée un axe personnel, biographique, alimentant les répertoires en formation. Ainsi les notices – sommaires – publiées dans la *Biographie nationale de Belgique* depuis 1866 relèvent-elles de l'exercice imposé²¹. Dans les pas de Lambinet, on étudie l'atelier des Frères de la Vie commune dans les publications européennes relatives à la naissance de l'imprimerie, puis de manière plus approfondie en Belgique²². Les travaux portent ensuite sur la chronologie postérieure, le xvi^e siècle. En outre, à défaut de nombreux ateliers et incunables bruxellois, on se rabat sur les post-incunables et leur suite. Enfin, les historiens romantiques s'intéressent peu aux livres édités entre 1600 et 1800, ceux d'après 1700 étant pratiquement des livres modernes. Ils se penchent dès lors sur les plus anciens et les plus rares.

Au xvi^e siècle, par exemple, Thomas vander Noot, en activité de 1508 à 1523 environ, retient particulièrement l'attention²³, de même que Michel van Hamont, actif de 1557 à 1585²⁴. Quelques rares contributions évoquent

²⁰ *Répertoire des lithographes* : <http://balat.kikirpa.be/lithographes/> [page consultée le 1^{er} avril 2018] ; voir aussi : *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIX^e siècle* : <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/> [page consultée le 12 juin 2018].

²¹ Auguste VANDER MEERSCH, « De Griek (Jean) », dans *Biographie nationale [de Belgique]*, V, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}, 1876, col. 135 ; Alphonse WAUTERS, « Fricx (Eugène-Henri) », *Ibid.*, VII, 1880-1883, col. 302-304 ; IDEM, « Mommaert (Jean) », *Ibid.*, XV, 1899, col. 88-91 ; François VAN ORTROY, « Schoevaerds (Godefroid) », *Ibid.*, XXI, 1911-1913, col. 812-820 ; Auguste VINCENT, « Tarlier (Alexandre-Hippolyte) », *Ibid.*, XXIV, Bruxelles, 1926-1927, col. 581-584 ; Tanguy HABRAND, « Antoine, Jacques », dans *Nouvelle Biographie nationale*, XIII, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2016, p. 15-16.

²² Elly COCKX-INDESTEGE, « De Broeders van het Gemene Leven te Brussel (1422-1595) », *Eigen Schoon en de Brabander*, 42, 1959, p. 19-38, 176-194.

²³ ESTABEL, « Thomas Vander Noot, imprimeur de Bruxelles », *Bulletin du Bibliophile*, 20, 1864, p. 20-21 ; Herman PLEI, « De sneeuwpoppen van 1511 ». *Literatuur en stads cultuur tussen middeleeuwen en moderne tijd*, Amsterdam, Leulenhoff ; Louvain, Kritak, 1988 ; Herman PLEIJ, Saskia RAUE, « De pantoffels der ootmoedigheid. Een ouderwetse deugdenleer voor de vroegmoderne burgervrouw », *Literatuur*, 7, 1990, p. 265-273 ; Herman PLEIJ, *De wereld volgens Thomas van der Noot, boekdrukker en uitgever te Brussel in de eerste kwart van de zestiende eeuw*, Muiderberg, D. Coutinho, 1982.

²⁴ Auguste Joseph DE REUME, « Michel de Hamont, imprimeur à Bruxelles, 1569 », *Bulletin du Bibliophile belge*, 5, 1848, p. 442-443 ; Léopold LE CLERCQ, « Michiel Van Hamont, "figuersnijder" te Brussel (1556-1585) », *De Gulden Passer*, 21, 1943, p. 113-118 ; Edmont ROOBAERT, « Michiel van Hamont : hellebaardier van de keizer, rederijker en drukker van

le xvii^e siècle, mais un imprimeur flamand de Bruxelles, Joannes de Grieck, est remis en lumière²⁵. Au xviii^e, Josse Ermens fait l'objet d'une reconstitution biographique, assortie d'une étude ciblée sur sa connaissance pointue en matière d'incunables et de bibliographie, et d'une analyse des langues présentes dans son fonds de libraire²⁶. Entre 1800 et 1900, on s'intéresse assez peu au xix^e siècle et aux livres contemporains. En 1958, on relève encore que les archives relatives aux industries du livre pour cette période sont « restées inexplorées²⁷ ». Tout au plus le siècle est-il jalonné de quelques nécrologies écrites par des pairs, des typographes, des hommages devenus aujourd'hui des sources²⁸. Après 1900, la recherche investit enfin les xix^e et xx^e siècles. Des articles et monographies existent pour des moteurs de l'édition, tels Henry Kistemaeckers²⁹, Auguste Poulet-Malassis, Vital Puissant, Gay & Doucé³⁰.

Et puis il y a l'essaimage, Bruxelles hors les murs, une forme d'appropriation d'une histoire typographique se déroulant totalement à l'étranger. À l'instar de Paul Bergmans et de ses *Imprimeurs belges à l'étranger*³¹, on découvre des Bruxellois ayant imprimé en Europe, tel Arnaud de Bruxelles, en activité

de koninklijke ordonnanties en plakaten», dans *Miscellanea in memoriam Pierre Cockshaw (1938-2008). Aspects de la vie culturelle dans les Pays-Bas méridionaux (xiv^e-xviii^e siècle)*, éd. Frank Daelemans et Ann Kelders, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2009, p. 465-485.

²⁵ Albertine VAN LOVEN, « Joan de Grieck. Onderzoek naar het vaderschap over zijn werken », *Verslagen en mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie*, 1928, p. 538-563.

²⁶ Renaud ADAM, « Le libraire-imprimeur bruxellois Joseph Ermens (1736-1805) et l'étude des incunables à la fin du xviii^e siècle », *Bulletin du Bibliophile*, 2005, p. 143-167 ; Claude BRUNEEL, « Le mélange des langues : le catalogue du fonds du libraire bruxellois Ermens (1791) », dans *Littéraire Belgitude, bruggen en beelden. Belgitude littéraire, vues du Nord. Hommage à Sonia Vanderlinden*, éd. Stéphanie Vansten et Matthieu Sergier, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2011, p. 251-263.

²⁷ Arthur VERMEERSCH, « Le mouvement de l'industrie et du commerce du livre à Bruxelles, 1815-1836 », *Cahiers bruxellois*, 3, 1958, p. 200-234, citation p. 200.

²⁸ Jean-Baptiste Barthélemy VINCENT, « Sur un imprimeur belge », *Bulletin du Bibliophile belge*, 1857, p. 307-320 [François-Joseph Hublou] ; *id.*, « Notice nécrologique sur Jean-Baptiste Van Segbroeck, typographe compositeur, mort à Bruxelles le 23 août 1862 », *Ibidem*, 1862, p. 286-288.

²⁹ Colette BAUDET, *Grandeur et misères d'un éditeur belge : Henry Kistemaekers (1851-1934)*, Bruxelles, Labor, 1986.

³⁰ René FAYT, *Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles (septembre 1863-mai 1871)*, Bruxelles, Les Libraires momentanément réunis, Van Balberghe-Ferraton-Gevaert, 1993 ; *id.*, « La galanterie des "Lumières", source d'éditions clandestines au xix^e siècle à Bruxelles », *Études sur le xviii^e siècle*, 22, 1994, p. 9-20 ; *id.*, « Un éditeur clandestin à Bruxelles : Vital Puissant », *Cahiers du Cédic*, n° 1, décembre 1999, p. 7-11 ; Émile VAN BALBERGHE et René FAYT, « Les éditions attestées de "Messieurs" Gay et Doucé (Bruxelles, 1877-1882) », *Le livre & l'estampe*, 46, 2000, p. 53-121.

³¹ Paul BERGMANS, *Les imprimeurs belges à l'étranger : liste géographique des imprimeurs et libraires belges établis à l'étranger depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du xviii^e siècle*, Bruxelles, Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, 1922.

à Naples de 1472 à 1477, exhumé par Lambinet en même temps que Josse Bade³². Un généalogiste découvre à Paris au xvii^e siècle un graveur originaire de Bruxelles³³. On souligne aussi le recours occasionnel à des presses typographiques étrangères en décrivant un bréviaire à l'usage de Bruxelles imprimé à Paris³⁴.

DES FAMILLES

Répertoires et biographies nourrissent des études consacrées à plusieurs dynasties d'imprimeurs remises en perspective, dans des travaux couvrant deux siècles parfois, sur les Mommaert³⁵, les Fricx, les Foppens et les t'Serstevens³⁶. Les travaux du généalogiste Paul-Eugène Claessens s'insèrent dans l'histoire des familles et des lignages de Bruxelles, exploitant des sources inédites et fournissant de précieux éléments biographiques, en particulier sur les Velpius³⁷. Les recherches sur Bruxelles intègrent nécessairement d'autres villes, en fonction du parcours géographique des personnes et des familles³⁸.

³² Pierre LAMBINET, *Recherches historiques...*, *op. cit.* [note 6], p. 368-370; Léopold DELISLE, « L'imprimeur napolitain Arnaud de Bruxelles », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 58, 1897, p. 741-743; Emmanuel POULLE, *La bibliothèque scientifique d'un imprimeur humaniste au xv^e siècle: catalogue des manuscrits d'Arnaud de Bruxelles à la Bibliothèque nationale de Paris*, Genève, Droz, 1963.

³³ Paul-Eugène CLAESSENS, « Un graveur bruxellois du xvii^e siècle retrouvé à Paris : Pierre Danoot », *L'Intermédiaire des généalogistes*, n° 121, 1966, p. 22-23 [frontispice de 1655].

³⁴ Placide LEFÈVRE, « Un bréviaire bruxellois imprimé à Paris en 1516 », *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 14, 1937, p. 91-104 [Paris, Didier Maheu, 1516].

³⁵ Jean LOWIES, « Les Mommaert, une famille d'imprimeurs et d'éditeurs aux xvi^e et xvii^e siècles », *Uccliensia. Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs*, n° 227, 2009, p. 14-21.

³⁶ Auguste VINCENT, « Les Fricx, imprimeurs et libraires à Bruxelles aux xvii^e et xviii^e siècles », *Annuaire de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique*, 1918, p. 101-108; Sophie VANDEPONTSEELE, *Les Fricx, les Foppens et les t'Serstevens (1670-1791): activités et production de trois dynasties d'imprimeurs-libraires bruxellois d'après les octrois d'admission et d'impression*, mémoire de licence, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1997.

³⁷ Paul-Eugène CLAESSENS, « Deux familles d'imprimeurs brabançons. Les Velpius et les Anthoine-Velpius (1542 à 1689) », *Brabantica*, 2, 1957, p. 342-347; *Id.*, « Jean Thimon, de Limal, libraire-éditeur, et quelques autres porteurs du nom à Bruxelles (xvi^e-xvii^e siècles) », *Wavriensia*, 12, 1963, p. 125-127; Charles DE VOS, « Un Limalois marchand-libraire à Bruxelles en 1580 », *Ibidem*, 12, 1963, p. 11-12 [Jean Thimon].

³⁸ Auguste VINCENT, « Les Velpius imprimeurs et libraires. Louvain, Mons, Bruxelles, xvi^e et xvii^e siècles », *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 7, 1909, p. 250-258, 415-427; Robert WELLENS, « Rutger Velpius. Imprimeur brabançon des xvi^e et xvii^e siècles », *Le Folklore brabançon*, 205, 1975, p. 39-47; Geneviève GLORIEUX, Anne ROUZET, « Les Velpius à Louvain. Formation d'un atelier », dans *Ornementation typographique et bibliographie historique. Actes*

DES LIVRES

Un autre axe encore, documentaire, met l'accent sur des documents rares ou remarquables, tout particulièrement au XIX^e siècle, la grande époque des bibliophiles. Des bibliographes décrivent des pièces inconnues, des *unica* parfois, en particulier des post-incunables et des pièces considérées comme des fantômes. Thomas vander Noot retient à nouveau l'attention en raison de la diversité de ses productions, qu'elles relèvent du manuel de comptabilité³⁹, des textes littéraires⁴⁰, ou d'autres sujets et formes d'imprimés⁴¹. Jan van Brecht, quant à lui, exerce de 1581 à 1586; il produit notamment *Een schoon boecxken vol schoone ende stichtelijke reffereynen* en 1581⁴². D'autres chercheurs procèdent par le biais des traductions⁴³ ou des domaines du savoir⁴⁴. Certaines œuvres ou éditions sont replacées dans leur contexte éditorial, culturel et social⁴⁵.

du colloque de Mons (26-28 août 1987), éd. Marie-Thérèse Isaac, Mons, Université de Mons-Hainaut, Bruxelles, Émile Van Balberghe, 1988, p. 67-85; Léopold LE CLERCQ, « De Gentsche en Brusselsche boekdrukker Petrus-Franciscus De Goesin-Verhaeghe (1753-1831) », *De Gulden Passer*, 21, 1943, p. 103-112; Willem SCHRICKX, « Een brief van de drukker Rutger Velpius uit 1582 », dans *Liber amicorum Leon Voet*, éd. Francine De Nave, Anvers, Vereniging der Antwerpsche Bibliophielen, Gemeentekrediet van België, 1983-1985, p. 347-351.

³⁹ Paul BOCKSTAELE, « Het oudste gedrukte Nederlandse rekenboekje », *Scientiarum Historia*, 1, 1959, p. 53-71 [*Die maniere om te leeren cijffren*, Brussel, Thomas vander Noot, 1508].

⁴⁰ Maria Elisabeth KRONENBERG, « Een onbekende uitgave der Historie van Turias ende Florent (Brussel, Thomas vander Noot, 1523) », *Het Boek*, 24, 1936-1937, p. 323-325; Herman PLEIJ, « Een Nederlandse bewerking van de "Chevalier de La Tour" in de Rosenwaldcollectie: "Den Spieghel der duecht" van 1515 », *Spektator*, 12, 1982-1983, p. 89-118 [Bruxelles, Thomas vander Noot, 1515].

⁴¹ Leon ELAUT, « De Nederlandse bewerking (1514 en 1554) van Magninus' Regimen Sanitatis », *Het Boek*, 36, 1963, p. 80-88 [Bruxelles, Thomas vander Noot, 1514, et Anvers, J. van Liesveldt, 1554]; Herman PLEIJ, Nina VAN ROSSEM et Renée SIMONS, « Een wagenspel in afleveringen als leesboek. Thomas van der Noots "Siecten der broosser naturen" », dans *Ik ga daer te hebbe te doene. Bundel opstellen voor F. Lulofs*, éd. U. Th. M. Tersteeg en P. E. L. Verkuyll, Groningue, Wolters-Noordhoff, 1984, p. 179-204 [Bruxelles, Thomas vander Noot, vers 1510].

⁴² Antonin VAN ELSLANDER, « Een Hervormingsgezind Refreinfeest te Brussel in de XVI^e eeuw », *De Gulden Passer*, 22, 1944, p. 62-63; IDEM, « Een hervormingsgezind refreinfeest te Brussel in de XVI^{de} eeuw », dans *Miscellanea Martin Wittek. Album de codicologie et de paléographie offert à Martin Wittek*, éd. Annie Raman et Eugène Manning, Louvain-Paris, Peeters, 1993, p. 355-363 [Bruxelles, J. van Brecht, 1581].

⁴³ J. ANDRIESSEN, « Nog drie Nederlandse Stabat Mater-vertalingen uit de 17^{de} en de 18^{de} eeuw », dans *Spiritualia Neerlandica. Opstellen voor Dr. Albert Ampe S.J. hem door vakgenoten en vrienden aangeboden uit waardering voor zijn wetenschappelijk werk*, éd. Elly Cockx-Indestege, Jan Deschamps, Frans Hendrickx et Paul Verdeyen, Anvers, Ruusbroecgenootschap, 1990, p. (39)154-(53)169 [Bruges, 1710; Anvers, 1753; Bruxelles, 1766].

⁴⁴ Paul BOCKSTAELE, « Notes on the first arithmetics printed in Dutch and English », *Isis*, 51, 1960, p. 315-321 [Bruxelles, Anvers, XVI^e s.].

⁴⁵ Alfons K. L. THIJNS, « Den lustlijcken Mey. Het incipit van een populair lied gerecycleerd tot titel van een devotieboekje door Paulus Fabri (Brussel, 1600) », *Volkskunde*, 110, 2009, p. 137-157;

Les Velpius font la jonction avec le xvii^e siècle. Eu égard à leur longévité éditoriale, de nombreux documents émanant de leurs presses sont remis en valeur et étudiés⁴⁶. La période 1601-1700 est d'ailleurs riche en découvertes. Auguste Vincent décrit un exemplaire rare et incomplet d'une œuvre de Grammaye, éditée par Jan Pepermans en 1622⁴⁷. Henri Bosmans découvre un document relatif aux travaux portuaires à Ostende en 1660, la recherche s'intéressant progressivement à d'autres formes de documents imprimés que les livres⁴⁸. On étudie un *unicum* musical publié en 1659, conservé à Bruxelles, tandis qu'un autre recueil unique, constitué de poèmes, est conservé à La Haye⁴⁹. Même un ouvrage très classique comme la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus est décrit à l'intention des collectionneurs⁵⁰. Il est d'autres exemples de documents redécouverts ou réétudiés à l'intention des bibliographes et collectionneurs. Au fil des années, tous complètent la production des éditeurs bruxellois et apportent leur lot d'information sur leur contexte⁵¹.

Roger DAVIS, « Troubles faced by inexperienced young Printer: George de Backer's Edition of Racine, 1699/1700 », *Quaerendo*, 43, 2013, p. 116-146 ; Renaud ADAM, « L'Histoire du Saint sacrement de Miracle d'Étienne Ydens (1605), œuvre de dévotion ou œuvre polémique ? », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 92, 2014, p. 413-433.

⁴⁶ Lodewijk LOOSEN, « De catechismus-berijming van Jan David », *Ons Geestelijk Erf*, 38, 1964, p. 103-104 [J. David, *De Wijsheyd der simpel christenen*, Bruxelles, Velpius, 1593] ; Jean-Pierre DE PAUW, « Drie boekjes ter ere van het H. Kruis van Asse », *650 jaar heilig Kruis van Asse. Situering, legende en verering*, Asse, Gemeentelijk Feestcomité 650 jaar H. Kruis te Asse, 1987, p. 231-236 [Bruxelles, Velpius, 1614].

⁴⁷ Auguste VINCENT, « Un opuscule retrouvé. *Oratio dominica 100 linguis expressa*, par J. B. Gramaye, Bruxelles, 1622 », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 6, 1927, p. 239-248 [Bruxelles, Jan Pepermans, 1622].

⁴⁸ Henri BOSMANS, « Sur un pamphlet concernant les travaux à effectuer au port d'Ostende, publié en 1660 à Bruxelles », *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1, 1903, p. 287-296 [Bruxelles, G. Stryckwant, 1660].

⁴⁹ Willem VAN EEGHEM, « Wederwaardigheden van een unicum (Brussel, 1659) », *Verslagen en Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, 1961, p. 447-457 [*Het Brussels Moeselken*, Bruxelles, G. Stryckwant, 1659] ; Remco SLEIDERINK, « Snoeien in de wijngaard : het verhaal achter de Princelycke lof-dichten (Brussel, 1660) », *Spiegel der letteren*, 55, 2013, p. 523-535 [Bruxelles, G. Schoevaerds, 1660].

⁵⁰ Charles-Antoine DE LA SERNA SANTANDER, « Notice de la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles en 1559-1669 [*sic*], de la *Chorographia sacra Brabantiae*, d'Ant. Sanderus, comparée avec la seconde, imprimée à La Haye en l'an 1726 », *Bulletin du Bibliophile belge*, 3, 1846, p. 97-124, édité par Frédéric de Reiffenberg ; A. NAMUR, « Un exemplaire de la *Chorographia sacra* de Sanderus », *Bulletin du Bibliophile belge*, 12, 1856, p. 262-265.

⁵¹ Karel BOSTOEN, « Mijn Heer den Vasten. Een schertsoverheid en zijn plakaten », dans *De letter doet de geest leven. Bundel opstellen aangeboden aan Max de Haan*, éd. Bert van Selm, Leyde, Vakgroep Nederlandse Taal- en Letterkunde, 1980, p. 139-171 [Bruxelles, 1686] ; Alfons K. L. THIJNS, « De "Gheestelycke Loterye" van Gulielmus de Buri (1641) of de sublimatie ban hebben en speelzucht », dans *Beleid en bestuur in de oude Nederlanden. Liber amicorum Prof. Dr. M. Baelde*,

Le xviii^e siècle apparaît lentement dans l'historiographie et par le biais de pièces singulières ou de chefs-d'œuvre, comme les œuvres de *Don Quichotte* illustrées par Harrewijn et éditées en 1706 et 1707 par Guillaume Fricx, ou des *Heures nouvelles* produites par Jean-Joseph Boucherie en 1759 avec de nouveaux caractères⁵². La démarche n'est pas limitée à l'Ancien Régime, les chercheurs exhument parfois des affiches relevant de la catégorie des éphémères, toutes époques confondues, et considérées comme des raretés⁵³. Le stade ultérieur est l'étude d'un type particulier de document, voire même d'un fonds, d'une collection⁵⁴.

Dans une perspective originale, enfin, on dépasse la notion d'exemplaire unique en étudiant tous les exemplaires d'un même titre paru au xv^e siècle à Bruxelles, le *Gnotosolitos* d'Arnold Geilhoven imprimé par les Frères de la Vie commune, voire l'ensemble de leur production⁵⁵.

LA LIBRAIRIE ET L'ARGENT

Au début, le commerce de la librairie et l'argent sont délaissés dans l'historiographie du livre. Celle-ci privilégie l'imprimerie et le livre, un produit infiniment plus séduisant que des éphémères ou des « travaux de ville ». L'émergence de la librairie est lente et souvent une conséquence des interventions de la censure, actées dans les archives, ce qui donne lieu à des études parfois substantielles⁵⁶. La censure est abordée dès le début de l'imprimerie à

éd. Hugo Soly et René Vermeir, Gand, Vakgroep Nieuwe Geschiedenis, 1993, p. 321-328 [Bruxelles, G. Schoevaerdt, 1641].

⁵² Henri HELBIG, « Une édition de Bruxelles très-rare d'une traduction française de Don Quichotte », *Le Bibliophile belge*, 5, 1870, p. 145-150 [Fricx]; Jean-Baptiste VINCENT, « Le chef-d'œuvre de Jean-Joseph Boucherie, imprimeur à Bruxelles », *Bulletin du Bibliophile belge*, 14, 1858, p. 102-106 [*Heures nouvelles*, 1759].

⁵³ Francis SARTORIUS, *Un fou littéraire à l'affiche!*, Louvain, Ceuterick, 1990 [affiche imprimée sur textile par la veuve Grégoire à Bruxelles, ca. 1848-1853].

⁵⁴ Laurence MEUNIER, « Des faire-part des xvii^e et xviii^e siècles dans les collections de la Bibliothèque royale », *In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium*, 8, 2015, p. 101-125.

⁵⁵ Elly COCKX-INDESTEGE, « The "Gnotosolitos" of Arnold Geilhoven published by the Brothers of the Common Life in Brussels in 1476. Observations on the surviving copies as evidence for the distribution », dans *Incunabula. Studies in fifteenth-century printed books presented to Lotte Hellinga*, éd. Martin Davies, Londres, The British Library, 1999, p. 27-77; IDEM, « Marks in Books Printed by the Brothers of the Common Life in Brussels: Production and Reception », *Papers of the Bibliographical Society of America*, 91, 1997, p. 607-633.

⁵⁶ Prosper VERHEYDEN, « Verhooren van Mark Martens en van Jacob van Liesveldt (1536) », *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 4, 1906, p. 245-266; Auguste VINCENT, « L'interrogatoire de Marc Martens et de Jacques van Liesvelt en 1536 », *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, 7, 1909, p. 40-44.

Bruxelles⁵⁷. Le XVIII^e siècle est étudié en 1935 par André Puttemans, au point de vue législatif et à l'aide de nombreux cas concrets découverts dans les archives⁵⁸. Plusieurs travaux traitent de l'époque des Lumières dans les Pays-Bas autrichiens, de l'émergence des sociétés typographiques basées sur l'argent et les associations de personnes⁵⁹.

Fausse adresse et contrefaçons constituent le corollaire de la censure. Elles sont étudiées par le biais de l'imprimerie et du commerce, leur définition et leur finalité changeant selon les époques⁶⁰. Au XVI^e siècle, les éditions déguisées résultent des conflits politiques et religieux⁶¹. Le XVII^e et le début du XVIII^e constituent une période encore méconnue, les Foppens et les Fricx imprimant pourtant de nombreuses contrefaçons au format elzévirien⁶². L'attention porte surtout sur la fin du siècle des Lumières⁶³. Les fausses adresses permettent aussi d'aborder une problématique particulière, celle des presses privées : les livres édités à l'adresse de Beloeil par le prince Charles-Joseph de Ligne le sont en fait à Bruxelles, dans l'hôtel de Ligne⁶⁴. L'époque romantique

⁵⁷ Charles PIOT, « Fragment d'un volume manuscrit des archives du royaume, à Bruxelles, intitulé: Recueil de plusieurs extraits des registres du conseil privé de l'audience », *Bulletin du Bibliophile belge*, 3, 1846, p. 49-55 ; Fernand REMY, « La censure des livres. Aperçu historico-bibliographique », *Ibidem*, 20, 1949, p. 19-50, 132-150, et 21, 1950, p. 59-73.

⁵⁸ André PUTTEMANS, *La censure dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1935.

⁵⁹ Jeroom VERCRUYSE, « Censure des livres et objections commerciales. Bruxelles, 1736 », *Lias*, 21, 1994, p. 249-256 ; IDEM, « La débâcle de la censure dans les Pays-Bas autrichiens : le catalogue des livres défendus de 1788 », dans *Materia actuosa : antiquité, âge classique, lumières. Mélanges en l'honneur d'Olivier Bloch*, éd. Miguel Benítez, Antony McKenna, Gianni Paganini et al., Paris, Honoré Champion, 2000, p. 669-682 ; ID., « L'attrait du fruit défendu : avanies et succès du commerce des livres prohibés à Bruxelles. L'affaire Delahaye et C^{ie} (1782-1793) », *Le livre & l'estampe*, 50, 2004, p. 7-72.

⁶⁰ Renaud ADAM, « La contrefaçon dans les anciens Pays-Bas (XV^e - XVII^e) », *Histoire et civilisation du livre*, 13, 2017, p. 17-37.

⁶¹ Geneviève GLORIEUX, « Quelques éditions pirates publiées à Bruxelles pendant la Ligue », dans *Liber amicorum Leon Voet, op. cit.* [note 38], p. 221-239 [Rutger Velpius].

⁶² Jean-Luc SOLÈRE, « Fricx, imprimeur-libraire bruxellois, et les éditions jansénistes (1675-1695) », *Revue de la Bibliothèque nationale*, 1989, p. 54-59.

⁶³ Jeroom VERCRUYSE, « Les impressions clandestines bruxelloises de l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal (1781) », *Le livre & l'estampe*, 43, 1997, p. 7-52 [J.-L. de Boubers] ; Marie CORNAZ, « La contrefaçon musicale à Bruxelles au XVIII^e siècle : l'exemple de *Toinon et Toinette* de Gossec », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 9, 1995, p. 237-243 ; Pierre MOURIAU DE MEULENACKER, « Attribution à l'imprimerie Hayez de trois ouvrages sous fausses adresses », *Le livre & l'estampe*, 53, 2007, p. 103-122.

⁶⁴ Frédéric DE REIFFENBERG, « Imprimeries particulières en Belgique », *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, 5, 1844, p. 215-216 [Bonne-Espérance et Beloeil/Bruxelles] ; Frédéric HAYEZ et Jeroom VERCRUYSE, « L'imprimerie privée des princes de Ligne au XVIII^e siècle », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 2, 1987, p. 7-75.

se caractérise quant à elle par les contrefaçons ou « préfaçons » belges, un créneau éditorial tout particulier à Bruxelles, comme en témoignent l'étude et la bibliographie de Pierre-Herman Dopp⁶⁵, puis les travaux du libraire Paul Van der Perre, ceux de Jacques Hellemans⁶⁶ et de François Godfroid⁶⁷. Autant de définitions, de genres, de finalités et de produits différents participant de l'édition et du commerce des livres à Bruxelles pendant quelques siècles. Ces travaux ont tous en commun d'aborder la problématique de la librairie.

Les études sur les libraires sont peu nombreuses pour le XIX^e siècle⁶⁸. Les marchands reprennent vigueur au siècle suivant. Plus discrets dans les archives que les imprimeurs, on réédite dès lors le moindre document d'archives les concernant⁶⁹. Les typographes et imprimeurs de jadis sont désormais perçus comme des éditeurs, des libraires et des diffuseurs au sein de réseaux

⁶⁵ Pierre-Herman DOPP, *La contrefaçon des livres français en Belgique, 1815-1852*, Louvain, Uystpruyst, 1932 ; IDEM, *Catalogue de la contrefaçon belge ou bibliographie des ouvrages de propriété française réimprimés en Belgique depuis 1815 jusqu'à la mise en vigueur de la Convention littéraire franco-belge de 1852*, Bruxelles, chez l'auteur, s. d.

⁶⁶ Jacques HELLEMANS, « La réimpression des revues françaises en Belgique (1815-1854) », dans *Les presses grises : la contrefaçon du livre XVI^e-XIX^e siècles*, éd. François Moureau, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1988, p. 345-362.

⁶⁷ François GODFROID, *Aspects inconnus et méconnus de la contrefaçon en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1998 ; ID., *Aspects marginaux de la contrefaçon en Belgique*, Bruxelles, *Ibidem*, 2012.

⁶⁸ Arthur DINAUX, « Un bouquiniste célèbre », *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 1847, p. 522-523 [J. Verbeyst] ; Frédéric DE REIFFENBERG, « Anonymes. État de l'imprimerie et de la librairie en Belgique, en 1781 », *Bulletin du Bibliophile belge*, 6, 1850, p. 135-141 [*Le Voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, Emmanuel Flon, 1782-1783] ; ID., « Le libraire Emm. Flon, de Bruxelles », *Bulletin du Bibliophile belge*, 3, 1846, p. 258-260 [*La Candeur bibliographique*, Bibliopolis, chez Thomas le Véridique, à l'enseigne de la Vérité, 1776] ; C[harles] R[UELENS], « Le libraire Emmanuel Flon », *Le Bibliophile belge*, 1, 1866, p. 333-334.

⁶⁹ *Boeken vercoopen tot Brussel (een brief aan Johannes Grangé)*, éd. Boris Rousseeuw, Wildert, De Carbolineum Pers, 1998.

internationaux⁷⁰. Certains travaux, enfin, traitent des libraires spécialisés dans l'antiquariat⁷¹.

DES RÉSEAUX

L'étude des réseaux est récente et dépasse largement les biographies, études familiales et contributions sur des pièces rares. Bruxelles est replacée au sein de réseaux éditoriaux et commerciaux internationaux⁷². Ces études s'attachent à reconstituer les réseaux de fournisseurs, de clients et d'auteurs⁷³. On souligne les emprunts extérieurs à Bruxelles, occasionnels, par exemple le recours à un artiste anversois pour réaliser le titre gravé destiné aux mémoires de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, pourtant imprimés dans la capitale⁷⁴. Et il faut parfois passer par Liège pour étudier Bruxelles, par le biais d'associés et

⁷⁰ Henri VANHULST, « La diffusion de la musique de Mozart à Bruxelles d'après le dernier catalogue de Weissenbruch (1813) », *Études sur le XVIII^e siècle*, 19, 1992, p. 83-122 ; *id.*, « Les Weissenbruch, éditeurs et marchands de musique à Bruxelles au début du XIX^e siècle », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 68, 1997, p. 35-54 ; Marie CORNAZ, « Jean-Joseph Boucherie et Jean-Louis de Boubers : deux imprimeurs de musique à Bruxelles dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », *Revue belge de Musicologie*, 46, 1992, p. 179-188 ; *EAD.*, « Jean-Joseph Boucherie : un marchand-libraire et imprimeur bruxellois diffusant la musique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », dans *LI^e congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, 4^e congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Congrès de Liège, 20-23 VIII. 1992, Actes*, III, Jambes, Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique, 1995, p. 245-260 ; Sandrine THIEFFRY, « Jean-Baptiste Katto : un éditeur de musique bruxellois au XIX^e siècle », *Cahiers bruxellois*, 45, 2013, p. 97-113.

⁷¹ Piet J. BUIJNSTERS, « Honnêteté en discretie als hoogste norm. De Brusselse antiquaar-veilinghouder Paul van der Perre (1895-1970) », *De Boekenwereld*, 29, 2013, p. 85-92 ; *IDEM*, *Geschiedenis van antiquariaat en bibliophilie in België (1830-2012)*, Nimègue, Vantilt, 2013 ; Carine DEPRez et Bruno LIESEN, « Raoul Simonson (1896-1965), libraire, bibliographe et éditeur », *Le livre & l'estampe*, 60, 2014, p. 67-141.

⁷² Jeroom VERCRUYSE, « L'édition neuchâteloise du *Système de la nature* et la librairie bruxelloise », dans *Aspects du livre neuchâtelois. Études réunies à l'occasion du 450^e anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise*, éd. Jacques Rychner et Michel Schlup, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 1986, p. 79-88 ; *id.*, « L'édition in-4^o de Jean-Jacques Rousseau et Jean-Louis de Boubers : hommage ou profit », *Le livre & l'estampe*, 52, 2006, p. 7-94.

⁷³ Claude SORGELOOS, « Les réseaux commerciaux de Guillaume Frick, imprimeur et libraire à Bruxelles (1705-1708) », dans *Urban Networks and the Printing Trade in Early Modern Europe (15th-18th Century)*, éd. Renaud Adam, Ann Kelders *et al.*, Londres, CERL, 2010, p. 1-39 ; *id.*, « Travaux et clients de Guillaume Frick, imprimeur-libraire à Bruxelles en 1705-1708 », *In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium*, 6, 2013, p. 141-166.

⁷⁴ François DE CALLATAÏ, « Le frontispice de l'Académie impériale et royale par Willem Herreyns (1743-1827) », dans *L'Académie impériale et royale de Bruxelles : ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII^e siècle*, dir. Hervé Hasquin, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2009, p. 20-23.

parents comme le sont Josse Vanden Berghen et Jean-François Bassompierre, avec toutes les implications éditoriales et commerciales que cela implique⁷⁵. Dans le domaine musical, la France exerce une forte attraction sur Bruxelles⁷⁶. Les réseaux du XIX^e incluent les immigrés, beaucoup d'étrangers en exil ayant travaillé dans les métiers du livre et certains ayant fondé des maisons d'édition et librairies renommées : les Meline, Hauman, Muquardt, Tarlier, Lebègue, Heussner et Bluff⁷⁷. Les réseaux commerciaux s'orientent aussi en fonction des époques et des objets, telles les contrefaçons belges diffusées partout en Europe et même au-delà, au Canada⁷⁸. Certains auteurs exilés à Bruxelles, dont Victor Hugo, font ensuite appel aux presses bruxelloises pour publier leurs œuvres après leur retour en France⁷⁹.

Il existe des réseaux plus spécialisés encore. Dans le domaine de la reliure, Anne Sauvy reconstitue le commerce de couvertures d'almanachs existant entre Paris, les Pays-Bas autrichiens et Liège au XVIII^e siècle⁸⁰. Dans le domaine de la bibliophilie, certains catalogues d'exposition traduisent la richesse des collections belges et bruxelloises, mais aussi, si on veut bien renverser la problématique, les nombreuses commandes faites par des bibliophiles belges à des relieurs français contemporains, de Marius Michel à Paul Bonet⁸¹.

SYNTHÈSE, TRANSVERSALITÉ, GLOBALITÉ

Après les contributions sur des personnes et des familles, enrichies de documents, les premières synthèses figurent dans *l'Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, éditée par le Musée du

⁷⁵ Pierre MOURIAU DE MEULENACKER, « Les éditions liégeoises de Don Quichotte », *Le livre & l'estampe*, 52, 2006, p. 95-131 ; Daniel DROIXHE, *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2007, p. 92-96, 111-112 et *passim*.

⁷⁶ Marie CORNAZ, « L'édition musicale bruxelloise au XVIII^e siècle dans ses rapports avec la France », *Revue de Musicologie*, 86, 2000, p. 289-300.

⁷⁷ René FAYT, « Les contrefacteurs belges étaient des "étrangers" », *Cahiers du Cédic*, 2/4, janvier 2003, p. 165-170.

⁷⁸ P[aul] V[AN] D[ER] P[ERRE], « Quand Madame de Balzac collectionnait les éditions belges de son mari », *Le livre & l'estampe*, n° 23, 1960, p. 225-229 ; Jacques HELLEMANS, « La diffusion des réimpressions belges en Italie durant la première moitié du XIX^e siècle : les contrefacteurs belges à l'assaut du marché italien », dans *Édition et pouvoirs. 12^e colloque international de bibliologie*, éd. Jacques Michon, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1995, p. 53-64.

⁷⁹ Raymond TROUSSON, Francis SARTORIUS *et al.*, *Les éditeurs belges de Victor Hugo et le banquet des « Misérables »*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1986.

⁸⁰ Anne SAUVY, « Quelques relieurs de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Fortune, clientèle, travaux », *Revue française d'histoire du livre*, 37, 1982, p. 672-705.

⁸¹ *Reliures du XX^e siècle, de Marius Michel à Paul Bonet*, Bruxelles, Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, 1957.

Livre de 1923 à 1934. L'ouvrage élargit les champs en abordant aussi le livre manuscrit, la typographie musicale, les illustrateurs anciens et les artistes contemporains, le XIX^e siècle, les maisons d'édition et sociétés de bibliophiles anciennes et contemporaines, enfin. Auguste Vincent y est l'auteur des contributions sur Bruxelles⁸². Le même réalise en 1922 une exposition d'incunables belges à la Bibliothèque royale de Belgique, puis en 1942 une très importante exposition réunissant un ensemble représentatif des pièces imprimées à Bruxelles au XVI^e siècle des collections de la Bibliothèque royale de Belgique, y compris celles imprimées pour des libraires⁸³. Pendant près d'un demi-siècle, Vincent se profile comme un des spécialistes de l'Ancien Régime en Brabant en proposant différentes synthèses⁸⁴. D'autres synthèses sur les premiers siècles de l'Ancien Régime sont publiées par ses successeurs⁸⁵.

Les recherches récentes bénéficient désormais de tous les travaux antérieurs. Elles adoptent un axe transversal, abordant une tranche chronologique précise, en décroissant les métiers et arts du livre et en remettant l'ensemble en perspective. C'est le cas pour le XV^e et le XVI^e siècle avec les Frères de la Vie commune et Thomas vander Noot⁸⁶. Les études sur l'accession au métier, les aspects juridiques et administratifs, l'organisation d'un atelier, les ouvriers et le travail, sont abordées de manière générale pour l'ensemble des Pays-Bas et les imprimeurs bruxellois y sont mentionnés⁸⁷. Un règlement en vigueur en 1781

⁸² Auguste VINCENT, « La typographie en Belgique au XV^e siècle », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique...*, op. cit. [note 16], I, p. 56-90 ; ID., « La typographie en Belgique (sauf Anvers) au XVI^e siècle », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique...*, op. cit. [note 16], II, p. 67-103 ; ID., « La typographie bruxelloise au XVII^e et au XVIII^e siècle », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique...*, op. cit. [note 16], IV, p. 9-41.

⁸³ Auguste VINCENT, *Exposition de l'histoire de la typographie en Belgique au XV^e siècle*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1922 ; ID., *L'impression et l'édition à Bruxelles au XVI^e siècle*, Bruxelles, *Ibidem*, 1942.

⁸⁴ Auguste VINCENT, « Les imprimeurs et les libraires à Bruxelles au XVI^e siècle », *Annuaire de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique*, 1916, p. 141-149 ; ID., « L'imprimerie à Bruxelles jusque 1800 », dans *Mémorial de l'exposition d'art ancien à Bruxelles. Le livre, l'estampe, l'édition en Brabant du XV^e au XIX^e siècle*, Gembloux, Duculot, 1935, p. 31-48 ; ID., « Le livre brabançon sous l'ancien régime », *Le Progrès scientifique, artistique, littéraire*, 1-32, 1935, p. 623-627 ; ID., « Le livre imprimé en Brabant du XV^e siècle à 1800 », *Gutenberg-Jahrbuch*, 1936, p. 126-127.

⁸⁵ Frans SCHAUWERS, « Druk en uitgave te Brussel in de XVI^e eeuw », *De Gulden Passer*, 20, 1942, p. 293-295 ; Elly COCKX-INDESTEGE et Anne ROUZET, « Drukkers en boekverkopers in Brussel van de 15^{de} tot de 17^{de} eeuw », *Varia historica Brabantica*, 6/7, 1978, p. 301-318.

⁸⁶ Renaud ADAM, *Vivre et imprimer dans les Pays-Bas méridionaux (des origines à la Réforme)*, I, Turnhout, Brepols, 2018, p. 225-228 ; II, p. 50-53, 106-109, 153-154, 175-178 (sous presse).

⁸⁷ Alphonse WAUTERS, « Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans l'ancien Brabant », *Bulletin du bibliophile belge*, 1856, p. 73-84 ; Prosper VERHEYDEN, « Drukkersoctrooien in de 16^{de} eeuw », *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 8, 1910, p. 203-226, 269-278 ; Michel BAELDE, « De toekenning van drukkeroctrooien door de Geheime Raad in de zestiende eeuw »,

chez un des plus grands éditeurs de Bruxelles, Jean-Louis de Boubers, est édité et remis en lumière⁸⁸.

L'industrialisation du secteur après 1830 suscite plusieurs études sur l'économie du livre⁸⁹, les techniques⁹⁰, la musique⁹¹, ou encore sur les salaires, en particulier ceux pratiqués au sein de la firme Hayez et sur une longue période, de 1865 à 1934⁹². Plusieurs mémoires de licence ou master en histoire, inédits, sont consacrés ici et là aux métiers du livre⁹³. Les études de fond sur le xx^e siècle sont encore rares, d'autant que s'annonce un déclin des imprimeries et maisons d'édition traditionnelles et une profonde mutation vers le numérique. Toutefois, une thèse de doctorat aborde la difficile période de la Seconde Guerre mondiale, y compris à Bruxelles⁹⁴.

Les recherches tendent aussi à la globalité. C'est particulièrement le cas pour la musique et les spectacles. Les imprimés musicaux sont traités sous forme de bibliographie⁹⁵, rapprochés des sources⁹⁶, et surtout replacés dans la société et

De Gulden Passer, 40, 1962, p. 19-58 ; Micheline SOENEN, « Impression et commerce des livres aux xvi^e et xvii^e siècles. Réflexions en marge d'un inventaire des cartons du Conseil Privé », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 56, 1985, p. 72-92 ; Lode VAN DEN BRANDEN, « Drukkersoctrooiën toegekend door de Raad van Brabant tot 1600 », *De Gulden Passer*, 68, 1990, p. 5-88 ; Claude BRUNEEL, « Dans le sillage de la réforme des corporations : l'accès aux métiers du livre à Bruxelles en 1784 », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 19, 2012, p. 145-172.

⁸⁸ Chris COPPENS, « Un règlement de l'imprimerie de Jean-Louis de Boubers en 1781 », *Quarendo*, 19, 1989, p. 83-116.

⁸⁹ Arthur VERMEERSCH, « Le mouvement de l'industrie et du commerce du livre à Bruxelles, 1815-1836 », *art. cit.* [note 27] ; Christophe BULTÉ, « Approche économique du secteur de la contrefaçon », *art. cit.* [note 1].

⁹⁰ Claude SORGELOOS et Jacques HELLEMANS, « Pour une histoire des techniques et métiers du livre : brevets, machines et chimie sous Léopold I^{er} », *Cahiers du Cédic*, n^o 6/8, janvier 2016, p. 11-76.

⁹¹ Marianne FLEURUS, *L'activité des graveurs, imprimeurs, éditeurs et marchands de partitions de musique à Bruxelles, entre 1830 et 1914*, Bruxelles, Commission belge de Bibliographie, 1985 (Bibliographia Belgica ; 139) ; Sandrine THIEFFRY, *L'édition musicale à Bruxelles au temps de Léopold I^{er} (1831-1865)*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2011 ; EAD., *L'édition musicale à Bruxelles au XIX^e siècle : l'exemple de la maison Schott frères*, Bruxelles, Peter Lang, 2014.

⁹² Peter SCHOLLIERS, *Lonen in de Brusselse drukkerij Hayez (1865-1934)*, Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel, Centrum voor hedendaagse sociale geschiedenis, 1980.

⁹³ Alain LANCKMANS, *Histoire des métiers du livre à Bruxelles de 1814 à 1896*, mémoire de licence, Université libre de Bruxelles, 1980 ; Rodriguez VALCKE, *De Brusselse « typograven » in de 19^e eeuw : een voorbereidende studie*, mémoire de licence, *ibid.*, 1986.

⁹⁴ Michel-Benoît FINCÉUR, *Contribution à l'histoire de l'édition francophone belge sous l'Occupation allemande 1940-1944*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2006.

⁹⁵ Marie CORNAZ, *Les éditions musicales publiées à Bruxelles au XVIII^e siècle (1706-1794) : catalogue descriptif et illustré*, Bruxelles, Peter Lang, 2008.

⁹⁶ Marie CORNAZ, « La vie musicale à Bruxelles entre 1741 et 1780 vue par le biais de la *Gazette de Bruxelles* et de la *Gazette des Pays-Bas* », *Études sur le XVIII^e siècle*, 19, 1992, p. 39-45.

les contextes qui sous-tendent leur émergence et leur production. On étudie en effet les milieux, les lieux de concert et de sociabilité⁹⁷, l'influence du mécénat⁹⁸, les genres⁹⁹, le tout menant à l'étude globale¹⁰⁰. Pareillement, le XIX^e et le XX^e siècle bénéficient d'études de fond abordant globalement les biographies d'entrepreneurs éditoriaux, en mélangeant tous les aspects de leur vie et de leurs activités, comme le montrent les riches carrières de l'éditeur Edmond Deman et de l'artiste Theo van Rysselberghe¹⁰¹.

OBJETS ET MÉTIERS DU LIVRE

Certains métiers du livre font l'objet de travaux spécialisés, en fonction des objets ou des techniques mises en œuvre pour les produire. Les historiens du papier sont rares dans l'historiographie du livre à Bruxelles. Des papeteries existent pourtant dans la vallée de la Senne¹⁰². Une autre approche est l'étude des filigranes utilisés dans les éditions, notamment celles produites par les Frères de la Vie commune, sans nul doute l'atelier le mieux étudié de toute l'histoire de Bruxelles¹⁰³. Le matériel typographique utilisé à Bruxelles

⁹⁷ Marie CORNAZ, « Lieux de concerts publics et privés à Bruxelles au XVIII^e siècle », *Études sur le XVIII^e siècle*, 35, 2008, p. 97-106 ; EAD., « Le Concert Bourgeois : une société de concerts publics à Bruxelles durant la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Revue belge de Musicologie*, 53, 1999, p. 113-136 ; Henri VANHULST, « Les concerts au domicile bruxellois de Charles de Bériot (1842-1849) : de l'intimité du salon au Cercle des Arts », dans *La maison de l'artiste : construction d'un espace de représentations entre réalité et imaginaire (XVII^e-XX^e siècles)*, éd. Jean Gribenski, Véronique Meyer et Solange Vernois, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 185-192.

⁹⁸ Marie CORNAZ, « Charles de Lorraine et l'édition musicale à Bruxelles », *Bulletin de Dexia Banque*, 54-212, 2000, p. 71-78 ; EAD., *Les ducs d'Arenberg et la musique au XVIII^e siècle : histoire d'une collection musicale*, Turnhout, Brepols, 2010.

⁹⁹ Marie CORNAZ, « Les romances publiées à Bruxelles à la fin du XVIII^e siècle », *Revue belge de Musicologie*, 55, 2001, p. 179-192.

¹⁰⁰ Marie CORNAZ, *L'édition et la diffusion de la musique à Bruxelles au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2001.

¹⁰¹ Adrienne et Luc FONTAINAS, *Edmond Deman éditeur (1857-1918). Art et édition au tournant du siècle*, Bruxelles, Labor, 1997 ; ID., *Publications de la Librairie Deman. Bibliographie*, Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, 1999 ; ID., *Theo van Rysselberghe. L'ornement du livre. Catalogue raisonné*, Anvers, Pandora, 1997.

¹⁰² Henri HERDIES, « De papiermolen te Vorst-Brussel, zijn voorgaande Korenmolen en enkele voormalige toestanden van de papijnijverheid in Brabant », *Eigen Schoon en de Brabander*, 43, 1960, p. 224-235 ; Jan Gustaaf DE BROUWERE, « Heraldiek en watermerken », *Vlaamse Stam*, 5, 1969, p. 27-29 [Bruges, Bruxelles, XVI^e s.] ; Maurice-Aurélien ARNOULD, « L'industrie et le commerce du papier à Bruxelles en 1864 », *BPH-Belgian Paper Historians*, 15, juin 1990, p. 161-162.

¹⁰³ Gerard VAN THIENEN, « Papieronderzoek en de drukpers ven de Boeders des gemenen levens in Brussel (1475-1485) », dans *E Codicibus Impressisque. Opstellen over het boek in de Lage Landen*

est abordé dans des études et répertoires relatifs à l'ensemble des Pays-Bas bourguignons, espagnols et autrichiens, tout particulièrement pour les xv^e et xvi^e siècles, Charles Enschedé poussant même jusqu'aux catalogues de caractères après 1800¹⁰⁴. Fernand Baudin reconstitue la biographie et les activités du fondateur bruxellois Jacques-François Rosart au xviii^e¹⁰⁵. Avec l'industrialisation des procédés au xix^e siècle, les fonderies se multiplient, autant que les catalogues de caractères et d'ornements¹⁰⁶. Et de la typographie, on en arrive à la globalité de la mise en page et en forme, ainsi qu'à ceux qui les créent, dont Fernand Baudin, devenu lui-même un objet d'étude¹⁰⁷.

Dans le domaine de l'illustration, Benjamin Linnig et Maurice Funck fournissent des éléments de biographie sur les artistes bruxellois et des données bibliographiques sur les livres à gravure, dans des ouvrages de référence publiés voici cent ans et pour l'ensemble des Pays-Bas¹⁰⁸. Des études ponctuelles sont consacrées aux graveurs de la famille Harrewyn¹⁰⁹. Plus récemment, Richard van Orley et Jean-Baptiste Bertherham ont droit à une biographie et à un catalogue raisonné de leur œuvre gravé et dessiné¹¹⁰. On s'attache aussi à étudier

voor Elly Cockx-Indestege, éd. Chris Coppens, Jan Deschamps, J. M. M. Hermans et Jan Storm van Leeuwen, Louvain, Peeters, 2004, t. I, p. 431-443.

¹⁰⁴ Lotte et Wytze HELLINGA, *The Fifteenth-Century Printing Types of the Low Countries*, Amsterdam, Menno Hertzberger, 1966 ; Hendrik D. L. VERVLIEET, *Sixteenth-Century Printing Types of the Low Countries*, Amsterdam, *Ibidem*, 1968 ; Charles ENSCHEDÉ, *Fonderies de caractères et leur matériel dans les Pays-Bas du xv^e au xix^e siècle*, Haarlem, Erven F. Bohn, 1908, et édition anglaise revue par Harry CARTER, *Ibidem*, Stichting Museum Enschedé, 1978.

¹⁰⁵ Fernand BAUDIN, « Jacques-François Rosart : graveur et fondeur typographique belge », *Cahiers bruxellois*, 2-3, 1957, p. 192-212 ; *The type specimen of Jacques-François Rosart, Brussels 1768. A facsimile with an introduction and notes by Fernand Baudin, and Netty Hoeflake*, Amsterdam, Van Gendt, 1973.

¹⁰⁶ Fernand BAUDIN, « Les fonderies typographiques à Bruxelles, au xix^e siècle. Une liste d'appel », *Le livre & l'estampe*, 6, 1960, p. 45-67 ; *id.*, « Une liste d'appel : fonderies de caractères en Belgique au xix^e siècle », *Graphie*, n° 3, 1960, p. 1-13.

¹⁰⁷ Elly COCKX-INDESTEGE et Georges COLIN, *Fernand Baudin, ou la typographie au service du lecteur*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2000.

¹⁰⁸ Benjamin LINNIG, *La gravure en Belgique ou notices biographiques sur les graveurs anversois, bruxellois et autres depuis les origines de la gravure jusqu'à la fin du xviii^e siècle*, Anvers, Janssens, 1911 ; Maurice FUNCK, *Le livre belge à gravures. Guide de l'amateur de livres illustrés imprimés en Belgique avant le xviii^e siècle*, Paris-Bruxelles, Librairie nationale d'art et d'histoire, G. Van Oest, 1925.

¹⁰⁹ Frédéric PÉNY, « Contribution à l'histoire du livre : un maître de l'estampe, Jacques Harrewyn », *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, 16, 1942, p. 21-44 ; Laura PEDREIRA DE SELLIER, *Jacques Harrewyn, illustrateur*, mémoire de licence, Université libre de Bruxelles, 2001.

¹¹⁰ Alain JACOBS, *Richard van Orley (Bruxelles 1663-Bruxelles 1732)*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2003 ; *idem*, « Johann-Baptist Bertherham : un graveur prolifique au service de l'édition bruxelloise autour de 1700 », *In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium*, 3, 2010, p. 139-213.

l'une ou l'autre pièce remarquable, tel un titre gravé par Étienne Van Schoore, qui exerce aussi comme enlumineur¹¹¹. Les études se multiplient pour la période postérieure à 1800. Van der Marck livre une monographie sur la lithographie en Belgique, dans laquelle la part de Bruxelles est importante, conséquence de l'efflorescence et de la concentration des métiers du livre dans la capitale¹¹². Elle est suivie quelques années plus tard par une thèse de doctorat sur Jobard, un des artisans de cette révolution industrielle, et par différentes contributions sur des éditeurs spécialisés dans l'illustration lithographique, ou sur la gravure sur bois à l'époque romantique¹¹³. Les travaux de Steven F. Joseph, quant à eux, reconstituent l'histoire de la photographie en Belgique, ses techniques et son rôle dans l'édition¹¹⁴. Les études associent nécessairement histoire du livre et histoire de l'art, comme le montrent les nombreux articles, livres et expositions consacrés à Félicien Rops, exemple sulfureux parmi tant d'autres¹¹⁵.

La presse moderne constitue un domaine distinct. Elle dispose de sa propre bibliographie sous la forme de répertoires de journaux édités à Bruxelles sous l'Ancien régime puis à l'époque contemporaine¹¹⁶. Des versions électroniques

¹¹¹ Xavier DE GHELLINCK VAERNEWYCK, « Deux rares gravures à la gloire de notre ancienne dynastie », *Le Parchemin*, n° 207, mai-juin 1980, p. 210-214 [J.-L. Krafft, *Histoire générale de l'Auguste maison d'Autriche*, Bruxelles, Veuve G. Jacobs, 1744-1745]; Claude SORGeloos, « Alberto Struzzi et Étienne Van Schoore, graveur et enlumineur à Bruxelles (fl. 1614-1627) », dans *Miscellanea in memoriam Pierre Cockshaw...*, op. cit. [note 24], p. 487-496 [Bruxelles, Rutger Velpius, Hubert Anthoine-Velpius, 1614].

¹¹² Jan Henri Marie VAN DER MARCK, *Romantische boekillustratie in België: van de Voyage Pittoresque au Royaume des Pays-Bas (1822) tot La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs (1869)*, Ruremonde, J. J. Romen & Zonen, 1956.

¹¹³ Marie-Christine CLAES, *J.B.A.M. Jobard (1792-1861), visionnaire de nouveaux rapports entre l'art et l'industrie, acteur privilégié de l'image en Belgique au XIX^e siècle*, thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2007; Laurence MEUNIER, « Les imprimeurs-lithographes Simonau & Toovey », *In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium*, 7, 2014, p. 193-216; Remi BLACHON, *La gravure sur bois au XIX^e siècle: l'âge du bois debout*, Paris, Éditions de l'Amateur, 2001.

¹¹⁴ Steven F. JOSEPH, *Belgian photographic Literature of the 19th century. A bibliography and census. L'Édition photographique belge au XIX^e siècle. Bibliographie et recensement*, Louvain, Leuven University Press, 2015.

¹¹⁵ Jacques ODRY, « Les éditions bruxelloises de Poulet-Malassis ornées d'un frontispice par Félicien Rops », *Le livre & l'estampe*, 17, 1971, p. 45-75 et 20, 1974, p. 81-83; René FAYT, Émile VAN BALBERGHE, « "Typographiquement, le livre n'est pas extraordinaire". Autour d'une lettre inédite de Léon Cladel à Georges Eekhoud », *Le livre & l'estampe*, 43, 1997, p. 113-142 [Bruxelles, Henry Kistemaeckers, 1884].

¹¹⁶ Jeroom VERCRUYSE, « Journalistes et journaux », *Études sur le XVIII^e siècle*, 4, 1977, p. 117-127 [Bruxelles au XVIII^e siècle]; Helmut GAUS, Arthur VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1965-1968.

se développent par ailleurs¹¹⁷. Si des études d'ensemble sont consacrées à la presse, plusieurs journaux d'opinion font l'objet d'articles et de monographies relevant de l'histoire politique, économique ou sociale¹¹⁸. Par ailleurs, une partie de l'histoire littéraire en Belgique se déroule à Bruxelles par le biais de revues périodiques¹¹⁹. Bruxelles, enfin, n'est pas une grande productrice de cartes géographiques et d'atlas, sauf à l'époque des Frickx et surtout de Philippe Vandermaelen, fondateur de l'Établissement géographique de Bruxelles¹²⁰, mais la ville en fait commerce.

LA CONSOMMATION : USAGES DE L'IMPRIMÉ ET RELIURE

Les usages de l'imprimé à Bruxelles ont fourni de très nombreuses contributions sur l'histoire des bibliothèques publiques¹²¹, des collections privées¹²²

¹¹⁷ *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, dir. Jean Sgard, en ligne : <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/> [page consultée le 1^{er} avril 2018].

¹¹⁸ Arthur VERMEERSCH, « Un incident bruxellois de la querelle idéologique des fondations charitables en 1847-1848. La presse bruxelloise devant le problème », *Annales de la Société belge d'Histoire des Hôpitaux*, 2, 1964, p. 47-62 ; Marthe BLANPAIN, *Le « Journal de Bruxelles ». Histoire interne de 1863 à 1871*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1965 ; J. VANDER VORST-ZEEGERS, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1965 ; Els DE BENS, *Vlaamsch België, het eerste vlaamsgezinde dagblad*, Gand, Story-Scientia, 1968 ; Marcelle SIMON-RORIVE, *La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1974 ; Eric MEUWISSEN, « Le *Petit Bleu* de Gérard Harry (1894-1908) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, 15, 1984, p. 137-164 ; Francis SARTORIUS, *Tirs croisés : la petite presse bruxelloise des années 1860*, Tusson, Du Lérot, 2004-2010.

¹¹⁹ Paul ARON, Pierre-Yves SOUCY *et al.*, *Les revues littéraires belges de langue française de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Labor, 1998.

¹²⁰ Marguerite SILVESTRE, *Philippe Vandermaelen, Mercator de la jeune Belgique : histoire de l'Établissement géographique de Bruxelles et de son fondateur*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2016.

¹²¹ Charles-Antoine DE LA SERNA SANTANDER, *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*, Bruxelles, A. J. D. De Braeckener, 1809 ; Charles PIOT, « Ancienne bibliothèque du Conseil des Finances », *Bulletin du Bibliophile belge*, 2, 1845, p. 445 ; Placide LEFÈVRE, « Un projet de construire une bibliothèque publique à Bruxelles en 1781 », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 35, 1964, p. 226-229 ; Micheline SOENEN, « La bibliothèques des États de Brabant aux XVIII^e siècle », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 40, 1969, p. 127-139.

¹²² Louis PARIS, « Bibliologie bruxelloise du xv^e siècle : la bibliothèque de Walter Leonii », *Annuaire de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique*, 1915, p. 63-110 ; Bernard DESMAELE, « Lectures de la noblesse bruxelloise du XVIII^e siècle », *Nouvelles Annales Prince de Ligne*, 1, 1986, p. 109-125 ; *id.*, « Coup d'œil sur quelques bibliothèques privées bruxelloises du XVIII^e siècle », *Études sur le XVIII^e siècle*, 14, 1987, p. 101-124 ; Micheline SOENEN, « Les manuscrits liturgiques de la chartreuse de Scheut d'après une liste de 1551 », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 49, 1978, p. 488-503 ; *id.*, « Un amateur de musique à Bruxelles à la fin du xv^e siècle : Gautier Henri,

et des ventes publiques lorsqu'elles se déroulent à Bruxelles. La dispersion des collections de Charles III de Croÿ, en 1614, la première vente dans les Pays-Bas méridionaux à disposer d'un catalogue imprimé¹²³, est caractéristique du statut de la ville et de son rôle attractif et central en tant que capitale. Les Croÿ disposent de propriétés et de livres partout dans les Pays-Bas, mais ceux-ci sont regroupés à Bruxelles pour y être vendus.

La reliure aux xv^e et xvi^e siècles est traitée par Prosper Verheyden, spécialiste des reliures flamandes. Dans ce domaine, on remonte volontiers au Moyen Âge et on élargit le champ au Brabant, aux abbayes, prieurés et couvents, dont celui des Frères de la Vie Commune¹²⁴. Luc Indestege considère les reliures sous un autre angle, examinant celles présentes dans la bibliothèque d'un médecin à Bruxelles, quelle que soit leur origine¹²⁵. Au siècle suivant, l'atelier des jésuites de Bruxelles est étudié sur une période longue¹²⁶. Quelques rares articles traitent du xviii^e siècle et ils sont généralement liés à la cour du gouverneur général Charles de Lorraine¹²⁷. La grande période est le xix^e siècle, traité de manière approfondie par le relieur Hector Dubois d'Enghien. Celui-ci fournit à la fois une étude des techniques et des décors pour la période, et

chanoine et écolâtre de Sainte-Gudule», dans *Album Carlos Wyffels, offert par ses collaborateurs scientifiques*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1987, p. 423-426.

¹²³ *Lectures princières et commerce du livre. La bibliothèque de Charles III de Croÿ et sa mise en vente (1614)*, dir. Pierre Delsaerd et Yann Sordet, Enghien, Fondation d'Arenberg; Paris, Société des Bibliophiles français, Éditions des Cendres, 2017; Jan DESCHAMPS, «De veiling van de bibliotheek van de Brusselaar Anton Jozef Nuewens in 1811», dans *Cultuurgeschiedenis in de Nederlanden van de Renaissance naar de romantiek. Liber amicorum J. Andriessen s.j., A. Keersmaekers, P. Lenders s.j.*, Louvain-Amersfoort, Acco, 1986, p. 133-149.

¹²⁴ Michel DE WAHA, «Reliure et politique à Bruxelles au xv^e siècle. À propos des reliures de la chartreuse de Scheut», *Le livre & l'estampe*, 25, 1979, p. 107-159; Prosper VERHEYDEN, «La reliure en Brabant», dans *Mémorial de l'exposition d'art ancien à Bruxelles. Le Livre, l'estampe, l'édition en Brabant du xv^e au xix^e siècle*, Gembloux, Duculot, 1935, p. 141-188; *id.*, «De Boekbinderij van Groenendael», *Ons Geestelijk Erf*, 2, 1943, p. 1-30; Georges COLIN, «Jan Bruyninck, relieur bruxellois», dans *Hellinga Festschrift. Feestbundel. Mélanges*, éd. Ton Croiset van Uchelen, Amsterdam, Nico Israel, 1980, p. 81-83; *id.*, «Reliures en portefeuille confectionnées au prieuré de Groenendael», dans *Miscellanea in memoriam Pierre Cockshaw...*, *op. cit.* [note 24], p. 117-125; Elly COCKX-INDESTEGE, «Die Einbanstempel der Brueder vom Gemeinsamen Leben in Nazareth, Brüssel», *Einband Forschung*, 1, avril 2002, p. 37-43.

¹²⁵ Luc INDESTEGE, «Boekbanden uit het bezit van de Brusselse dokter Joris van Zelle (1491-1567)», *Bulletin. Koninklijke Musea voor Schone Kunsten, Brussel*, 3, 1954, p. 149-162.

¹²⁶ Elly COCKX-INDESTEGE, «L'atelier de reliure du Collège des Jésuites à Bruxelles, 1630-1685», dans *Mélanges d'histoire de la reliure offerts à Georges Colin*, éd. Claude Sorgeloos, Bruxelles, Librairie Fl. Tulkens, 1998, p. 165-176.

¹²⁷ Jean JADOT, «Factures de relieurs pour Charles-Alexandre de Lorraine», *Le livre & l'estampe*, n° 51-52, 1967, p. 224-230; Claude SORGELOOS, «Quelques relieurs bruxellois du xviii^e siècle», *ibid.*, 32, 1986, p. 75-94; *id.*, «Un atelier de reliure privé à Bruxelles au xviii^e siècle: Charles de Lorraine et Aegidius De Bel», *Bulletin du bibliophile*, 2003, p. 139-144.

un dictionnaire biographique, poussé jusqu'au début du xx^e siècle pour des maîtres qu'il a personnellement connus¹²⁸. Beaucoup d'artistes et d'artisans sont établis à Bruxelles en raison de la concentration d'auteurs, de bibliophiles, de bibliothèques et d'institutions. La reliure industrielle et les cartonnages d'éditeur, traités en partie par Dubois d'Enghien, participent des processus éditoriaux modernes, de même que les couvertures d'éditeur et les jaquettes. Mais les contributions sur ce sujet sont rares, alors qu'il a retenu l'attention des chercheurs ailleurs¹²⁹. Bruxelles abrite l'Institut supérieur des Arts décoratifs – ou École de La Cambre – fondé par Henry Van de Velde, un architecte du livre, considérant les arts et métiers du livre dans leur ensemble, avant Baudin¹³⁰. Le xx^e siècle, enfin, est jalonné de nombreux catalogues d'exposition consacrant un artiste vivant, mais offre aussi études et monographies s'écartant de l'hommage rétrospectif¹³¹.

POUR CONCLURE

À l'évidence, la bibliographie est riche, déjà, mais inégale selon les époques considérées. Elle se partage en contributions spécifiques à Bruxelles et ouvrages généraux, nationaux. Et il existe bien tout un monde éditorial à Bruxelles entre 1500 et 1800, dont des pans entiers sont méconnus. Les chemins suivis par l'histoire du livre à Bruxelles sont sensiblement les mêmes que dans d'autres villes : retrouver des hommes, des familles et des documents, élaborer des répertoires et des bibliographies, privilégier le maître-typographe, l'imprimerie, les livres, objets intellectuels, humanistes ou éclairés, au détriment des ouvriers,

¹²⁸ Hector DUBOIS D'ENGHIEN, *La reliure en Belgique au dix-neuvième siècle. Essai historique suivi d'un dictionnaire des relieurs*, Bruxelles, Alexandre Leclercq, Paul Van der Perre, 1954.

¹²⁹ Antoine SEYL, « Un riche domaine inexploité en Belgique : la reliure d'éditeur », *Reliure et cartonnage*, n° 1, octobre 1931, p. 2-4 ; FONS VAN DER LINDEN, *In linnen gebonden. Nederlandse uitgeverijbanden van 1840 tot 1940*, Veenendaal, Gaade, 1987 ; Sophie MALAVIEILLE, *Reliures et cartonnages d'éditeur en France au XIX^e siècle (1815-1865)*, Paris, Promodis, 1985 ; Mark R. GODBURN, *Nineteenth-Century Dust-Jackets*, New Castle, Oak Knoll Books, 2016.

¹³⁰ Pascal DE SADELEER, *Henry Van de Velde. Art Nouveau Bookbinding in Belgium (1893-1900)*, Bruxelles, Bibliotheca Wittockiana, 2010.

¹³¹ Georges BERNARD et Paul CULOT, *La reliure en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, 1985 ; Marianne DELVAULX-DIERCXSSENS et Pierre MOURIAU DE MEULENACKER, *Hommage à Vladimir Tchékérout, 1899-1992. Reliures*, Bruxelles-Beloeil, chez les auteurs, 1993 ; Georges COLIN, *La reliure féminine et les arts du cuir en Belgique à la Belle Époque*, Bruxelles, Librairie Fl. Tulkens, 2004 ; *id.*, « La reliure féminine en Belgique au temps des Arts Déco », dans *Bibliophilie et reliures : mélanges offerts à Michel Wittock*, éd. Annie De Coster, Claude Sorgeloos et Marcus de Schepper, Bruxelles, Bibliotheca Wittockiana, 2006, p. 126-137 ; Bertrand FEDERINOV, *Micheline de Bellefroid, 1927-2008*, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2011.

de la librairie, de la diffusion, de la consommation, des réseaux et des paramètres économiques. Comme ailleurs, on tend à mettre d'abord en exergue l'ancien et le rare, les siècles les plus éloignés au détriment du moderne, du commun et des études de masse. Comme ailleurs, les historiens sont des bibliothécaires, archivistes, bibliophiles et universitaires. Peut-être la présence de typographes investis dans l'histoire de leur métier est-elle plus marquée, comme le montrent les activités de Jean Dumont et de Jean-Barthélemy Vincent, grand-père d'Auguste¹³². Et les écueils sont identiques. L'aspect biographique ou familial, par exemple, contribue certes aux synthèses et études de fond, mais les grands noms reviennent de façon récurrente, occultant de nombreux intervenants dont on ne sait pratiquement rien.

Certains aspects de l'histoire du livre sont propres à Bruxelles, et structurels. Ailleurs, l'histoire du livre fonctionne en réseau homogène. À Liège, les recherches de la Société des Bibliophiles liégeois, de l'Institut archéologique liégeois et de l'Université, où travaillent Joseph Brassinne, Matthieu Grandjean, Mathieu Fiess ou Daniel Droixhe, s'appuient sur l'ancienne principauté et se complètent. À Anvers, le Musée Plantin-Moretus, son matériel, ses livres, ses archives, nourrissent la Société des Bibliophiles anversois et sa revue *De Gulden Passer*, créant à l'évidence de nombreuses opportunités et collaborations qui se concrétisent jusqu'à aujourd'hui, relayées par l'Université ou par le Vlaamse Werkgroep Boekgeschiedenis. À Bruxelles, il n'existe pas de société de bibliophiles bruxellois ou brabançons. Ce rôle est assumé par la Société des Bibliophiles de Belgique, établie dans la capitale et dont les membres viennent de tout le pays. Ses revues successives, *Le Bulletin du Bibliophile belge*, *Le Bibliophile belge* et *Le livre & l'estampe* accueillent de nombreuses contributions sur la culture de l'imprimé à Bruxelles depuis cinq cents ans. Ceci pallie la faible présence de l'histoire du livre au sein de la Société d'archéologie de Bruxelles, fondée en 1887. En un demi-siècle, ses *Annales* n'accueillent que trois articles liés de près ou de loin aux domaines du livre¹³³. Les *Cahiers bruxellois*, en revanche, y sont plus ouverts. Enfin, aux enseignants et bibliothécaires de

¹³² Jean DUMONT, *Le livre avant et depuis l'apparition de l'imprimerie*, Bruxelles, chez l'auteur, 1902 ; Jean-Barthélemy VINCENT, « Renseignement historique trouvé dans une préface de livre écrite par un ancien imprimeur de Bruxelles », *Bulletin du Bibliophile belge*, 14, 1858, p. 210-213 [Pieter Van de Velde] ; *id.*, « Essai sur l'histoire de la typographie en Belgique, depuis le xvi^e jusqu'au xix^e siècle », *Ibidem*, 15, 1859, p. 153-175 ; 16, 1860, p. 97-139 ; 17, 1862, p. 225-236 ; 18, 1862, p. 229-255.

¹³³ Victor ADVIELLE, « Un document inédit sur la liberté de la presse en Belgique sous Napoléon », *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 7, 1893, p. 362-364 [Weissenbruch] ; Louis PARIS, « Accessoires de reliures monastiques du xv^e siècle (fouilles de la rue de la Grande-Île, à Bruxelles) », *ibid.*, 21, 1907, p. 5-13 ; *id.*, « La bibliothèque du Conseil Souverain de Brabant », *ibid.*, 37, 1934, p. 5-83.

l'Université libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel, s'ajoutent d'autres acteurs, dont les conservateurs de la Bibliothèque royale de Belgique, de Frédéric de Reiffenberg à Auguste Vincent, et au-delà. Les structures et synergies sont donc très différentes, plus floues, constituant parfois un frein aux recherches collaboratives.

La coexistence de deux langues, néerlandais et français, tant dans les sources que dans l'édition et chez les historiens, est spécifique à Bruxelles. Ce qui pose habituellement un problème politique, ailleurs, constitue ici un avantage marqué. En forçant grossièrement le trait jusqu'à la caricature, on pourrait affirmer que les historiens flamands s'investissent beaucoup dans la période allant du xv^e au xvii^e siècle, dans les documents parus en néerlandais, souvent des imprimés populaires, puis dans la littérature flamande des xix^e et xx^e siècles ; les francophones, quant à eux, ciblent davantage l'époque des Lumières et les imprimés dérivant de la vie de cour, des élites, puis les auteurs belges de langue française. Les champs sont différents, mais s'avèrent complémentaires. Et parfois, on s'intéresse aussi aux mêmes problématiques.

Bruxelles, peut-être, souffre d'un mal identitaire. Elle est partagée entre son statut de ville brabançonne et son rang de siège administratif du gouvernement des Pays-Bas espagnols et autrichiens, puis de capitale et de région. Ceci lui donne un rôle tout particulier et moteur dans la production éditoriale, ce qui entraîne notamment une inflation de publications du xv^e au xix^e siècle¹³⁴, mais explique aussi les réticences de tout candidat bibliographe tenté par une bibliographie bruxelloise et le petit nombre d'études de fond, spécifiques, transversales ou globales¹³⁵. Bruxelles, néanmoins, et c'est aussi une richesse et une conséquence de ce statut particulier, apparaît indirectement dans toute étude à l'échelle de l'ensemble des Pays-Bas. Mais le faire pour l'ensemble de la Belgique est une entreprise rare aujourd'hui¹³⁶, à l'heure où l'on traite plus volontiers de l'histoire du livre en Flandre ou en Wallonie¹³⁷. Des études sur les spécificités de cette ville à différentes époques de son histoire et au sein de réseaux sont encore à naître.

¹³⁴ Les imprimés bruxellois des xvii^e-xviii^e siècles présents dans le catalogue de la Bibliothèque royale de Belgique sont estimés à 30 000 descriptions bibliographiques, doubles inclus.

¹³⁵ Stijn VAN ROSSEM, « Book History in Belgium: who harbours the Harbourless », *Jaarboek voor Nederlandse boekgeschiedenis*, 20, 2013, p. 99-109.

¹³⁶ Pascal DURAND et Tanguy HABRAND, *Histoire de l'édition en Belgique (xv^e-xxi^e siècle)*, Paris ; Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2018.

¹³⁷ Ludo SIMONS, *Geschiedenis van de Uitgeverij in Vlaanderen*, Tielt, Lannoo, 1984-1987 et *Het boek in Vlaanderen sinds 1800. Een cultuurgeschiedenis*, Tielt, Lannoo, 2013 ; Pascal DURAND et Tanguy HABRAND, « Aspects de l'édition en Wallonie du xix^e au xx^e siècle », dans *Histoire culturelle de la Wallonie*, éd. Bruno Dumoulin, Bruxelles, Fonds Mercator, 2012, p. 186-197 ; Sébastien AFONSO, *Imprimeurs et gens du livre dans les villes des Pays-Bas méridionaux de langue romane (ca. 1585-1700)*, thèse de doctorat inédite, Université libre de Bruxelles, 2016.

Le commerce du livre à Bruxelles au xvi^e siècle

S'il est un champ qui reste encore largement en friche pour l'histoire de l'économie du livre à Bruxelles, c'est sans conteste celui de la circulation et du commerce des livres au xvi^e siècle. On est, certes, relativement bien documenté sur la production imprimée, mais très peu d'études ont été consacrées aux contenus et aux origines des livres présents sur les étals des libraires bruxellois¹. Cette situation est d'autant plus problématique qu'elle offre aux historiens actuels une vision complètement biaisée de l'état de la culture livresque de cette ville au début de l'époque moderne. On ne peut en effet se contenter d'étudier le catalogue des imprimeurs du cru pour se faire une idée des goûts intellectuels des habitants de Bruxelles. Une telle démarche laisserait certainement apparaître, pour la seconde moitié du xvi^e siècle, une curiosité immodérée pour les ordonnances et autres placards émis par les autorités centrales.

Même si la place de la capitale du duché de Brabant dans l'industrie du livre du xvi^e siècle n'est en rien comparable à celle d'Anvers, Bruxelles a toutefois accueilli en ses murs des boutiques capables de répondre aux attentes de la clientèle locale ou de passage. Ainsi, quelque trente libraires sont documentés pour l'ensemble du siècle, dont une dizaine rien que pour l'année 1569, pour

* Marie Skłodowska-Curie Research fellow – LE STUDIUM, Loire Valley Institute of Advanced Studies; Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (Université de Tours). Maître de conférences à l'Université de Liège.

¹ Sur les différents imprimeurs actifs au xvi^e siècle, voir entre autres : Anne ROUZET, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs belges des xv^e et xvi^e siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle*, Nieuwkoop, De Graaf, 1975, p. 1-2, 87-88, 152-153, 160-161, 230-232; Herman PLEIJ, *De wereld volgens Thomas van der Noot*, Muideberg, Dick Coutinho, 1982; Edmond ROOBAERT, « Michiel van Hamont. Hellebaardier van de keizer, rederijker en drukker van de koninklijke ordonnances en plakaten », dans *Miscellanea in memoriam Pierre Cockshaw (1938-2008)*, éd. Frank Daelemans et Ann Kelders, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2009, p. 465-485; Cesar MANRIQUE FIGUEORA, « Los impresores bruselelenses y su producción dirigida al mercado hispano, siglos xvi-xvii. El caso de la imprenta del Águila de Oro de Rutger Velpius, Hubert Anthoine-Velpius y la imprenta de los Mommaert », *Erebea. Revista de Humanidades y Ciencias Sociales*, 2, 2012, p. 205-226; Renaud ADAM, *Vivre et imprimer dans les Pays-Bas méridionaux (des origines à la Réforme)*, Turnhout, Brepols, 2018, t. 1, p. 225-228; II, p. 106-109, 175-178 (sous presse).

une population estimée à quelque 46 000 habitants². Ce chiffre pourrait certainement être revu à la hausse à la faveur de la découverte de nouvelles archives, car le nom de bon nombre d'entre eux nous est parvenu grâce à leur intervention financière dans une édition ou pour leurs relations commerciales avec Christophe Plantin et ses héritiers. Ces dernières années, la connaissance des acteurs de la librairie à Bruxelles a largement profité des recherches menées en archives par Edmond Roobaert, qui a notamment conduit des investigations au sein de la clientèle des libraires (institutionnelle et privée) et a complété la biographie de l'imprimeur-libraire Michiel van Hamont³.

Notre ambition ici est de profiter des acquis des recherches menées par nos prédécesseurs, complétées par nos propres travaux, pour proposer un exposé synthétique sur le commerce du livre à Bruxelles au xvi^e siècle, avec une attention particulière pour les acteurs de cette branche économique et la circulation effective des livres.

Les débuts du xvi^e siècle restent relativement mal documentés. Les informations concernant le marché du livre bruxellois doivent être glanées au gré des découvertes archivistiques ou de l'analyse de corpus de livres. Il convient ainsi de pointer en premier lieu les activités du libraire Willem Houtmaert *alias* van der Meer, dont la biographie demeure mal connue⁴. Son nom est mentionné pour la première fois le 18 octobre 1492 lors de sa désignation en tant que tuteur des enfants de sa proche parente (sa sœur ?) Kathlyne van der Meer, peu après le décès du mari de cette dernière, Mathias van der Goes, premier imprimeur d'Anvers. Il réapparaît ensuite, en 1497, en qualité de commanditaire d'un livre d'heures en néerlandais réalisé par l'imprimeur parisien Jean Higman⁵. Il réside alors à Anvers, à la *Vogelhuys*, chez l'imprimeur Govaert Bac, le second époux de Kathlyne van der Meer, comme l'indique le colophon de cette impression. L'année suivante, le 20 octobre 1498, Jean Higman imprime

² Anne ROUZET, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs belges...*, *op. cit.* [note 1], p. 1-2, 20, 25, 27, 30, 75, 87-88, 91, 98-99, 119, 139-140, 152-153, 160-161, 174, 187, 203, 221, 223, 226, 230-232 ; Edmond ROOBAERT, « De zestiende-eeuwse Brusselse boekhandelaars en hun klanten bij de Brusselse clerus », dans *Liber amicorum Raphaël De Smedt*, éd. André Tourneux, IV, Louvain, Peeters, 2001, p. 47-70. Le chiffre de la population de Bruxelles au xvi^e siècle provient de : Alexandre HENNE et Alphonse WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie encyclopédique de Perichon, 1845, t. 3, p. 21.

³ « De zestiende-eeuwse Brusselse boekhandelaars... », *op. cit.* [note 2], p. 47-70 ; « Centrale en gewestelijke besturen en hun aankopen en bestellingen bij boekhandelaars en -drukkers (16^{de} eeuw) », *Archives et bibliothèques de Belgique*, 76, 2005, p. 1-66 ; « Michiel van Hamont... », *op. cit.* [note 1], p. 465-485.

⁴ Anne ROUZET, *Dictionnaire...*, *op. cit.* [note 1], p. 98-99 ; Renaud ADAM, *Vivre et imprimer...*, *op. cit.* [note 1], I, p. 102-103, 167, 177-179, 181-185.

⁵ ISTC ih00431350.

pour lui un missel à l'usage du diocèse de Tournai⁶. Houtmaert quitte ensuite Anvers pour s'établir à Bruxelles où il a notamment pour client Philippe le Beau qui lui achète, en 1499, un missel à l'usage de Rome *en prainte et enluminé*, destiné à sa chapelle, ainsi que les chroniques de Froissart *en papier emprintez* à l'intention de Marguerite d'York, dernière épouse de Charles le Téméraire⁷. Aucun des deux exemplaires n'a été retrouvé. S'il est impossible de déterminer l'origine du missel, les chroniques de Froissart achetées par Philippe le Beau sont sans aucun doute celles imprimées pour Antoine Vérard avant 1499⁸. La clientèle de Houtmaert compte aussi des membres du clergé local, à l'image de Willem Bouwens, chanoine de Saint-Géry, ou du vicaire général Jacob Anthonis⁹. De Bruxelles, le libraire passe commande auprès de Wolfgang Hopyl d'une version néerlandaise de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, en 1505, d'un bréviaire à l'usage de la collégiale bruxelloise Saint-Gudule ainsi que d'un diurnal à l'usage du diocèse d'Utrecht, en 1506¹⁰. Il termine sa carrière à Louvain. Sa dernière publication, un office de la Vierge, sort de l'atelier parisien de Jean Philippi en 1513¹¹. Houtmaert décède avant le 13 juillet 1515, son épouse étant alors qualifiée de *weduwe wijlen Willems Houtmaer tot Loevene geseten* dans un acte des échevins d'Anvers¹². La période bruxelloise de Houtmaert est riche d'indications non seulement sur l'existence d'un marché du livre de luxe où le souverain se fournissait à l'occasion, mais aussi sur l'étroite connexion entre Bruxelles et Paris, Houtmaert s'y approvisionnant en livres pour ses prestigieux clients et passant commande pour l'impression d'ouvrages liturgiques et hagiographiques. Enfin, premier éditeur des Pays-Bas méridionaux à ne pas avoir exercé le métier d'imprimeur, Willem Houtmaert apparaît comme une figure importante du négoce du livre des anciens Pays-Bas, entretenant un commerce de luxe et prenant à son compte plusieurs éditions exécutées à Paris¹³.

D'autres libraires bruxellois de la première moitié du xv^e siècle se sont également investis dans le champ éditorial, à l'instar d'Hendrik int Kelderken qui a cofinancé en 1518, avec l'imprimeur anversoïis Michiel Hillen, une

⁶ ISTC im00727000.

⁷ Hanno WIJSMAN, « Philippe le Beau et ses livres : rencontre entre une époque et une personnalité », dans *Books in Transition at the Time of Philip the Fair. Manuscripts and Printed Books in the Late Fifteenth and Early Sixteenth Century Low Countries*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 59-60.

⁸ ISTC if00322000.

⁹ Edmond ROOBAERT, « De zestiende-eeuwse Brusselse boekhandelaars... », *art. cit.* [note 2], p. 50.

¹⁰ USTC 441891, 407295, 436733.

¹¹ USTC 436872.

¹² Anvers, Stadsarchief, Schepenregister 147 (1515), fol. 93r.

¹³ Sur le partage d'édition au début du xv^e siècle dans les Pays-Bas méridionaux, voir : Renaud ADAM, *Vivre et imprimer...*, *op. cit.* [note 1], I, p. 103-104.

Syntaxis de Jean Despautère¹⁴. Cette édition devait certainement être destinée à un public fréquentant les écoles latines de la ville ou soucieux de parfaire sa maîtrise du latin¹⁵. La page de titre renseigne la boutique du libraire à proximité de l'église Saint-Nicolas, non loin de l'Hôtel des Monnaies, l'actuelle Bourse. Cet Hendrik int Kelderken pourrait être identifié au libraire Hendrick chez qui l'imprimeur anversois Willem Vorsterman avait chargé son confrère bruxellois, Thomas van der Noot, d'aller recueillir le restant d'un crédit encore dû (7 mai 1522)¹⁶. Il s'agit d'un bel exemple de l'application du système de la lettre de change dite triangulaire – le débiteur payant sa dette à une tierce personne également en affaires avec le créateur – alors en vigueur pour les transactions commerciales¹⁷. Edmond Roobaert n'exclut pas la possibilité que, derrière les deux patronymes *Hendrik int Kelderken* et *Hendrik de librier*, se cache en réalité le libraire Hendrick van Offene(n), actif entre la fin du xv^e et le début du xvi^e siècle, libraire officiel de la ville¹⁸. Ce Hendrick van Offenen est vraisemblablement lié au libraire Joos van Offen, installé à Anvers mais d'origine bruxelloise, qui fut tuteur des enfants du premier mariage de Kathlyne van der Meer conjointement avec Willem Houtmaert, évoqué précédemment. Au décès de Joos van Offen en septembre 1493, le second mari de Kathlyne van der Meer, l'imprimeur Govaert Bac, est entre autres désigné comme tuteur de ses enfants¹⁹. Ces exemples de solidarités familiales illustrent toute la force des liens au sein de la communauté des métiers du livre ainsi que l'existence de connexions importantes entre les marchands du livre bruxellois et anversois.

Thomas van der Noot est assurément l'une des figures les plus intéressantes de l'industrie du livre à Bruxelles du début du xvi^e siècle²⁰. Fils naturel d'un membre éminent d'une famille patricienne bruxelloise, il est le deuxième

¹⁴ USTC 437020.

¹⁵ Sur l'enseignement à Bruxelles : Vincent LAMY, « Les grandes écoles à Bruxelles depuis les origines jusqu'à l'établissement des Jésuites et des Augustins », *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, 30, 1924-25, p. 50-64.

¹⁶ Anvers, Stadsarchief, Schepenregister 162 (1522), f. 244v.

¹⁷ Sur ce système : Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1979, t. 2, p. 117-124.

¹⁸ Edmond ROOBAERT, « De zestiende-eeuwse Brusselse boekhandelaars... », *art. cit.* [note 2], p. 49.

¹⁹ Anvers, Stadsarchief, Certificatieboek 2, fol. 200r; Renaud ADAM, « Living and Printing in Antwerp in the Late Fifteenth and Early Sixteenth Centuries : a Social Enquiry », dans *Urban Perspectives on Sixteenth-Century Netherlandish Art & Culture*, éd. Ethan Matt Kavalier et Anne-Laure Van Bruaene, Turnhout, Brepols, 2018, p. 95-96 ; *id.*, *Vivre et imprimer...*, *op. cit.* [note 1], I, p. 183-184.

²⁰ Anne ROUZET, *Dictionnaire...*, *op. cit.* [note 1], p. 160-161 ; Herman PLEIJ, *De wereld volgens Thomas van der Noot...*, *op. cit.* [note 1], *passim* ; Renaud ADAM, *Vivre et imprimer...*, *op. cit.* [note 1], I, p. 225-227 ; t. 2, p. 106-109, 175-178.

imprimeur que cette ville accueillit²¹. Après une formation *tant à Lion Paris comme en aultres villes et citez renommées*, comme le précise son premier privilège, et une courte expérience à Anvers, Thomas van der Noot ouvre un atelier typographique à Bruxelles aux alentours de 1508, soit plus de vingt ans après la cessation des activités des Frères de la Vie commune, premiers imprimeurs de la ville (1475-1486)²². Il met un terme à ses activités soit à la fin de l'année 1523, soit au début de l'année suivante. Son catalogue compte une quarantaine de titres et se compose presque exclusivement d'ouvrages en néerlandais. Il en a traduit certains directement du latin, du français, de l'allemand et de l'espagnol, laissant de la sorte deviner une personnalité d'exception pour l'histoire littéraire. Sa production est variée et éclectique : livres de dévotion populaire, ouvrages historiques, poèmes de rhétoriciens bruxellois, pièces de circonstance, manuels de pharmacologie, d'obstétrique, de mathématiques et même un traité de cuisine. La clientèle visée par le typographe est clairement locale, en l'occurrence la bourgeoisie de sa ville d'expression néerlandaise. En plus de ses contacts noués à Bruxelles, Thomas van der Noot a gardé des liens avec ses collègues anversoïses, et plus particulièrement avec Claes de Grave. En effet, les deux imprimeurs ont publié de concert trois ouvrages²³ et sont les deux premiers imprimeurs à avoir obtenu un privilège, Grave le 5 janvier 1512 (n. st.), van der Noot sept jours plus tard²⁴. Le typographe bruxellois a également imprimé deux ouvrages pour le compte d'autres libraires : sa propre traduction du *Lucero de la vida christiana* de Pedro Ximenez de Prexano pour Doen Pieterszoon d'Amsterdam, parue le 20 novembre 1518 sous le titre de *Licht der kerstene*, ainsi que le *Joyeux reveil de le election imperiale de Prinche Charles* de Nicaise Ladam pour Antoine Membru de Valenciennes vers 1519²⁵. Malgré sa petite taille, la manufacture bruxelloise du livre semble ainsi jouir d'une certaine forme d'attractivité.

²¹ Sa condition de bâtard lui interdisant l'accès à un office public, suite à une ordonnance communale de 1481, pourrait expliquer en partie son orientation professionnelle (Philippe GODDING, « Liste chronologique provisoire des ordonnances intéressant le droit privé et pénal de la Ville de Bruxelles (1229-1657) », *Publications de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, 17, 1953, p. 392).

²² Anne ROUZET, *Dictionnaire ...*, *op. cit.* [note 1], p. 66 ; Renaud ADAM, *Vivre et imprimer...*, *op. cit.* [note 1], II, p. 50-53, 153-154.

²³ USTC 436860, 436889, 407305.

²⁴ Sur la problématique du privilège : Renaud ADAM, « La contrefaçon dans les anciens Pays-Bas (xv^e -xvii^e siècles) », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, XIII, 2017, p. 23-26 ; *id.*, « The Profession of Printer in the Southern Netherlands before the Reformation. Considerations on Professional, Religious and State Legislations », dans *Censorship and Catholic Reform in the Early Modern Low Countries*, éd. Wim François, Violet Soen et Dries Vanyacker, Turnhout, Brepols, 2017, p. 19-22.

²⁵ USTC 425613, 72782. Le *Joyeux reveil de le election imperiale de Prinche Charles* de Nicaise Ladam peut être considéré comme la première contrefaçon des Pays-Bas méridionaux au sens juridique du terme. Voir : Renaud ADAM, « La contrefaçon dans les anciens Pays-Bas... », *art. cit.* [note 24], p. 28-29 ; Katell LAVÉANT et Malcolm WALSBY, « Celebrating, Interpreting, and

Thomas van der Noot est véritablement une personnalité atypique. Son importance dépasse largement le cadre de l'histoire de l'art typographique. Il est en effet le seul imprimeur de sa génération à produire lui-même les traductions des ouvrages qu'il publie. En outre, par ses choix éditoriaux, il nous fournit incontestablement un précieux miroir de la vie intellectuelle au sein de la classe bourgeoise à Bruxelles au début du xvi^e siècle.

Il importe maintenant de tenter de prendre la mesure réelle de la circulation effective des livres à Bruxelles en ce premier tiers du xvi^e siècle, ce que l'étude du catalogue de Thomas van der Noot – pourtant riche d'information sur les goûts de la bourgeoisie lettrée de la ville – ne permet que très partiellement. L'étude de la prestigieuse collection de ce grand bibliophile qu'était Fernando Colomb, second fils du célèbre explorateur, nous sera d'une aide précieuse, car il est passé à Bruxelles et avait coutume de consigner par écrit les informations relatives au lieu, à la date et au prix d'achat de ses livres. Ces renseignements, d'une grande richesse, permettent de retracer les voyages du collectionneur et de reconstituer les routes commerciales du livre au début du xvi^e siècle²⁶.

Fernando Colomb s'embarque pour les anciens Pays-Bas en mai 1520, accompagnant Charles Quint, qui quitte alors l'Espagne pour se rendre à Aix-la-Chapelle et y recevoir la couronne de roi des Romains²⁷. Il arrive à Bruxelles au début du mois de juillet et fait notamment l'acquisition, le 9 de ce mois, de

Spreading News: Nicaise Ladam and Publishing Topical Poetry in the Southern Low Countries (1508-1522) », *Quaerendo*, 48, 2018, p. 17-38.

²⁶ À sa mort, le 12 juillet 1539, Fernando Colomb laisse dans son hôtel particulier de Séville une bibliothèque riche de plus de 15 300 livres et plaquettes reliés en quelque 12 000 volumes. Cette collection s'est constituée au fil de ses nombreuses pérégrinations en Europe au service de Charles Quint ou pour veiller à la défense de ses propres intérêts. Initialement destinée à son neveu, la bibliothèque est finalement entrée en possession du chapitre cathédral de Séville en 1552 où elle est encore conservée actuellement. Cependant, l'incurie et la négligence de ses gardiens successifs ont entraîné, entre la seconde moitié du xvi^e et la fin du xix^e siècle, la perte d'au moins la moitié du fonds primitif. Réduit à quelque 7 000 titres, l'ensemble n'en reste pas moins exceptionnel tant par la rareté de certaines pièces que par le soin avec lequel Fernando Colomb a traité ses livres. La bibliographie relative à la *Colombina* est trop abondante pour être présentée en une seule note. On consultera avec profit l'ouvrage suivant : Juan GUILLÉN TORRALBA, *Historia de las Bibliotecas Capitulares y Colombina*, Séville, Fundación José Manuel Lara, 2006. L'intérêt des notes de Fernando Colomb pour l'étude du marché du livre français a déjà été pointée par : Klaus WAGNER, « Le commerce du livre en France au début du xvi^e siècle d'après les notes manuscrites de Fernando Colomb », *Bulletin du Bibliophile*, 1992 (2), p. 305-328.

²⁷ Sur les voyages de Colomb : Henry HARRISSE, *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres. Essai critique*, Paris, Librairie Tross, 1872, p. 9-28 ; Guy BEAUJOUAN, « Fernand Colomb et l'Europe intellectuelle de son temps », *Journal des savants*, 1960 (4), p. 145-159 ; Klaus WAGNER, « El itinerario de Hernando Colón según sus anotaciones. Datos para la biografía del bibliófilo sevillano », *Archivo Hispalense*, 203, 1984, p. 81-99.

plusieurs œuvres d'Érasme, auquel il voue une véritable admiration : le *Novum Testamentum* dans l'édition de 1519, le *Scarabeus* imprimé en 1517, l'*Apologia ad Iacobum Fabrum Stapulensem*, le *Bellum* et le *Caton*, qui datent de la même année, ainsi qu'un index aux *Lucubraciunculae* réalisé par l'imprimeur Thierry Martens en 1519, également auteur de toutes ces impressions²⁸. Fernando Colomb se procure également un *Theodulus* exécuté quelques années plus tôt, en 1508, par le même typographe pour le compte de deux libraires londoniens, Judocus Pilgrim et Henricus Jacobi²⁹. Il apparaît ainsi que Thierry Martens, qui était alors basé à Louvain et y travaillait en étroite collaboration avec Érasme, bénéficiait de liens commerciaux solides avec la capitale de son duché³⁰. Le bibliophile espagnol est également entré en possession d'un exemplaire d'une *Legenda sanctorum* de Jacques de Voragine, sortie le 27 novembre 1517 des presses lyonnaises de Guillaume Huyon et Pierre Paris³¹.

Voyageur infatigable, Fernando Colomb revient dans les Pays-Bas méridionaux en 1531. Il y séjourne six mois, entre mai et octobre. Selon ses registres, il a fait l'acquisition de 314 livres, dont seulement 44 ont survécu³². Les livres acquis par Colomb au cours de son séjour bruxellois (achats effectués les 16 et 26 août) proviennent d'horizons différents. Sont encore conservés à la *Colombina* trois livres en provenance de Paris, deux d'Anvers, un de Louvain et un dernier de Cologne³³. Les thématiques sont aussi très variées : *Veritas fucata seu de licentia poeticae* de Juan Luis Vivès, *De fuga seculi*, d'Ambroise de Milan, *Propugnaculum Mariae in antimarianos* de Jérôme de Hangest, *Livre plaisant pour apprendre à faire et ordonner toutes tabulatures hors le discant* attribué à Sebastian Virdung, l'anonyme *Die excellente cronike van Brabant, Vlaenderen, Hollant en Zeelant*, le *Libellus de institutione puerorum* de Jean Gerson ainsi que

²⁸ USTC 400404, 442223, 400368, 403373, 403125, 437056. Seule l'*Apologia ad Iacobum Fabrum Stapulensem* est encore conservée : ANTONIO SEGURA MORERA, *et alii*, *Catálogo de los impresos del siglo XVI de la Biblioteca Colombina de Sevilla*, Séville, Cabildo de la Santa Metropolitana y Patriarcal Iglesia Catedral de Sevilla, 2001, t. II, n° 667. Les autres ouvrages nous sont connus grâce à un inventaire manuscrit de la bibliothèque qui contient les acquisitions antérieures à 1530. Nous avons travaillé sur le fac-similé : *Catalogue of the Library of Ferdinand Columbus. Reproduced in facsimile from the Unique Manuscript in the Columbine Library of Sevilla by Archer M. Huntington*, New York, Hispanic Society of America, 1905, n°s 316, 977, 978, 979, 1092, 1093, 1822.

²⁹ USTC 400282.

³⁰ Sur cet imprimeur d'Érasme, lire notre biographie écrite avec Alexandre VANAUTGAERDEN : *Thierry Martens et la figure de l'imprimeur humaniste (une nouvelle biographie)*, Bruxelles, Musée Érasme ; Turnhout, Brepols, 2009.

³¹ ANTONIO SEGURA MORERA, *et al.*, *Catálogo de los impresos del siglo XVI...*, *op. cit.* [note 28], III, n° 544.

³² Guy BEAUJOUAN, « Fernand Colomb et l'Europe intellectuelle... », *art. cit.* [note 27], p. 155.

³³ ANTONIO SEGURA MORERA, *et al.*, *Catálogo de los impresos del siglo XVI...*, *op. cit.* [note 28], I, n° 203 ; II, n° 420 ; III, n°s 90, 175, 197bis, 781 ; V, n° 854.

l'*In verba Domini supra montem explanatio* d'Agacio Guidacerio. Il s'agit presque exclusivement de nouveautés : l'édition la plus récente date de 1531, l'essentiel est de 1529-1530, et la plus ancienne remonte à moins de huit années avant la venue de Ferdinando Colomb à Bruxelles, soit vers 1523/24.

L'examen de la bibliothèque réunie par le fils de Christophe Colomb nous apprend notamment que les étals bruxellois proposaient une production variée (humanisme, histoire, grammaire, religion, musique...), multilingue (latin, néerlandais et français) et issue tant du marché local que de grands centres typographiques voisins (Cologne, Lyon et Paris). Enfin, il convient également de pointer la rapidité de certains échanges internationaux. Ainsi, l'ouvrage d'Agacio Guidacerio, *In verba Domini supra montem explanatio*, imprimé à Paris par Christian Wechel en 1531, est déjà disponible à Bruxelles à la fin de l'été de la même année.

Les noms du ou des fournisseur(s) de Fernando Colomb ne sont hélas pas connus. S'est-il approvisionné chez Hendrick van Offene(n) ou éventuellement chez Mark Martens, dont les activités sont documentées pour les années 1530-1540³⁴ ? L'évocation de ce dernier libraire permet de surcroît de revenir sur la problématique du contrôle du marché du livre par les autorités centrales et sur celle de la circulation d'œuvres réformées à Bruxelles. En effet, Mark Martens dut répondre, le 19 janvier 1536 (n. st), aux accusations du procureur de Brabant lui reprochant d'avoir écoulé des livres prohibés, imprimés à Anvers. Il se défendit en prétextant que les ouvrages incriminés avaient également été mis en vente dans d'autres villes du duché, comme Louvain, Malines ou encore Anvers. Quelques mois plus tard, avec son confrère Jacob van Liesvelt, il comparait de nouveau devant les autorités judiciaires brabançonnaises à propos de la détention d'un privilège les autorisant à imprimer, en langues vernaculaires (français et néerlandais), une bulle du pape Paul III sur le concile de Mantoue³⁵. Leur défense commune reposait sur l'obtention d'un octroi, le 10 juillet 1536, leur permettant de reproduire ce texte. Ces deux affaires n'eurent apparemment pas de suite. Les arguments avancés par les accusés auront certainement su convaincre le procureur du Brabant³⁶. Nous

³⁴ Anne ROUZET, *Dictionnaire ...*, *op. cit.* [note 1], p. 139-140.

³⁵ Seul un exemplaire en néerlandais de cette bulle est conservé (USTC 437812). Les tracasseries judiciaires engendrés par cette publication auraient-ils fait hésiter les deux hommes à se lancer dans l'impression d'une version française de cette bulle ? Le caractère éphémère, par essence, de ce type de publication pourrait aussi expliquer la perte de tous les exemplaires.

³⁶ Sur cette affaire : Prosper VERHEYDEN, « Verhooren van Mark Martens en van Jacob van Liesveldt (1536) », *Tijdschrift voor boek- en bibliothekenwezen*, 4, 1906, p. 245-261 ; Auguste VINCENT, « L'interrogatoire de Marc Martens et Jacques van Liesveldt », *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, 7, 1909, p. 40-44.

ignorons si Mark Martens avait embrassé le parti réformé. Bruxelles hébergeait alors plusieurs communautés protestantes, influencées notamment par les thèses anabaptistes, qui furent sévèrement réprimées par les autorités³⁷. Les années 1530-1540 correspondent d'ailleurs à un tournant dans la répression, qui n'épargna pas les métiers du livre. Ainsi, Jacob van Liesvelt fut décapité le 28 novembre 1545 à Anvers, accusé d'avoir imprimé des écrits hérétiques³⁸.

La recherche d'ouvrages hérétiques et le contrôle de l'orthodoxie des ouvrages proposés à la vente à Bruxelles sont à l'origine d'une visite surprise, le 16 mars 1569, chez tous les libraires bruxellois, d'inquisiteurs, d'officiers de justice et de théologiens³⁹. Des descentes similaires furent effectuées le même jour sur l'ensemble du territoire encore sous domination espagnole. Ces actions s'inscrivaient dans le programme de répression du soulèvement politico-religieux d'une partie de la population des anciens Pays-Bas contre Philippe II. Elles furent décidées et mises en place par le duc d'Albe, Fernando de Toledo, alors gouverneur général des Pays-Bas et à la tête du Conseil des troubles, un tribunal d'exception actif entre 1567 et 1576⁴⁰. Les émissaires du duc d'Albe ont visité onze libraires à Bruxelles et ont dressé une liste de 75 feuillets reprenant l'ensemble des titres, autorisés et suspects, découverts chez ces marchands. Ce document, envoyé par la suite aux autorités centrales en vue de la préparation de l'*Index* qui paraîtra chez Plantin en 1570, est aujourd'hui conservé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles⁴¹. Parmi les noms des libraires mentionnés dans cet inventaire, seulement sept d'entre eux étaient connus par d'autres sources, soit par leurs relations avec Christophe Plantin, soit pour leurs activités d'éditeurs (ils sont identifiés dans le tableau ci-dessous

³⁷ Johan DECAVELE, « Réforme et Contre-réforme », dans *Bruxelles. Croissance d'une capitale*, dir. Jean Stengers, Anvers, Mercator, 1979, p. 94-95. Des écrits de Luther circulaient déjà en 1521 à Bruxelles. Jan der Kinderen, l'un des personnages-clés des premiers cercles réformés bruxellois, déclara avoir obtenu ces livres par l'entremise du libraire *Hendrik*, identifié par Johan Decavele à Hendrik Int Kelderken (« De opkomst van het protestantisme te Brussel », *Noordgouw. Cultureel Tijdschrift van de Provincie Antwerpen*, 19-20, 1979-1983, p. 91). Quelques années plus tard, en 1527, se déroula un procès retentissant avec une soixantaine d'accusés, dont le peintre de la cour Bernard van Orley, auxquels l'on reprochait notamment la possession de livres hérétiques (Alexandre GALAND, *The Flemish Primitives: The Bernard van Orley Group*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 67-70).

³⁸ Anne ROUZET, *Dictionnaire ...*, *op. cit.* [note 1], p. 128-129.

³⁹ Sur ce qui suit : Renaud ADAM, « "Men and Books under Watch" : the Brussels' Book Market in the Mid-Sixteenth Century through the Inquisitorial Archives », dans *Buying and Selling. The Early Book Trade and the International Marketplace*, éd. Shanti Graheli, Leyde, Brill, à paraître.

⁴⁰ Fernand WILLOCX, *Introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la Principauté de Liège*, Louvain, Librairie universitaire, 1929, p. 140-148 ; Alphonse VERHEYDEN, *Le Conseil des Troubles*, Flavion-Florennes, Le Phare, 1981.

⁴¹ Bruxelles, Archives générales du Royaume, Conseil des troubles, registre 28.

par un astérisque). En raison du caractère parfois très laconique de certaines descriptions, il est très difficile d'avancer des chiffres précis. C'est pourquoi nous avons préféré nous limiter à fournir des estimations dans le tableau ci-dessous. Ces données devront être considérées comme des indicateurs de tendance, permettant d'apprécier la taille des fonds de ces libraires :

<i>Libraire</i>	<i>Titres</i>
Joachim de Reulx*	ca 300
Johannes vander Hagen	ca 400
Franciscus Trots*	ca 800
Nicolaus Torcy*	ca 200
Laurentius vander Broeck*	ca 320
Michiel van Hamont*	ca 800
Theodoricus Hermans	ca 400
Ferdinand Liesvelt	ca 400
Peter Goey*	ca 500
Jasperus Eyens	ca 80
Petrus Van Tombe*	ca 1 000
<i>Total</i>	<i>ca 5 200</i>

Les inventaires dressés à la demande du duc d'Albe constituent assurément une source de premier ordre, un témoignage unique sur la situation du marché du livre à Bruxelles au milieu du XVI^e siècle. Leur lecture a permis de pointer quelque 5 200 titres en circulation ou, tout du moins, en dépôt chez des libraires bruxellois. L'identification de l'ensemble des publications aurait été trop chronophage pour la présente contribution. C'est pourquoi il a été décidé de se concentrer uniquement sur Michiel van Hamont, retenu en raison de son statut d'imprimeur-juré du roi et de la documentation disponible à son sujet. Ce typographe s'est installé à Bruxelles autour des années 1554, après avoir notamment voyagé en Espagne et s'être formé auprès de Jan Berntszoon à Utrecht⁴². Il décède en 1585. Sa production n'est toutefois pas très importante, quelques rares livres, une quinzaine. Il s'est en réalité spécialisé dans les écrits officiels, reproduisant au cours de sa carrière plus d'une centaine d'édits et autres ordonnances émanant des autorités centrales. Il était également graveur de lettres et d'estampes.

⁴² Anne ROUZET, *Dictionnaire ...*, *op. cit.* [note 1], p. 87-88; Edmond ROOBAERT, « Michiel van Hamont... », *op. cit.* [note 1], p. 465-485.

L'inventaire de son magasin mentionne quelque 800 items, soit un peu plus de 850 œuvres dont une soixantaine considérées comme suspicieuses ou prohibées, parmi lesquelles les textes d'Érasme reviennent le plus souvent. Les descriptions sont sommaires : un court titre complété du nom de l'auteur. On trouve parfois des informations additionnelles, comme le nom de l'imprimeur ou la présence d'illustrations. La lecture de cet inventaire révèle que la boutique de Michiel van Hamont n'était pas spécialisée dans l'une ou l'autre discipline. Son fonds comprend principalement des ouvrages religieux (41 %) et des textes littéraires (36 %). Les disciplines artistiques et scientifiques sont également présentes, mais en plus faible quantité (13 %). L'offre de livres juridiques et philosophiques est, pour sa part, limitée à la portion congrue (4 % chacune). Près de 44 % des œuvres sont rédigées en latin. Les livres néerlandais représentent 36 % du stock. Le français arrive en troisième position avec 95 livres (11 %). Le nombre d'œuvres imprimées dans d'autres langues est minime, mais non négligeable : 34 livres ont été imprimés dans une combinaison de langues (français-néerlandais, latin-néerlandais, latin-grec, français-espagnol, dictionnaire à quatre langues...), 15 en espagnol, 9 en italien, 6 en allemand, 4 en grec ; l'anglais et l'hébreu sont marginaux, avec seulement 1 texte dans chaque langue.

L'inventaire du magasin de Michiel van Hamont révèle aussi des informations sur la fourniture de livres à Bruxelles, grâce aux noms d'imprimeurs ou aux lieux d'éditions mentionnés çà et là dans le document. On découvre ainsi des ouvrages en provenance de toute l'Europe, avec une majorité d'ouvrages issus de centres typographiques du Nord : anciens Pays-Bas (Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Cambrai, Delft, Deventer, Gand, Gouda, Harlem, Kampen, Louvain, Utrecht), France (Lyon, Paris, Rouen), terres d'Empire (Augsbourg, Cologne, Dillingen, Dortmund, Francfort, Heidelberg, Ingolstadt, Leipzig, Strasbourg), Italie (Venise), Suisse (Bâle, Genève, Zürich), Espagne (Salamanque), Autriche (Prague) et Pologne (Wrocław). Il est possible que van Hamont ait directement contacté ses collègues au niveau local, comme cela pourrait être le cas pour les ouvrages imprimés à Anvers ou à Louvain. En revanche, on ne sait pas encore s'il s'est adressé personnellement aux imprimeurs de Cologne, de Zürich ou encore de Paris. Peut-être a-t-il bénéficié d'intermédiaires ? On pense évidemment à Christophe Plantin, dont les archives gardent d'ailleurs la trace de transactions avec l'imprimeur bruxellois⁴³. Il est possible, encore, qu'il se soit rendu en personne à la foire de Francfort.

Van Hamont s'est également investi dans le marché de seconde main. En effet, plus d'une entrée dans l'inventaire de sa boutique semble renvoyer à des

⁴³ Marc LEFÈVRE, « Libraires belges et relations commerciales avec Christophe Plantin et Jean Moretus », *De Gulden Passer*, 41, 1963, p. 18.

livres imprimés avant le début des activités de Hamont. On songe notamment à cet item, *Logices adminicula aut. Themst*, qui peut correspondre à un ouvrage sorti des presses d'Henri Estienne en 1511⁴⁴. À moins qu'il ne s'agisse, bien évidemment, d'une édition perdue. Hamont, à l'instar de ses confrères, s'est également occupé, à plus d'une reprise, de la liquidation de bibliothèques particulières, alimentant du coup le marché bruxellois du livre de seconde main⁴⁵. L'instauration d'une république calviniste à Bruxelles, à la fin des années 1570, eut une conséquence inattendue pour la circulation des livres de seconde main⁴⁶. En effet, à cette occasion, furent dispersées les bibliothèques des collégiales et des églises paroissiales ainsi que celles abritées dans tous les couvents de la ville. Les registres comptables consignants ces ventes et qui courent du 4 octobre 1580 au 6 octobre 1581 nous apprennent que les livres furent vendus au poids, au prix moyen de 11 florins les 100 livres de parchemin et de 3 florins les 100 livres de papier. Deux libraires, François Trots et Pierre Vander Tommen (Van Tombe?), se disputèrent la majorité des lots⁴⁷. Un nombre impressionnant de livres se retrouvèrent dans la foulée sur le marché. Malheureusement, les commissaires en charge de ces ventes n'ont pas déployé le même zèle que les envoyés du duc d'Albe une dizaine d'années plus tôt, ne nous permettant pas de prendre la pleine mesure de l'ensemble des livres proposés à la vente. Au siècle suivant, se généralisera la pratique d'imprimer des catalogues de vente en vue des liquidations publiques de bibliothèques privées, offrant de la sorte de précieux indicateurs sur l'état de la culture bruxelloise. Le plus ancien connu est celui décrivant la collection livresque de Charles III de Croÿ, dont l'inventaire fut réalisé après son décès en 1612 par Rutger Velpius et Hubert I Anthoine et imprimé par les mêmes deux ans plus tard⁴⁸.

Il reste, avant de terminer, à évoquer la problématique de la place de ces libraires au cœur du tissu urbain. Le nombre de personnes impliquées dans le négoce du livre ne semble pas avoir été assez élevé pour voir naître un quartier spécifiquement dédié au livre. Les adresses bibliographiques et des mentions

⁴⁴ Bruxelles, Archives générales du Royaume, Conseil des troubles, registre 28, fol. 31v. Référence de l'édition : USTC 180624.

⁴⁵ Edmond ROOBAERT, « De zestiende-eeuwse Brusselse boekhandelaars... », *art. cit.* [note 2], p. 47-70.

⁴⁶ Sur cette période : Olivier CAMMAERT, « L'iconoclisme sous la République calviniste à Bruxelles », dans *Des villes en révolte. Les « Républiques urbaines » aux Pays-Bas et en France pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle*, dir. Monique Weis, Turnhout, Brepols, 2010, p. 47-52.

⁴⁷ Louis GALESLOOT, « La vente publique, à Bruxelles, du mobilier de la cour et de celui des églises et couvents », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 14, 1872, p. 307-316.

⁴⁸ Ce document, non repris dans l'USTC, a récemment fait l'objet d'une publication sous la forme d'un fac-similé : *Lectures princières et commerce du livre. La bibliothèque de Charles III de Croÿ et sa mise en vente*, éd. Pierre Delsaerd, Yann Sordet, Paris, Édition des Cendres, 2017, 2 t.

dans des sources d'archives permettent toutefois de constater qu'il y eut un regroupement au sein de certains quartiers. Ainsi, si l'on prend le cas Thomas van der Noot, la lecture de ses colophons nous apprend qu'il a déménagé son officine à trois reprises. Il s'installe tout d'abord dans la *Cortte Ridderstrate*, qui relie l'Hôtel des Monnaies à l'église Saint-Nicolas (1508-1510?), et s'établit ensuite rue des Pierres (1511), derrière l'Hôtel de Ville, avant d'intégrer, vers 1523/24, le quartier du *Waermoesbroeck*, près de l'actuelle rue Potagère⁴⁹. Thomas van der Noot a donc évolué pour l'essentiel de sa vie professionnelle à proximité du centre économique et politique de Bruxelles. Cependant, il est difficile de préciser s'il a rejoint d'autres artisans du livre, les données étant relativement fragmentaires à ce sujet. Willem Houtmaert, par exemple, n'a jamais donné d'autres précisions que *wonende te Brussel in Brabant*, dans les colophons des livres qu'il a financés. De son côté, Hendrick van Offenen s'était établi *circa templum sancti Nicolai*, soit à proximité de la première habitation de Thomas van der Noot. Mark Martens officiait, pour sa part, sur la Grand-Place, en face de l'Hôtel de Ville. Les libraires actifs au cours de la seconde moitié du xvi^e siècle ont eu une démarche similaire à celle de Thomas van der Noot, ouvrant des boutiques au cœur du pouvoir, près du Palais (p. ex. François Trots, Rutger Velpius et Hubert I Anthoine) ou dans les environs de l'Hôtel de Ville (p. ex. Michiel van Hamont, Jan Mommaert et Robrecht Phalesius)⁵⁰.

Ces artisans du livre ont également pris une part active à la vie culturelle et religieuse de Bruxelles, à l'instar de la personnalité de Thomas van der Noot qui a rejoint la confrérie Notre-Dame des Sept Douleurs avec son épouse et ses enfants en 1521⁵¹. Cette confrérie, fondée en 1499, fut accueillie au sein de l'église Saint-Géry. Sa création repose sur une initiative de la chambre de rhétorique *De Lelie* et, plus particulièrement, de deux de ses membres les plus influents : les *stadsdichteren* et rhétoriciens Jan van Smeken et Jan Pertcheval⁵². Le succès est immédiat : la première année a enregistré

⁴⁹ Renaud ADAM, *Vivre et imprimer...*, *op. cit.* [note 1], I, p. 178-179.

⁵⁰ Une liste des adresses des libraires de Bruxelles est fournie dans : Anne ROUZET, *Dictionnaire...*, *op. cit.* [note 1], p. 274.

⁵¹ Bruxelles, Archives de la Ville, Ms. 3413, *Liber authenticus sacratissimae utriusque sexus christifidelium confraternitatis septem dolorum beatae Mariae virginis nuncupatae*, f. 270v. Sur ce manuscrit et sur cette confrérie, dont l'un des premiers chapitres a vu le jour à Anvers en 1492, voir : Pérégrin-Marie SOULIER, *La confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs dans les Flandres 1491-1519*, Bruxelles, Pères Servites de Marie, [1912] ; *The Seven Sorrows Confraternity of Brussels. Drama, Ceremony, and Art Patronage (16th-17th Centuries)*, éd. Emily S. Thelen, Turnhout, Brepols, 2015.

⁵² Susie SPEAKMAN SUTCH, « Jan Pertcheval and the Brussels Leliebroeders (1490-1500). The Model of a Conformist Rhetoricians Chamber? », dans *Conformisten en rebellen. Rederijkerscultuur in de Nederlanden (1400-1650)*, éd. Bart Ramakers, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2003, p. 95-106.

l'inscription de quelque 6 085 personnes, laïques et ecclésiastiques confondus. La présence de membres de la dynastie habsbourgeoise et de la haute aristocratie des anciens Pays-Bas n'est pas étrangère au rayonnement du chapitre bruxellois. Thomas van der Noot était également membre d'une autre confrérie, qui a entretenu des liens très étroits avec celle de Notre-Dame des Sept Douleurs : la confrérie de Saint-Sébastien de Bruxelles. Il a pu y croiser, aux côtés des arbalétriers bruxellois, d'éminents représentants de la vie culturelle de la capitale du duché de Brabant, parmi lesquels on peut pointer Bernard van Orley, peintre de la cour, le célèbre sculpteur Jan Borreman ainsi que Pieter Coeck van Aelst⁵³. On peut également évoquer l'appartenance de Michiel van Hamont à la chambre de rhétorique *Corenbloem*, pour qui il a imprimé en 1563 un texte célébrant une compétition de rhétoriciens qui s'était déroulée à Bruxelles en 1562⁵⁴. Peu après son installation à Bruxelles en 1585, Rutger Velpius devient membre de la Confrérie de la Sainte-Croix de Saint-Jacques-sur-Coudenberg (1586)⁵⁵. La vie de ces confréries religieuses et autres sociétés d'agrément, ponctuée par de nombreux rituels qui leur sont propres, a permis à ces artisans du livre non seulement de partager une identité commune avec d'autres confrères, mais également d'offrir l'opportunité de pénétrer la société urbaine, de se voir conférer un rôle de notable ainsi qu'une présomption de respectabilité. Il est à noter, enfin, que l'implication des hommes du livre bruxellois s'est limitée aux activités religieuses et culturelles. Aucun d'entre eux ne s'est impliqué dans l'administration de la cité.

Cette incursion au sein du monde des marchands de livres de Bruxelles au XVI^e siècle aura permis d'offrir une vision plus dynamique de ce milieu que celle qui prévalait jusqu'à présent. La ville apparaît ainsi au cœur de réseaux commerciaux locaux et internationaux, très liée à Anvers et Paris, mais ayant également des connexions avec de nombreux centres typographiques européens, essentiellement français et allemands. À l'image des ouvrages proposés sur les étals de libraires, la clientèle est variée, allant du souverain aux nombreux clercs de la cité en passant par la bourgeoisie lettrée. Le marché de seconde main semble avoir été florissant. Le choc né de la Réforme n'épargna ni les acteurs du livre bruxellois, placés sous la surveillance stricte des autorités en charge de veiller à l'orthodoxie religieuse et politique, ni les bibliothèques religieuses dispersées au cours de l'épisode calviniste. Enfin, l'implication des

⁵³ Remco SLEIDERINK, « Sebastiaan en Swa. De zoektocht naar het cultureel erfgoed vande Brusselse handboogschutters », *Madoc. Tijdschrift over de Middeleeuwen*, 27, 2013, p. 148-149 ; Alexandre GALAND, *The Flemish Primitives...*, *op. cit.* [note 37], p. 45-46.

⁵⁴ USTC 402949.

⁵⁵ Robert WELLENS, « Rutger Velpius, Imprimeur brabançon », *Le folklore brabançon*, 205, 1975, p. 46.

artisans du livre dans le tissu urbain ne s'est pas limitée à leurs seules activités économiques, mais s'est également étendue aux sphères socioculturelles et religieuses, comme l'a prouvé la présence du nom de certains d'entre eux dans les registres de confréries. Cet exposé synthétique n'est qu'une étape. Il conviendrait de poursuivre les recherches menées en archives, de constituer un vaste corpus d'ouvrages avec des marques d'appartenances bruxelloises et d'analyser plus finement la production de la seconde moitié du XVI^e siècle avant de se pencher sur le XVII^e siècle, cette vaste *terra incognita* de l'économie du livre bruxelloise.

Une enquête de police dans les milieux du livre à Bruxelles en avril 1689

Dans les Pays-Bas espagnols, les années 1680-1690 furent marquées par une recrudescence des activités de la « police du livre », surveillant au plus près la circulation et la production de livres jugés « perfides, scandaleux, extrêmement injurieux et diffamants¹ ». Ainsi, à titre d'exemple, le 30 janvier 1686, le Conseil privé ordonna aux agents du Grand Conseil de Malines et des Conseils provinciaux de faire visiter toutes les trois semaines toutes les imprimeries et toutes les librairies du pays. Il fut également demandé à l'archevêque de Malines et aux évêques d'Anvers, Bruges, Gand et Namur de désigner trois officiers dans chaque ville principale avec obligation d'inspecter les livres et autres imprimés². Quatre ans plus tard, le 26 septembre 1690, une lettre fut envoyée aux officiers fiscaux afin de convoquer tous les artisans du livre pour leur faire lecture des placards des 30 avril 1667, 20 avril 1669 et 15 janvier 1675 relatifs à l'imprimerie et au commerce des livres, et de procéder à la visite de leurs boutiques³. Des autodafés eurent également lieu : le Conseil privé exigea, le 14 août 1691, de faire saisir, de brûler et d'interdire à la vente la livraison de juillet 1691 du *Mercure historique et politique concernant l'État présent de l'Europe*, journal imprimé à La Haye, en raison de la présence d'attaques contre le Saint-Siège⁴.

* Renaud Adam est Marie Skłodowska-Curie Research fellow – LE STUDIUM, Loire Valley Institute of Advanced Studies ; Centre d'études supérieures de la Renaissance (Université de Tours) et maître de conférences à l'Université de Liège. Laurence Meunier est expert bibliothécaire à la Réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles). AGR = Archives générales du Royaume ; AVB = Archives de la Ville de Bruxelles ; CPE = Conseil privé espagnol ; ESTC = *English Short Title Catalogue* (<http://estc.bl.uk>) ; RP = Registre paroissial ; USTC = *Universal Short Title Catalogue* (<https://www.ustc.ac.uk>).

¹ Traduction libre de la formule « valsch, schandaleuss ende ten uystersten injurieux ende diffamant » d'un édit de censure de 1691 (cité par : Jeroom MACHIELS, *Privilège, censure et index dans les Pays-Bas méridionaux jusqu'au début du XVIII^e siècle*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1997, p. 122).

² Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1280, 122.

³ *Ibid.*, CPE, liasse 1280, 129.

⁴ *Ibid.*, CPE, liasse 1280, 134. Sur le *Mercure historique et politique* : Jean LOMBARD, « *Mercure historique et politique (1686-1782)* », dans *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, éd. Jean

À Bruxelles, le monde du livre n'échappa pas à la vigilance des censeurs, avec une cristallisation autour des années 1688-1689. La politique internationale, et plus particulièrement les événements liés à la Glorieuse révolution qui permit à Guillaume III d'Orange-Nassau d'être couronné roi d'Angleterre en avril 1689, s'invita sur les étals des marchands bruxellois au grand mécontentement des autorités centrales⁵. Ainsi, le *Mercurus historice et politice* d'août 1688 fut interdit par le Conseil privé en octobre, sentence renouvelée au début du mois d'avril 1689⁶. Le 2 décembre 1688, le Conseil privé ordonna au Conseil de Brabant d'interdire l'impression ou la vente de tout « manifeste ou autre écrit de pareille nature touchant les affaires ou interets de quelque prince ou Etat⁷ ». Quelques mois plus tard, au début d'avril 1689, la publication clandestine, à Bruxelles, de la traduction française d'un libelle en faveur de Jacques II Stuart agita les hautes sphères de l'État⁸. Une enquête, pour tenter d'identifier l'auteur de l'impression, fut ordonnée par Pierre-François Blondel, baron d'Oudenhove et président du Conseil privé⁹. Du 10 au 15 avril, Ignace Heymans, avocat fiscal du Conseil de Brabant, et André-Gilles de Busleyden, conseiller et procureur général de Brabant, furent mandatés par Blondel pour aller interroger les artisans du livre actifs dans la ville de Bruxelles¹⁰. L'absence de résultat motivera les membres du Conseil privé de « faire aucun esclat de laditte protestation, et

Sgard, n° 940 (<http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0940-mercure-historique-et-politique-1> [page consultée le 15 mai 2018]). Adrien Foppens, éditeur des *Relations véritables*, fut aussi inquiété par les autorités à la même époque. Voir : Paul ARBLASTER, *From Ghent to Aix. How they Brought the News in the Habsburg Netherlands, 1550-1700*, Leyde ; Boston, Brill, 2014, p. 243-254.

⁵ Paul ARBLASTER, « "Dat de boecken vrij sullen wesen". Private Profit, Public Utility and Secrets of State in the Seventeenth-Century Habsburg Netherlands », dans *News and Politics in Early Modern Europe (1500-1800)*, éd. Joop W. Koopmans, Louvain ; Paris ; Dudley, Peeters, 2005, p. 92.

⁶ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1280, 126, 128.

⁷ *Ibid.*, CPE, liasse 1280, 127.

⁸ Les éléments du dossier peuvent être trouvés dans : Anderlecht, Archives de l'État, Conseil du Brabant, Office Fiscal du Conseil de Brabant, liasse 632, 5883, 190, 54 ; Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183 ; Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1280, 127 ; Bruxelles, AGR, Conseil d'État, Consultes du Conseil d'État relative aux libelles politiques, imprimés ou distribués aux Pays-Bas et contraires aux intérêts du Roi 1642-1701, liasse 1846. Paul Arblaster l'évoque rapidement dans : « "Dat de boecken vrij sullen wesen"... », *op. cit.* [note 5], p. 92-93. Nous tenons à remercier Sébastien Afonso (Bruxelles) d'avoir attiré notre attention sur ce dossier.

⁹ Sur ce personnage : Catherine THOMAS, « *De l'affection, avec laquelle je me dispose de la servir toute ma vie* ». *Prosopographie des grands commis du gouvernement central des Pays-Bas espagnol*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2011, t. 1, p. 176-177.

¹⁰ Sur Ignace Heymans et André-Gilles de Busleyden : Fernand DE RYCKMAN DE BETZ et Fernand DE JONGHE D'ARDOYE, *Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant*, IV, Hombeek, [s. n.], 1958, p. 930-932 ; *La noblesse belge. Annuaire de 1892. Première partie*, éd. Oscar de Patoul, Bruxelles, Veuve Monnom, 1892, p. 87.

de ne la pas faire brusler publiquement ny mesmes pas la communiquer au Conseil de Brabant, mais la supprimer autant que l'on pourra¹¹ ».

Cette enquête se révèle précieuse puisqu'elle fournit un état très précis des métiers du livre à Bruxelles à la fin du xvii^e siècle ainsi que des éléments sur les méthodes employées par les autorités pour découvrir qui se cache derrière une impression clandestine. Son intérêt dépasse donc le cadre strict de la censure étatique, raison pour laquelle nous avons décidé d'y consacrer le présent article. Seuls les rapports d'audition envoyés au président du Conseil privé seront examinés ici, eu égard à la qualité des informations qu'ils renferment¹².

L'objet du délit est l'impression à Bruxelles d'un libelle anonyme intitulé *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois contre ceux qui ont déposé leur Legitime Roy et Souverain Jacques Second*. Il s'agit de la traduction française de l'ouvrage *A remonstrance and protestation of all the good Protestants of this kingdom, against deposing their lawful sovereign King James II* paru en 1689, dont on connaît trois éditions en plusieurs émissions pour certaines¹³. L'auteur présumé de cette traduction et commanditaire de l'impression est un carme déchaussé, prénommé Pierre, missionnaire en Angleterre de passage à Bruxelles, qui n'a pu être interrogé, car il avait déjà quitté le pays au moment de l'enquête.

Parmi les premières personnes interrogées figure l'imprimeur-libraire Jean I Léonard, car plusieurs exemplaires de la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois* avaient été découverts dans sa boutique¹⁴. Il dut s'en expliquer

¹¹ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

¹² *Ibid.*, CPE, liasse 1183.

¹³ [Édinbourg], Printed by a lover of the King [John Reid?], 1689, 4°, 8 p. (ESTC R234149, R232277); [S. l., s. n., 1689] 1°, 2 p. (ESTC R33523, R200804); Londres, Randall Taylor, 1689, 4°, 20 p. (ESTC R11189). On trouvera des informations sur l'impression de pamphlets au cours des révolutions anglaises dans : Jason PEACEY, *Print and Public Politics into the English Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

¹⁴ À ce jour, il n'existe aucun dictionnaire biographique propre aux métiers du livre à Bruxelles au xvii^e siècle. Dans l'attente, des informations peuvent être glanées dans : Auguste VINCENT, « La typographie bruxelloise aux xvii^e et xviii^e siècles », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique. Des origines à nos jours*, Bruxelles, Musée du livre, 1925-1926, t. 4, p. 9-41 ; Léopold LE CLERCQ, « Drukkersoctrooi in de 17^e en 18^e eeuw, voor Antwerpen, Brussel, Leuven, etc. », *Het Boek*, 20, 1931, p. 183-192 ; Koen DE VLIÉGER-DE WILDE, *Adresboek van zeventiende-eeuwse drukkers, uitgevers en boekverkopers in Vlaanderen. Directory of Seventeenth-Century Printers, Publishers and Booksellers in Flanders*, Anvers, Vereniging van Antwerpse bibliofielen, 2004. Renaud Adam prépare actuellement un dictionnaire prosopographique des imprimeurs bruxellois des xv^e-xvii^e siècles.

à deux reprises, les 6 et 11 avril. Son interrogatoire du 11 avril permet de replacer ce dossier dans son contexte :

Jean Leonard estant autrefois comparé et interrogé sur l'exemplaire luy monstré ayant pour titre Remonstrance et protestation des bons anglois & a dit qu'il le reconnoit pour le mesme qu'il a receu de père Pierre carme deschaussé plus amplement mentionné dans sa deposition du 6. de ce mois, et que par après il a mis es mains de Son Ex[cellen]ce.

Demandé si quand led[i]t père luÿ en a donné 9. a 10. exemplaires, il n'en a point d'autres dans ses mains, dit que non, mais qu'il disoit que quand il auroit vendu les susd[i]ts il luy en donneroit tant qu'il voudroit.

Demandé si le mesme pere ne luÿ a point dit qu'il en avoit donné où les donneroit a d'autres libraires ou imprimeurs et s'il n'en connoit point qui en ont ou en pourroit avoir eu, dit que non.

Demandé s'il n'y avoit point d'autres personnes ou peres presents lors que led[i]t père luy a donne lesd[i]ts exemplaires dans le cloistre du couvent, dit qu'ils n'estoient qu'eux deux.

Demandé par qui il a esté appellé pour venir auprès dud[i]t Père a l'effect susd[i]t, dit que c'est le pere mesme qui est venu chez luy en son absence et que ceux de sa maison luy ont dit a son retour qu'il devoit l'aller trouver au couvent le jour suivant a huit heures du matin.

Demandé qui luy a dit que père Pierre estoit de Valenciennes, dit que c'a esté pere Pierre mesme qui luy a dit qu'il estoit de la province de Valenciennes scavoir selon le departement de leur couvents, de laquelle province avoit esté par Nicolas qu'il disoit avoir esté confesseur de la femme du deposant et qu'ainsy il auroit pris la liberté de le faire appeler auprès de luy.

Demandé s'il ne scauroit point juger par qui ont esté imprimez lesd[i]ts exemplaires et s'il ne scait point qui est l'imprimeur ordinaire des P.P. Carmes deschaussez, a dit qu'il ne scauroit pas juger qui les auroit imprimé, mais qu'il luy semble qu'ils sont imprimés en cette ville d'autant que les caracteres dont on se sert icy dans les imprimeries sont tous pareils¹⁵.

Le carme Pierre est donc allé directement voir Jean 1 Léonard, dont l'épouse Philippine Boonant avait pour confesseur un autre carme prénommé Nicolas, pour lui proposer à la vente une dizaine d'exemplaires du pamphlet incriminé. Ne le trouvant pas chez lui, il l'invite à venir le lendemain pour le rencontrer au couvent, installé dans le quartier du Sablon, non loin de la maison de l'imprimeur sise rue de la Cour, près du Cantersteen¹⁶. Les représentants

¹⁵ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183 [non folioté].

¹⁶ Sur ce couvent : Alexandre HENNE et Alphonse WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie encyclopédique de Perichon, 1845, t. 3, p. 390-392 ; *Patrimoine monumental de la Belgique : Bruxelles*. I (tome C, Pentagone N-Z), Liège, Pierre Mardaga, 1994, p. 99-101.

des autorités, soucieux de pister tous les exemplaires, demandent à Jean I Léonard s'il avait vu d'autres volumes en possession du religieux ou si, à sa connaissance, l'un ou l'autre de ses confrères proposaient eux aussi ce livre à la vente. Enfin, l'examen du document lui-même, à l'instar des spécialistes actuels de la bibliographie matérielle, permet à Jean I Léonard d'affirmer qu'il aurait été imprimé à Bruxelles, mais sans préciser par qui, les imprimeurs s'approvisionnant tous au même endroit, selon ses dires¹⁷.

Les investigations se poursuivent le 13 avril avec une visite à l'atelier de Pierre Vleugaert :

Estant comparu pardevant Nous Pierre Vleugaert imprimeur en cette Ville et luy estant monstré certain imprimé ayant pour titre Remonstrance et protestation [...] et demandé s'il n'a point connoissance qui l'ait imprimé soit en cette Ville ou ailleurs, a respondu que non, et que s'il est imprimé en cette Ville que c'est été par quelqu'un dont les lettres ou caracteres sont desja fort usez.

Que ceux qui en ont des semblables usez sont Gille Strykwant imprimeur des gazettes, la Vefve Scheybels, l'imprimeur Velpius, Josse de Griek, la vefve Vleugaert dans la rue de S[ain]te Anne belle mere du deposant, Ph[i]l[ippe] Vleugaert beaufrere du deposant, vis a vis du parloir des PP. Jesuites, les Vande Velde freres, l'un demeurant dans la rue des frippiers, et l'autre derrier la maison de Ville a l'enseigne de S[ain]t Augustin, N[icol]as Perpermans vis a vis de la maison du feu comte d'Isenbourgh, ne fut qu'ils s'en seroient defaits, doutbant si les imprimeurs Fricx et Marchant n'en ont point aussy et declare de plus que tous les imprimeurs de cette Ville en general ont les mesmes lettres soit vielles ou neufves, et qu'ainsy il est impossible de connoistre les imprimeurs par leur impressions des mesmes lettres¹⁸.

L'imprimeur confirme ainsi l'opinion émise précédemment par son confrère quant à l'impossibilité d'identifier clairement le propriétaire des presses ayant

¹⁷ Les imprimeurs bruxellois sont restés longtemps tributaires de l'étranger pour leur approvisionnement en caractères typographiques. Jan II Mommaert et Pierre de Dobbeleer se sont notamment tournés vers Christoffel van Dijck, le graveur de caractères le plus réputés du XVII^e siècle, basé à Amsterdam, qui collabora entre autres avec la firme Elzevier. En 1673, le fonds de Christoffel Van Dijck, mort en 1669, est mis en vente publique et acheté par Daniel Elzevier. Plusieurs noms d'imprimeurs bruxellois figurent parmi ses débiteurs (Pierre de Dobbeleer, François II Foppens, Eugène-Henri Fricx, Jan II Mommaert, Balthazar Vivien, François Vivien, Philippe I et Pierre Vleugaert). Se sont-ils fournis en caractères chez lui ? Il faudra attendre le siècle suivant, avec l'arrivée d'un Jacques-François Rosart et d'un Jean-Louis de Boubers, pour que des fondeurs de caractères s'établissent de manière durable à Bruxelles (Auguste VINCENT, « La typographie bruxelloise aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* [note 14], p. 10-11 ; Isabella H. VAN EGGHEN, *De Amsterdamse boekhandel, 1680-1725*, III, Amsterdam, Scheltema & Holkema, 1965, p. 114-116 ; Alain NAVE, « Van Dijck, Christoffel », in *Dictionnaire encyclopédique du livre*, dir. Pascal Fouché, Daniel Péchoin et Philippe Schuwer, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, t. 3, 2011, p. 945).

¹⁸ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

servi à reproduire la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois*, mais il cite toutefois les noms de typographes en possession de caractères identiques à ceux employés pour reproduire cet ouvrage, dont il souligne l'usure au passage : Gilles 1 Stryckwant, la veuve de Guillaume Scheybels (Marie Cleyn), Jean-Théodore Anthoine-Velpius, Josse de Griek, la veuve de Philippe 1 Vleugaert (Françoise Le Goy), Philippe 11 Vleugaert, Jacques 1 et Pierre Vande Velde, Nicolas Perpermans, Eugène-Henry Fricx ainsi que Lambert 11 Marchant. Tous reçurent dans la foulée une visite d'Ignace Heymans et André-Gilles de Busleyden, mais sans résultat probant. D'autres membres de la communauté typographiques furent aussi questionnés : les imprimeurs Martin 11 van Bossuyt, Jean Dandijn, Pierre de Dobbeleer, François 11 Foppens, Jean de Griek (qualifié de libraire), Guillaume Michiels, André Willems ; les libraires Corneille van den Bergen, Pierre de Cleyn, Corneille Coppens, Georges Hacquebaut, Jean Hoegart, Etienne vander Keerssen, Jean de Vos ainsi que deux apprentis Michel van Horick et Jean Léonard, qui succédera à son père. Une note précise que les libraires « Cawé et Schovaerts » (s'agit-il d'un fils de Govaerdt Schoevaerds ?) – que nous ne sommes pas parvenus à identifier – ne purent être entendus pour des raisons de santé.

Les personnes interrogées s'accordent presque toutes sur leur incapacité à fournir avec précision le nom de l'auteur de l'impression de la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois* et se rejoignent sur la localisation du lieu de production, Bruxelles. Pierre Vande Velde appuie même son opinion en précisant « qu'il lui semble qu'il est imprimé en cette Ville a la façon par ce qu'il est imprimé plus correctement qu'on ne fait en Anvers en langue françoise¹⁹ ».

De son côté, Pierre de Dobbeleer estime

qu'il ne scauroit dire qui pourrait avoir imprimé l'exemplaire susmentionné soit en cette Ville où ailleurs, d'autant que presque tous les imprimeurs de cette Ville ont les mesmes caracteres les uns plus vieux, les autres plus neufs, adjoutant que dans l'imprimerie de Velpius il pourroit y avoir des semblables vieux caracteres ou que le fils de Jean Leonard apprend l'art d'imprimer²⁰.

Son confrère Jean Dandijn est plus direct et situe la production de la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois* dans l'atelier de Jean-Théodore Anthoine-Velpius, son propre beau-frère, trop malade, selon lui, pour se rendre compte des activités de son apprenti, Jean Léonard. Il juge ainsi que :

l'exemplaire susmentionné est imprimé en cette Ville et qu'il croit fermem[en]t que c'est dans l'imprimerie de son beaufre Velpius ou le fils de Jean Leonard imprime

¹⁹ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

²⁰ *Ibid.*

de temps a autre pendant que led[i]t Velpius est malade au lit sans qu'il se puisse mesler de rien n'y de voir ce qui se passe dans son imprimerie ; declarant de plus qu'il connoit fort bien les caracteres du mesme imprimé pour avoir cydevant imprimé dans l'imprimerie de Velpius se souvenant qu'entre autres il a imprimé avecq les mesmes caracteres le placart de l'année 1685. sur la defense des mauvais liards, declarant qu'il n'en scauroit alleguer autre raison²¹.

On devine à la lecture de ce compte-rendu que les relations entre Jean Dandijn – qui avait épousé Christine Anthoine-Velpius, sœur de Jean-Théodore, le 20 octobre 1674²² – et la famille Léonard ne sont pas au beau fixe. Le premier n'hésite pas à dénoncer le fils Léonard en apprentissage chez son beau-frère Velpius. Il est aussi envisageable qu'il ait gardé un ressentiment envers la famille de son épouse. Jean-Théodore Anthoine-Velpius n'avait-il pas intenté, au cours des années 1681-1682, un procès à son encontre²³ ? On note cependant que Jean Dandijn affirme avoir encore travaillé pour les Anthoine-Velpius en 1685 lorsqu'il se chargea de l'impression d'un placard monétaire sur la régulation des monnaies²⁴. Son accession au métier d'imprimeur est d'ailleurs toute récente, puisqu'il y fut admis le 26 janvier de cette année 1689, soit moins de quatre mois avant son interrogatoire²⁵.

Quoi qu'il en soit, les enquêteurs se rendirent évidemment chez Jean-Théodore Anthoine-Velpius. Bien que malade et alité, aux dires de son beau-frère, il put répondre aux questions et confirmer entretenir deux apprentis :

luy estant monsté l'exemplaire susmentionné et interrogé s'il ne scavoit où où par qui il auroit esté imprimé a déclaré que non et qu'il n'y a personne qui travaille dans son imprimerie que son valet qui demeure chez luy nommé Michel van Horick et le fils du libraire Jean Leonard depuis le 15. ou 16. du mois de mars dernier qui y apprend a imprimer²⁶.

Michel van Horick n'apporta pas plus de précision quant à l'identification de l'auteur de l'impression frauduleuse :

Michel van Horick aagé de 19. ans apprennant l'art d'imprimerie estant par nous interrogé s'il ne scait point où ou par qui a esté imprimé l'exemplaire luy monsté

²¹ *Ibid.*

²² Bruxelles, AVB, RP, Saint-Jacques-au-Coudenberg, Actes de mariages et promesses, 1667-1695, fol. 46v.

²³ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1280, 115.

²⁴ L'édit monétaire dont parle Dandijn fut promulgué le 15 mai 1685 par le gouverneur général des Pays-Bas Ottone Enrico del Carretto, marquis de Grana. Victor BRANTS, *Les ordonnances monétaires du XVII^e siècle. (Albert et Isabelle 1598-1621, Philippe IV 1621-1665, Charles II 1665-1700)*, Bruxelles, J. Goemaere, 1914, p. 268.

²⁵ Léopold LE CLERCQ, « Drukkersoctrooien... », *op. cit.* [note 14], p. 188.

²⁶ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

intitulé Remonstrance et protestation &c a declaré qu'il ne le scait point et qu'il n'en a la moindre connoissance.

Demandé quelles autres personnes travaillent dans cette imprimerie de Jean Theodore Velpius, dit que le deposant est le seul qui y travaille, horsmis que le fils du libraire Jean Leonard y apprend à imprimer depuis le 15. ou 16. du mois de mars dernier n'estant encor nullement capable de le pouvoir faire seul.

Demandé si dans cette imprimerie il n'y a point les mesmes caracteres dud[i]t exemplaire et pareillement usez, dit que ouy et que les mesmes Caracteres sont communs en cette Ville²⁷.

Dans son témoignage, outre son âge (19 ans), Horick situe la date d'arrivée de Jean II Léonard dans la firme des Anthoine-Velpius à la mi-mars 1689. L'apprenti dédouane au passage son collègue, précisant qu'il n'est pas capable d'imprimer seul. Ce Michel van Horick ne semble pas avoir dirigé sa propre imprimerie. Son nom n'apparaît dans aucune liste d'imprimeur et aucun ouvrage imprimé par lui n'est connu. S'agit-il d'un descendant de l'imprimeur Jan van(den) Horick, en activité entre 1638 et 1650²⁸ ?

De son côté, Jean Léonard précise qu'il est âgé de 21 ans et qu'il a fait un précédent apprentissage auprès de Guillaume Michiels, maître qu'il n'hésite pas à charger, l'accusant au passage d'avoir reproduit la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois* :

Jean Leonard aagé de 21. ans apprenant a imprimer chez l'imprimeur Jean Theodor Velpius depuis le mois de mars dernier, ayant auparavant appris a imprimer chez l'imprimeur Guillaume Michiels environ un an, a declaré qu'il ne scauroit dire ou ny par qui auroit esté imprimé l'exemplaire susmentionné, mais qu'il presume que ce pourroit bien avoir esté le susd[i]t Guillaume Michiels par toutes les circonstances dud[i]t imprimé declarant qu'il ne se scauroit expliquer plus particulierement quelque justance qu'on luy ayt fait la dessus, mais qu'il y trouve une façon entierement conforme a celle dud[i]t imprimeur et le presumé d'otant plus, par ce que lorsque lepere Pierre a parlé au deposant dans la maison de son père afin qu'icelluy le vint trouver au Couvent des P.P. Carmes deschassez estant acompagné du père Leandre qui donne quelques imprimez a vendre aud[i]t Michiels depuis un mois ou deux encor [...]

Demandé si luy deposant ne scait point imprimer dit qu'oüy, mesmes pour ranger les caracteres pour toute sorte d'imprimez²⁹.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Auguste VINCENT, « La typographie bruxelloise aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* [note 14], p. 36 ; Koen DE VLIÉGER-DE WILDE, *Adresboek van zeventiende-eeuwse druk...*, *op. cit.* [note 14], n° 203.

²⁹ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

Nous ignorons si la réponse de Jean Léonard incriminant Guillaume Michiels était une tentative de se dédouaner. Quoi qu'il en soit, il prétendit ne pas être capable d'imprimer seul et expliqua, pour asseoir ses allégations, que son précédent patron était également en relation commerciale avec plusieurs carmes déchaussés. Il aura ainsi veillé à défendre les intérêts de son père ainsi que ceux de la firme Anthoine-Velpius dont il était proche, Jean-Théodore Anthoine-Velpius ayant eu Jean 1 Léonard comme témoin de son mariage avec Marie Coopmans, le 12 juin 1688³⁰. Quelques semaines après la visite des émissaires du Conseil privé, le 20 mai 1689, Jean Léonard fut admis à exercer le métier d'imprimeur³¹. Cette accélération dans sa vie professionnelle est-elle liée au décès de son patron Jean-Théodore Anthoine-Velpius ? Bien que nous ignorions la date de sa mort, il est certain que Jean-Théodore Anthoine-Velpius ne vit pas naître son fils, Jean-Ignace, baptisé le 8 décembre 1689³². Il reste donc possible que Jean-Théodore Anthoine-Velpius soit passé de vie à trépas dans le courant du mois de mai 1689. Son titre d'Imprimeur de la Cour fut d'ailleurs transféré à Eugène-Henry Fricx dans le courant de cette même année, titre en possession de sa famille depuis 1585³³. La maladie qu'évoquait Jean Dandijn l'aurait-elle emporté ?

Ignace Heymans et André-Gilles de Busleyden ne poussèrent pas plus loin leurs investigations dans les milieux du livre et se tournèrent vers les religieux, se rendant le 14 avril 1689 auprès du carme évoqué par Jean Léonard, le père Léandre des Roys. Ils n'apprirent rien de concret si ce n'est que des exemplaires de la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois* avaient été brûlés sur ordre du père prieur et que le père Pierre avait quitté les « Estats du Roy³⁴ ». Le provincial de l'ordre, le père Maximilien de Sainte Marie³⁵, fut questionné le lendemain. Malgré son immunité, comme il se plut à la rappeler, il accepta de témoigner « pour donner pleine satisfaction à Son Excellence » le président du Conseil privé et pour préserver le « bien public³⁶ ». Il révéla qu'il avait pris connaissance de cette affaire à la suite d'une visite du père prieur de Bruxelles et

³⁰ Bruxelles, AVB, RP, Saint-Jacques-au-Coudenberg, Actes de mariages et promesses, 1667-1695, fol. 129r.

³¹ Léopold LE CLERCQ, « Drukkersoctrooien... », *op. cit.* [note 14], p. 189.

³² Bruxelles, AVB, RP, Saint-Jacques-au-Coudenberg, Actes de baptêmes, 8, fol. 178r.

³³ Auguste VINCENT, « Les Fricx imprimeurs et libraires, à Bruxelles (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Annuaire de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique de 1918, 1919*, p. 103-108.

³⁴ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

³⁵ Dans le siècle Jean-Baptiste-Jacques Gavarella (Malines 1643-Anvers 1717). Il fit sa profession de foi chez les carmes déchaussés le 8 décembre 1661 et y remplit successivement les fonctions de professeur, prieur, définiteur de la province et, à deux reprises, celle de provincial (Edmond REUSENS, « Gavarella (Jean-Baptiste-Jacques) », dans *Biographie nationale [de Belgique]*, VII, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}, 1880-1883, col. 525-526).

³⁶ Bruxelles, AGR, CPE, liasse 1183.

qu'il avait ordonné de brûler publiquement tous les exemplaires de l'ouvrage incriminé. Le père Pierre fut interrogé par lui et lui révéla qu'il avait reçu un exemplaire de la version originale par un contact à Londres et qu'il avait diffusé la version française pour « donner quelque esperance ou consolation aux Catholiques de retournés en leur pays et d'un futur rétablissement de la foy catholique en Angleterre³⁷ ». Il s'amenda en précisant qu'il n'imaginait pas contrevenir aux ordres de la cour. Maximilien de Sainte Marie précisa enfin qu'aucun exemplaire ne fut découvert à Anvers, son lieu de résidence, et que si jamais la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois* devait refaire surface, ses religieux avaient ordre de la brûler publiquement.

Malgré nos recherches, nous n'avons pas réussi à mettre la main sur un seul exemplaire de la *Remonstrance et protestation des bons protestans Anglois contre ceux qui ont déposé Leur Legitime Roy et Souverain Jacques Second*, imprimée à Bruxelles vraisemblablement fin mars-début avril 1689. Dès lors, sans examen du papier, des caractères et de la mise en page, il serait hasardeux de proposer un nom d'imprimeur associé à cette impression : Guillaume Michiels ? Jean II Léonard, comme le prétendait Jean Daudijn ? Quoi qu'il en soit, nous sommes ici face à un cas de censure « exemplaire ». Les autorités, avec l'aide des carmes déchaussés, ont apparemment réussi à faire disparaître tous les exemplaires de cet ouvrage. Sans les archives du Conseil privé, notamment, toute trace de cette production pamphlétaire aurait complètement disparu.

Indépendamment de la problématique de la censure étatique, cette enquête d'avril 1689 se révèle d'un grand intérêt pour l'histoire du livre à Bruxelles. Elle nous apprend qu'une vingtaine d'imprimeurs et qu'au moins neuf libraires officiaient alors dans cette ville³⁸. Ces chiffres ne placent certainement pas Bruxelles au rang des grands centres d'imprimerie européens, mais lui confèrent un statut de ville moyenne³⁹. La création, une trentaine d'années auparavant,

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Dans sa listes des imprimeurs/libraires/éditeurs bruxellois des XVII^e -XVIII^e siècles, Auguste Vincent signale deux libraires actifs en 1689 qui n'ont pas reçu la visite des émissaires du Conseil privé : Pierre Nielens et Gilles t'Serstevens (Auguste VINCENT, « La typographie bruxelloise aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* [note 14], p. 36-37).

³⁹ À titre de comparaison, Rouen comptait en 1687 une trentaine d'imprimeurs, qu'ils possèdent une librairie ou non (Jean-Dominique MELLOT, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730)*, Paris, Écoles de Chartes, 1998, p. 287). Amsterdam, pour sa part, comptabilise 123 imprimeurs et libraires actifs en 1689 (chiffre tiré de : Johan Albert GRUYS et Clemens DE WOLF, *Thesaurus. Typographi & bibliopolae neerlandici usque ad annum MDCC. Thesaurus. Nederlandse boekdrukkers en boekverkopers tot 1700, met plaatsen en jaren van werkzaamheid*, Nieuwkoop, De Graaf, 1980, p. 111-121). On est loin des 210 maîtres et veuves astreints à la capitation à Paris en 1695 (*Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris : 1701-1789*, dir. Frédéric Barbier, Sabine Juratic et Annick Mellerio, Genève, Droz, 2007, p. 45).

en 1662, d'une guilde d'imprimeurs – cas unique pour l'ensemble des anciens Pays-Bas – témoigne assurément de la vitalité de cette branche d'activités à Bruxelles⁴⁰. Ce dossier nous a également appris le nom d'André Willems dont on ne soupçonnait pas, jusqu'à présent, les activités ; aucun document imprimé portant son nom ou celui de son officine n'ayant encore été retrouvé ou tout du moins signalé. Il en est de même pour les libraires Corneille Coppens, Jean Hoegart et Etienne vander Keerssen. Le nom de Guillaume Michiels n'est également pas repris dans les listes d'imprimeurs bruxellois à notre disposition, mais la Bibliothèque royale de Belgique conserve toutefois une ordonnance imprimée par lui en 1695 (hélas sans adresse)⁴¹. Il nous a aussi été permis de lever un coin du voile sur le parcours de Jean II Léonard comme apprenti, formé dans sa ville natale, chez Jean-Théodore Anthoine-Velpius ainsi que chez Guillaume Michiels. Il en va de même pour Jean Dandijn, qui précise avoir travaillé un temps chez sa belle-famille. Ces informations sont d'autant plus précieuses que la formation et la nature des apprentissages des imprimeurs bruxellois du XVII^e siècle sont très mal documentées⁴². Il est, par contre, difficile de préciser si ces typographes perpétuaient encore la tradition du voyage à l'étranger pour se former. Bruxelles, pour sa part, exerçait un certain pouvoir d'attraction puisque le Lillois Jean-Baptiste Cramé vint en apprentissage chez Eugène-Henri Fricx⁴³. Enfin, on ne peut que constater le manque de moyen des autorités judiciaires confrontées à une impression clandestine et à l'identification de son auteur et de son typographe, surtout à une époque de généralisation et de standardisations des casses employées par les ateliers bruxellois. Au siècle précédent, déjà, en pleine tourmente calviniste, des imprimeurs se faisaient convoquer pour aider le pouvoir à identifier le(s) auteur(s) de textes réformés, à l'image de cette invitation lancée le 29 avril 1566, par les échevins d'Anvers, à cinq des plus grands imprimeurs de la ville pour les aider à découvrir le typographe se cachant derrière l'impression de l'opuscule *Vermaninge aende regeerders ende gemeynte vanden vier hoofsteden*

⁴⁰ Auguste VINCENT, « La typographie bruxelloise aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* [note 14], p. 12-14.

⁴¹ *Decretum Illustrissimi ac Reverendissimi Domini D. Humberti Guilielmi a Precipiano archi-episcopi Mechliniensis, Belgii Primatis, ad exercitus Regios delegati Apostolici, Catholicae Majestati à consilio statús, &c. Adversus quosdam libros & epistolas*, Bruxelles, Guillaume Michiels, 1695, 4^o (cote : II 55.155 B 7).

⁴² Pour le siècle précédent, on dispose des certificats émis entre 1570 et 1576 par Christophe Plantin, alors prototypographe royal, où chaque membre de la communauté typographique interrogé (imprimeurs, ouvriers, apprentis) détaille avec précision son parcours. Voir : Philippe ROMBOUTS, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin et autres documents se rapportant à la charge du Prototypographe*, Anvers, Buschmann – Gand, Hoste, 1881.

⁴³ Frédéric BARBIER, *Lumières du Nord. Imprimeurs, libraires et « gens du livre » dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789) : dictionnaire prosopographique*, Genève, Droz, 2002, p. 253.

van Brabant diffusé peu de temps auparavant⁴⁴. Interrogé, Gillis 1 Coppens van Diest invoqua la même excuse que ses confrères bruxellois quelque cent vingt années plus tard⁴⁵. Hendrik Vervliet a toutefois confondu ce typographe en lui attribuant la paternité de cette impression dans sa vaste étude sur les caractères utilisés aux Pays-Bas au xvi^e siècle⁴⁶. Au cours de l’Ancien Régime, s’il était possible de berner ses accusateurs, visiblement peu versés dans les techniques de reproduction mécanique de livres, on constate qu’aujourd’hui, il reste difficile de tromper l’œil acéré d’un spécialiste de la bibliographie matérielle.

⁴⁴ [s. l.], [s. n.], 1566, 8° (USTC 421487).

⁴⁵ Anne ROUZET, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs belges des xv^e et xvi^e siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle*, Nieuwkoop, De Graaf, 1975, p. 46.

⁴⁶ Hendrik Désiré Louis VERVLiet, *Sixteenth-Century Printing Types of the Low Countries*, Amsterdam, M. Hertzberger and Co, 1968, p. 290.

La contrefaçon belge sans frontières : les imprimeurs bruxellois à l'assaut des marchés italiens et québécois

En l'absence d'une législation internationale du droit d'auteur, le commerce de la librairie en Belgique s'est principalement développé grâce à la réédition sans autorisation préalable et à moindre prix de la littérature française. Cet épisode éditorial (1815-1854), qualifié par les uns de « contrefaçon », par les autres de « réimpression », est relativement bien balisé notamment par les travaux d'Herman Dopp¹, de François Godfroid², de Jacques Hellemans³, de Christophe Bulté⁴, sans compter les nombreuses contributions de Jean-Yves Mollier⁵.

L'objet de cet article concerne l'impact et la perception des contrefaçons belges sur les marchés italiens et canadiens. Il permet également d'apporter une rectification à une citation de Stendhal transmise erronément depuis des

* Université libre de Bruxelles. Centre de l'édition et de l'imprimé contemporains.

¹ Herman DOPP, *La Contrefaçon des livres français en Belgique*, Louvain, Librairie universitaire, 1932.

² François GODFROID, *Aspects inconnus et méconnus de la contrefaçon en Belgique*, Bruxelles, Académie Royale de langue et de littératures françaises, 1998 ; *id.*, *Aspects marginaux de la contrefaçon en Belgique*, *Ibid.*, 2012.

³ Jacques HELLEMANS, *Essai bibliographique de la contrefaçon des revues françaises en Belgique (1815-1854)*, Bruxelles, 1983 & [*La Contrefaçon belge*]. Contient : « La Contrefaçon des revues françaises en Belgique ; P.-J. Hetzel et la contrefaçon belge ; P.-J. Hetzel et la protection de la propriété littéraire », *Bulletin de Commission Belge de Bibliographie*, 1986 & « La Réimpression des revues françaises en Belgique », *Presses grises*, Paris : Aux Amateurs de Livres, 1988, p. 345-367 & « L'Édition belge au XIX^e siècle et le problème de la contrefaçon », *Présence francophone*, n° 42, 1993, p. 180-192 & « La Contrefaçon, facteur de vitalité de l'édition bruxelloise », *Le Livre et l'Estampe*, 1999, n° 152, p. 53-80 & « La réimpression : une hydre tentaculaire dans le monde de l'édition internationale au XIX^e siècle. Les contrefaçons belges », *Les Cahiers de propriété intellectuelle*, 2010, vol. 22, n° 3, p. 717-744.

⁴ Christophe BULTÉ, « Approche économique du secteur de la contrefaçon à Bruxelles (1814-1852) », *Cahiers du Cédic*, n° 2-4 [Contrefaçons], janvier 2003, p. 3-78.

⁵ Jean-Yves MOLLIER, « L'édition en Europe avant 1850 : Balzac et la propriété littéraire internationale », *Année Balzacienne*, 1992, p. 157-173 & *Le Commerce de la librairie en France au XIX^e siècle. 1789-1914*, Paris, IMEC, 1997 & « Les mutations de l'espace éditorial français du XVIII^e au XX^e siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999. Édition, Éditeurs (1), p. 29-38.

décennies, en 1923 par Jules Deschamps⁶, en 1932 par Herman Dopp⁷, en 1934 par Henri Liebrecht⁸... et en 2001 par Pascal Durand⁹. Il est coutume de lire « Rome et moi, nous ne connaissons la littérature française que par l'édition belge ».

Intrigué par la formule utilisée par Stendhal pour caractériser le marché du livre français en Italie, un retour aux sources s'impose. Ce dernier souligne l'importance du volume considérable d'échanges d'ouvrages français de facture belge à une époque où Bruxelles concentre la majeure partie de la production. Quoique cette hyperbole apocryphe s'avère tout à fait à propos, la missive qu'il adresse à Sainte-Beuve le 21 décembre 1834 est en effet plus précise : « Rome et moi, nous ne connaissons la littérature française que par l'édition de Bruxelles¹⁰ ».

Privilégions désormais les propos originaux de Stendhal dont l'aphorisme me conduit dans un premier temps à opérer une analyse approfondie de ses écrits relatifs à l'édition. L'auteur de *Le Rouge et le Noir* semble à tout le moins attacher beaucoup d'importance à la contrefaçon belge et à sa fonction de transfert dans la diffusion des idées. À travers le portrait qu'il fait de Pierre-Joseph Demat, éditeur de la *Revue bibliographique du Royaume des Pays-Bas et de l'Étranger, ou Indicateur général de l'imprimerie et de la librairie*¹¹, Stendhal considère la contrefaçon belge comme un palliatif à la censure :

M. Demat, honnête imprimeur de Bruxelles, ne manquera de vous rendre le même service qu'à M. Béranger ; en moins de trois mois, il vous aura contrefait dans tous les formats. Vous vous verrez chez tous les libraires de l'Europe, et les négociants de Lyon qui vont à Genève recevront de vingt amis la commission de leur apporter votre comédie, comme ils reçoivent aujourd'hui la commission d'importer un Béranger. Le volume de ce grand poète qui, grâce à M. Demat, coûte 3 francs à Genève, se paie 24 francs à Lyon, et n'en a pas qui veut. Rien de plaisant à la douane de Bellegarde, située entre Genève et Lyon, comme la liste affichée dans le bureau des ouvrages prohibés à l'entrée. Comme je lisais cette liste en riant de son impuissance, plusieurs

⁶ Jules DESCHAMPS, *Stendhal et la Belgique*, « Revue franco-belge », 3^e année, décembre 1923 p. 675.

⁷ Herman DOPP, *La Contrefaçon des livres français en Belgique*, op. cit. [note 1], p. 21.

⁸ Henri LIEBRECHT, *Histoire du livre et l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, VI, Bruxelles, Musée du Livre, 1934, p. 14.

⁹ Pascal DURAND, « Ethos reproducteur et habitus techniciste : naissance du modèle éditorial belge francophone », *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 256.

¹⁰ STENDHAL, *Correspondance*, II : 1821-1834. Préface par Vittorio Del Litto, édition établie et annotée par Henri Martineau et Vittorio Del Litto, (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, Gallimard, 1967, p. 762.

¹¹ *Revue bibliographique du Royaume des Pays-Bas et de l'Étranger, ou Indicateur général de l'imprimerie et de la librairie*, Bruxelles, P.-J. Demat, 1822-1830, 9 vol.

honnêtes voyageurs la copiaient pour faire venir les ouvrages qu'elle indique. Tous me dirent qu'ils apportaient un Béranger à Lyon. Mars 1824¹².

Ce que l'on reproche aux éditeurs belges durant la première décennie qui suit la chute de l'Empire n'est en fait rien d'autre que l'exploitation économique des faiblesses politiques du système éditorial français. Pour Stendhal, la contrefaçon belge est une entrave à la censure, ce qui lui fait dire dans une lettre écrite de Valence le 1^{er} juin 1838 : « Maintenant l'Europe nous charge de la fonction de penser pour elle ; de là les contrefaçons de la Belgique qui empêchent de dormir certains personnage (The Kings).¹³ »

ITALIE

À la lueur de ce qui précède, menons quelques investigations sur le commerce international de la librairie belge durant la période glorieuse de l'industrie de la contrefaçon dans les divers états italiens depuis la chute de Napoléon jusqu'à l'unité¹⁴. Cette recherche en Italie a pour objectif de vérifier et de mesurer les dires de Stendhal. Dans le vaste corpus documentaire italien, malheureusement décentralisé puisque parcellisé entre les grands centres historiques, reflet des anciens états pré-unitaires, il est judicieux de mettre à jour quelques éléments révélateurs de la présence importante du livre belge en Italie durant la période considérée. Sur un plan méthodologique, identifions trois sources distinctes : les catalogues de maison d'édition, les correspondances et les fonds de bibliothèques.

- Les catalogues des libraires-éditeurs sont probablement les plus pertinents. Ils nous donnent un aperçu sur la proportion de titres d'auteurs français dans leur version originale ou en succédané belge ou italien. Si les contrefacteurs belges détiennent sans conteste la palme pour la réimpression et le commerce de leurs produits, ils ne sont pas les seuls à spolier la librairie française appréciée alors dans toute l'Europe. Ainsi, les éditeurs italiens traduisent bon nombre d'ouvrages d'auteurs français ou les réimpriment sur la copie parisienne et quelquefois même bruxelloise. Cette pratique tend encore une fois à prouver l'abondance du livre belge et donc la relative rareté du livre français. L'éditeur italien doit quelquefois se résoudre à se baser sur une réimpression belge pour établir la sienne. Cela a pu se déduire notamment

¹² STENDHAL, *Racine et Shakespeare, n° II, ou Réponse au Manifeste contre le romantisme, prononcé par M. Auger dans une séance solennelle de l'Institut*, Paris, A. Dupont et Roret, 1825, p. 63-64.

¹³ STENDHAL, *Voyage en France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 752 (Bibliothèque de la Pléiade).

¹⁴ Jacques HELLEMANS, « La Diffusion des réimpressions belges en Italie durant la première moitié du XIX^e siècle : les contrefacteurs belges à l'assaut du marché italien », *Édition et pouvoirs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 53-64

- de la page de faux-titre d'une traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Lamé-Fleury éditée par le Florentin Sansone Coen en 1847 sur la copie de Bruxelles de 1838, l'édition originale étant de 1835¹⁵. Les catalogues sont par contre très difficilement repérables et, en règle générale, ils n'ont été que très rarement conservés par les bibliothécaires qui naguère – et parfois encore aujourd'hui – considéraient bien souvent ce type de matériau comme mineur.
- Les correspondances littéraires et commerciales – j'entends par là l'archive historique des bibliothèques ou cabinets de lecture – constituent une deuxième source de renseignements sur le commerce de la librairie belge. Elles sont sans conteste les plus utiles pour qui veut appréhender les diverses tractations commerciales entre les éditeurs belges et leurs clients italiens et ainsi connaître les réseaux de diffusion du livre.
 - La consultation des registres chronologiques ou topographiques des bibliothèques permet elle aussi le repérage des contrefaçons en proportion des originales. Elle est complémentaire à la source précédente puisqu'elle englobe également les donations contemporaines ou postérieures à cette période de l'histoire de l'édition. Des recherches en ce sens ont été menées à l'Archiginnasio de Bologne, à la Palatina de Parme, à la Querini Stampalia de Venise, à la Marucelliana et au Gabinetto Vieusseux de Florence.

Les bibliothèques privées, elles aussi, renferment bon nombre de contrefaçons belges. Marino Berengo¹⁶ fait remarquer que les collections des bibliothèques de ses grands-parents étaient constituées quasi-exclusivement d'éditions pirates belges. Il a lui-même lu Thiers, Guizot et Lamartine grâce à la librairie belge.

L'inventaire des réimpressions tant belges qu'italiennes est le point de départ de cette étude qualitative sur l'essaimage de la production belge des livres d'auteurs français. S'il est indéniable que la réimpression, tout comme la traduction, atteste le succès d'un ouvrage, tant dans le temps que dans l'espace, l'idée sous-jacente est qu'au catalogue de la contrefaçon belge, qui n'est rien d'autre que le résultat du choix opéré par les éditeurs belges sur les titres du catalogue de la librairie française, il subsisterait un noyau de titres très prisés sur les divers marchés étrangers visités par les contrefacteurs belges. Cette démarche permet de disposer d'un indice de succès amélioré et de mesurer l'impact de certaines œuvres.

¹⁵ [Jules-Raymond] LAMÉ-FLEURY, *La Storia d'Inghilterra*, Florence, Sansone Coen, 1847 (Corso di storia raccontata ai fanciulli, tomo XII). La page de faux-titre mentionne : « eseguita sull'ultima edizione di Bruselles 1838 ».

¹⁶ Marino BERENGO, *Intelletuali e librai nella Milano della Restaurazione*, Torino, Einaudi, 1980.

Tableau n° 1 : Ouvrages en langue française présents dans les catalogues de la « Società tipografica della Minerva » en provenance de :

	<i>France</i>	<i>Belgique</i>	<i>Italie</i>	<i>Autre</i>	<i>Total</i>
<1815	89 (68%) (26.3%)	1 (0.8%) (0.4%)	12 (9.2%) (21.1%)	29 (22%) (87.9%)	131
1815/26	152 (74.8%) (45%)	32 (15.8%) (13%)	15 (7.4%) (26.3%)	4 (2%) (12.1%)	203
1827>	97 (28.4%) (28.7%)	214 (62.8%) (86.6%)	30 (8.8%) (52.6%)	0	341
<i>Total</i>	338	247	57	33	675

L'analyse multi-facettes de cinq catalogues italiens portant des millésimes de 1825 à 1842 et consacrés partiellement ou totalement aux ouvrages de langue française nous offre une vue synthétique sur ce segment de marché de l'édition italienne du Risorgimento. Sur la base des 675 titres clairement identifiés d'auteurs français présents dans les catalogues de 1839¹⁷ et 1842¹⁸ de la « Società tipografica della Minerva » d'Angelo Sicca et Francesco Cartallier, une analyse statistique descriptive permet de déterminer le point d'inflexion de la prédominance du livre belge sur le livre français. En portant sur un tableau à deux dimensions le nombre de titres par année d'édition et par provenance, on observe que la tendance commence à s'inverser à partir de 1827, se marque dès 1832 et s'intensifie à partir de 1835. Dès la date-pivot de 1827, les livres en langue française sont en moyenne deux fois plus nombreux sous leur forme contrefaite et près de quatre fois plus nombreux en 1836. L'examen attentif du tableau synthétique indique clairement la nette progression du nombre de contrefaçons belges au détriment des originales françaises. Sur un plan qualitatif, cette présence massive du livre belge s'explique par la réimpression générale de la littérature romantique, appréciée dans toute l'Europe. À défaut d'un riche échantillon de catalogues, il n'est pas possible de conclure sur le

¹⁷ *Catalogo delle opere di propria stampa e d'altre possedute in numero dalla Società tipografica della Minerva*, Padoue, Minerva, mai 1839, 88 p. : 415 ouvrages de langue française sont offerts au public (4 titres sont s. l., s. d., ou s. l. n. d.).

¹⁸ *Catalogo delle opere di propria stampa e d'altre possedute in numero dalla Società tipografica della Minerva*. Padova, coi tipi della Minerva, 1842, 139 p. : 276 ouvrages de langue française sont offerts au public (12 titres sont s. l., s. d., ou s. l. n. d.).

volume d'échange global. Les rapports de force semblent par contre bien nets et vérifiables sur d'autres catalogues permettant d'affiner l'analyse. Parallèlement, on observe une évolution du nombre des réimpressions italiennes. Cela ne surprend qu'à moitié : la prédominance de la culture française est encore de mise durant cette première moitié du XIX^e siècle. Dans une lettre écrite de Tours le 23 juin 1837, Stendhal devait d'ailleurs déclarer :

La France de 1837 n'a pour elle qu'une supériorité, immense à la vérité, elle est la *reine de la pensée* au milieu de cette pauvre Europe encore censurée. L'Italie elle-même n'est qu'une de ses sujettes. Dès qu'un imprimeur de Bruxelles apprend de Paris qu'un ouvrage a du succès dans les cabinets de lecture, il l'imprime, et, en dépit de toutes les polices, cet ouvrage est lu avec avidité à Pétersbourg comme à Naples. Demandez aux contrefacteurs belges la liste des ouvrages qui leur ont été le plus utiles, et vous verrez que la France est la reine de la pensée, précisément par les ouvrages que honnit l'Académie française. Quelle tragédie de ces messieurs a été jouée, depuis dix ans, à Londres et à Vienne¹⁹ ?

La recherche entreprise sur la diffusion des contrefaçons belges à l'étranger n'est rien d'autre que l'analyse d'un système global. Au départ, il y a la confrontation entre le livre original et la réimpression belge sans oublier la réimpression locale qui moins connue n'est cependant pas à négliger. Une analyse statistique de CLIO²⁰, catalogue collectif des livres italiens du XIX^e siècle qui par sa couverture fait office de bibliographie rétrospective (malgré les quelques articles tendant à prouver sa non-exhaustivité inévitable), s'impose afin d'y relever, entre les termes de cette période d'un peu plus de 30 ans, la proportion des livres d'origine française, soit traduits, soit réimprimés dans leur idiome d'origine, par rapport aux livres d'auteurs nationaux. Si les traductions sont très nombreuses, les ouvrages édités en français sont sous-représentés : les éditeurs italiens ne peuvent lutter à arme égale avec leurs confrères belges qui bénéficient de toutes les facilités et pratiquent des prix défiant toute concurrence. Pour un même produit, une petite maison d'édition ne peut tenir longtemps la politique commerciale d'une multinationale avant la lettre. La librairie belge qui a pour objectif d'exploiter tous les marchés potentiels de livres français peut assurer de plus grands tirages qu'une officine ne visant que le seul marché national, voire « local » car l'Italie était alors constituée d'une mosaïque d'états qui, du moins jusqu'à la Convention austro-sarde du 22 mai 1840, ne protègent aucunement les livres édités hors de leurs limites territoriales. Les libraires se pillent donc les uns les autres. Par la suite, et pour de longues années, Naples sera pour le restant

¹⁹ [STENDHAL]. *Mémoires d'un touriste, Tome I*. Bruxelles, Société belge de librairie Hauman et Com^e, 1838, p. 330-331.

²⁰ CLIO : *Catalogo dei libri italiani dell'Ottocento (1801-1900)*. Milano, Editrice Bibliografica, 1991, 19 vol.

de l'Italie ce que la Belgique avait été pour la France durant cette première moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire un foyer de la production de réimpressions.

L'opinion de Gian Pietro Vieusseux, directeur du célèbre cabinet de lecture de Florence, abonde également dans ce sens dans la lettre qu'il adresse le 1^{er} septembre 1849 au libraire milanais Carlo Turati, qui se fait prénommer Charles sur les pages de titre de ses publications en français. Ce dernier entend en effet mettre sur le marché une contrefaçon de l'*Histoire de la Révolution de 1848* que vient de rédiger Lamartine. Le 26 juillet, Vieusseux a déjà commandé quatre exemplaires à compte ferme et propose de souscrire à 50 autres exemplaires si du moins il en obtient l'exclusivité pour la Toscane²¹. Cinq semaines plus tard, on assiste à un retournement de la situation. À la fin août, une édition « Meline, Cans et Cie » (2 vol. in-12) au prix de 10 paoli avec 35 % de rabais au lieu des 15 paoli annoncés par Turati arrive chez les principaux libraires de la place. Le libraire de Milan se fait ainsi devancer sur son propre marché malgré le handicap de l'acheminement des produits entre Bruxelles et Livourne ce qui fait dire à Vieusseux, le 1^{er} septembre 1849 : « La velocità colla quale è arrivato a Livorno la ristampa di Bruxelles fa stordire ; è prova quanto sia difficile ad un editore italiano di lottare con Bruxelles per questo genere d'affari²². »

Dans le commerce des livres d'auteurs français en Italie, Carlo Turati est assurément une figure de proue ; sa maison d'édition est très active de 1842 à 1862, année où il décide, par notification à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Province de Milan, de se retirer des affaires pour raison de santé et de faire assurer la gestion de son entreprise par son épouse. Outre divers romans et essais historiques, on lui doit une « Bibliothèque choisie des meilleures productions de la littérature française contemporaine » publiée en 20 volumes de 1842 à 1847. Il la décrit dans son prospectus comme « Un Recueil des meilleurs articles qui paraissent dans les ouvrages périodiques français les plus estimés ».

En 1845, associé à Fontana de Turin et à Felice Le Monnier de Florence, il diffuse, les deux œuvres majeures d'Adolphe Thiers, l'*Histoire de la Révolution française* et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* en édition populaire à 1fr.60c, la livraison. Qui est l'éditeur véritable de ces éditions que l'on indique comme produites à Bruxelles alors que les commissions se reçoivent chez les trois libraires précédents ? Elles sont inconnues de Marino Parenti, spécialiste de l'Ottocento²³.

²¹ Gabinetto Vieusseux, *Copialettere*, 1847-1851, vol. 23, p. 592.

²² *Ibid.*, p. 626.

²³ Marino PARENTI, *Dizionario dei luoghi di stampa falsi, inventati o supposti in opere di autori e traduttori italiani con un'appendice sulla data Italia e un saggio sui falsi luoghi italiani usati all'estero, o in Italia, da autori stranieri*, Florence, Sansoni, 1951.

Mais un examen minutieux de l'exemplaire non relié de l'*Histoire de la Révolution française* permet de lever le voile sur l'identité du pirate. Au terme des 4^e et 8^e livraisons figurent la marque de l'Imprimerie helvétique de Capolago. La 10^e et dernière livraison confirme cette origine : elle propose un catalogue d'ouvrages présents dans la bibliographie de Rinaldo Caddeo, spécialiste des éditions de Capolago. Le titre *Histoire du Consulat et de l'Empire* apparaît deux fois mais la seconde description physique concerne en réalité l'*Histoire de la Révolution française*²⁴. Une partie de cette édition circulerait donc avec les couvertures propres de la Typographie helvétique de Capolago de Carlo Modesto Massa et Alessandro Repetti. L'autre serait écoulée par contrebande en Italie sous la fausse adresse toute naturelle de Bruxelles ; assurément pour déjouer la censure. Ainsi, les éditeurs italiens peuvent en toute bonne foi proposer une nouvelle contrefaçon belge. Il n'est pas exclu non plus que Felice Le Monnier soit la personne qui ait fait affaire directement avec l'officine de Capolago et qu'il ait par la suite revendu ses parts à Alessandro Fontana et Carlo Turati. Les catalogues de Le Monnier figurent dans chacun des exemplaires consultés et par ailleurs la liste des ouvrages de la *Biblioteca Nazionale* est chaque fois reprise au plat verso de l'édition brochée. Autre fait qui permet d'étayer cet argument, une dépêche de Vienne datée du 10 janvier 1846 et transmise par Filippo di Neumann, ministre plénipotentiaire d'Autriche, au ministre des Affaires étrangères de Toscane, stipulant que depuis quelque temps on observe à la frontière suisse de fréquents échanges commerciaux entre les éditeurs de Florence et ceux de Lugano et de Capolago. Il pointe du doigt Felice Le Monnier, James Forth ainsi que Luigi Ramacci qui se charge de l'acheminement²⁵.

Surprenante est la découverte d'un exemplaire du premier tome d'une édition de la Société typographique belge datée 1849 de Capefigue, *La Société et les Gouvernements de l'Europe*, comprenant entre la page de couverture et la page de faux-titre un catalogue de la « Librairie Turati à Milan ». Curieusement, on retrouve dans ce catalogue cette même *Histoire de la Révolution française* qui se vend cette année-là avec un rabais important (6fr50c. au lieu de 16fr.) mais aussi l'annonce de l'*Histoire de la Révolution de 1848* de Lamartine ainsi que du même Capefigue. Puisque ce catalogue est contemporain de l'exemplaire, cela tend à exclure a priori l'hypothèse selon laquelle Turati ait racheté ultérieurement un stock à l'éditeur Wahlen, gérant de ladite Société typographique belge, qu'il diffuserait pour son compte. Il est plausible par contre qu'il soit le diffuseur

²⁴ Rinaldo CADDEO, *Le Edizioni di Capolago : storia e critica : bibliografia ragionata, nuovi studi sulla tipografia elvetica, il risorgimento italiano e il canton Ticino, documenti inediti*, Milano, Bompiani, 1934, p. 235, notices 479 et 480.

²⁵ Achille DE RUBERTIS, « Una protesta contro l'emporio librario di Livorno (1845) », *Bollettino storico livornese*, 6-2, 1942, p. 137

attitré de Wahlen et qu'il soit donc plus libraire qu'éditeur ou encore qu'il ait utilisé des couvertures factices pour mettre en vente des livres, qui aux yeux de la police autrichienne, pouvaient fort bien être considérés comme subversifs. Outre les œuvres de Sue, ce catalogue présente exclusivement des ouvrages de nature politique. Toutes ces suppositions restent à vérifier.

En dehors de quelques titres publiés en français, principalement au cours des années 1840, par Stella à Milan et Fontana à Turin, une autre maison d'édition s'est illustrée précédemment dans la réimpression des livres français. Les Frères Reycend, libraires du Roi sous les arcades de la Foire de Turin, ont ainsi édité de 1827 à 1833 toute une série de textes français au sein de la collection de la « Bibliothèque française des meilleurs ouvrages modernes ».

Revenons quelques instants aux trois autres catalogues de livres français analysés. Il s'agit d'une part des catalogues des éditeurs-libraires Guglielmo Piatti (1769-1842) de 1825²⁶ et d'avril 1834²⁷, d'autre part de celui de Giuseppe Molini (1772-1856) de 1835²⁸, tous deux de Florence. Outre le fait qu'ils contiennent tous les trois une part importante de contrefaçons belges, des analyses nettement plus fines peuvent être opérées. La première d'entre-elles renforce la thèse selon laquelle s'opère une dichotomie de la demande qui se répercute dans l'offre. Il est très vraisemblable que la contrefaçon et l'originale touchent deux publics distincts. Le second catalogue de Piatti semble bien confirmer cette assertion. Sur les 234 réimpressions belges proposées dans son catalogue, 62 sont de véritables doublons puisque Piatti met également en vente l'édition de Paris qui coûte environ deux fois plus cher. Dans sa dissertation sur la propriété littéraire, le juriste Jona, dressant un panorama général des diverses législations en vigueur, observe que les contrefacteurs belges avancent l'argument selon lequel le faible prix de leurs réimpressions est une véritable aubaine pour les acheteurs qui certainement n'auraient ni les moyens ni la volonté d'acquérir l'édition originale qui coûte plus du double²⁹.

En confrontant les deux autres catalogues aux contrefaçons inventoriées par Herman Dopp dans sa bibliographie inédite sur la contrefaçon belge³⁰, il est aisé d'identifier les éditions dans le but de mettre en lumière une éventuelle surreprésentation des productions d'un libraire par rapport aux autres, indice

²⁶ *Catalogo dei libri francesi che si trovano presso Guglielmo Piatti*, Firenze, 1825, 66 p.

²⁷ *Catalogue des livres français qui se trouvent chez Guillaume Piatti*, imprimeur-libraire à Florence, avril 1834, 86 p.

²⁸ *Catalogue de livres français qui se trouvent chez Joseph Molini*, imprimeur-libraire à Florence, 1835, 46 p.

²⁹ Giovanni JONA, *Alcune parole sulla proprietà letteraria*, Padova, La Minerva, 1841, p. 30.

³⁰ Herman DOPP, *Catalogue de la contrefaçon belge ou Bibliographie des ouvrages de propriété française réimprimés en Belgique depuis 1815 jusqu'à la mise en vigueur de la Convention littéraire franco-belge de 1852* (déposé aux Archives et Musée de la Littérature de la Bibliothèque royale de Belgique).

de relations privilégiées avec les éditeurs italiens sans aucune intermédiation. Dans le catalogue de 1825, les éditions belges les plus représentées seraient dans l'ordre celles de Wahlen, de Demat et de Tarlier. Dans celui de 1835, apparaissent le plus fréquemment celles de Wahlen, de Tarlier, de Hauman, de Demat, de Meline et de Laurent. Cette information doit bien entendu être mise en parallèle avec les quelques traces de rapports commerciaux de Vieuzeux avec Tarlier entre 1825 et 1826 et avec l'officine livournaise de Wahlen en 1828.

Par tout ce qui précède, on dispose d'une vue d'ensemble sur la diffusion de la réimpression belge durant la période que l'on qualifie habituellement de renaissance de la contrefaçon. Avec, en 1836, la constitution des grandes sociétés de librairie en commandite, la librairie belge pousse la production à grande échelle et prospecte les marchés étrangers en vue de trouver de nouveaux débouchés. Ici encore ce sont des sources de première main, à savoir les documents administratifs des bibliothèques, qui permettent de vérifier le rôle joué par la Belgique dans la diffusion du livre français. Sans nul doute, Louis Hauman promeut l'exportation vers l'Italie. La Bibliothèque de Parme apporte le premier maillon du « Grand Tour » entrepris par ledit Hauman³¹. La lecture de la correspondance du bibliothécaire de l'époque, Angelo Pezzana, informe du passage de Louis Hauman en janvier 1836 à Parme. Après une première étape à Turin, il rejoint Milan le samedi 19 décembre 1835 où il est enregistré par la police comme juriste. Il est vrai qu'Hauman édite des ouvrages de droit. Le jeudi 31 décembre, maintenant identifié comme négociant, il part pour Lugano très certainement en vue de nouer des relations avec le typographe Giuseppe Ruggia. Dans les premiers jours du mois de janvier, il s'arrête à Parme puis poursuit son chemin vers Florence. C'est pour lui l'occasion de visiter le cabinet de lecture de Vieuzeux. Il se rend aussi à Livourne. Les contacts commerciaux Pezzana-Hauman se poursuivent jusqu'en 1845. Avec la circulaire du 24 septembre 1845, Hauman annonce avoir cédé ses affaires à la société Meline, Cans et C^{ie}, avec laquelle il semble que Pezzana n'ait pas eu beaucoup de rapports.

Après avoir fait la connaissance en septembre 1842 de Jean-Paul Meline, Vieuzeux interrompt toute relation commerciale avec Hauman dont les services ne le satisfont pas. Les livres, dit-il, arrivent avec un retard considérable comparés à ceux qu'il commande à Paris et le format trop compact ne le contente pas pour sa bibliothèque circulante. Des relations privilégiées s'installent par contre avec Meline de 1842 à 1855. Dans un premier temps, Vieuzeux diffuse en Toscane les œuvres de Vincenzo Gioberti, exilé à Bruxelles.

³¹ Jacques HELLEMANS, « Stendhal, osservatore del commercio librario. Sulla così detta contraffazione belga », *Bolletino del Museo bodoniano*, 7, 1993, p. 291-301 & « Les Éditions Hauman (1829-1845) », *Cahiers du Cédic*, n° 2/4, janvier 2003, p. 79-163.

Il va jusqu'à susciter la contrefaçon de certains ouvrages auprès de de Carlo Turati et de Jean-Paul Meline et. Le 8 mai 1844, il écrit d'ailleurs à ce dernier : « Une contrefaçon à faire chez vous pour l'Italie serait celle du livre de Comte [Cesare] Balbo imprimé récemment par la maison Didot mais il faudrait en changer le titre [*Speranza d'Italia*] qui seul suffit pour le faire proscrire³². ». Vieusseux effectue des commandes régulières des œuvres littéraires romanesques françaises qu'il estime nettement moins chères à Bruxelles. Le premier volume de *Prime edizione francese*, catalogue des éditions originales françaises contenues au Gabinetto Vieusseux, regorge d'un nombre impressionnant de réimpressions belges. Le 6 mai 1854, il se montre d'ailleurs particulièrement inquiet par la teneur du texte du traité conclu entre la France et la Belgique qu'il vient de lire dans *Le Moniteur*. Peut-il encore s'approvisionner en préfaçons, ces contrefaçons d'un autre type puisque mises sur le marché avant l'édition en volume à Paris? Il a absolument besoin de quelques éclaircissements sur la reproduction des articles de journaux et feuilles ou romans périodiques dont la reproduction est autorisée lorsque les auteurs ne l'interdisent pas : « Pourrez-vous par exemple reproduire comme précédemment un roman qui paraîtra à Paris en feuilleton, sans réserve de la part du journal ou de l'éditeur? Je vous saurai un gré infini si vous me direz [dîtes] quelque chose à ce sujet³³. » Toujours est-il que le 19 octobre il précise sa requête en demandant si Meline prépare effectivement une préfaçon des *Mémoires* de George Sand extraites de *La Presse*. L'importance d'un second marché constitué par les réimpressions est bien avérée.

La contrefaçon ou la réimpression, selon que l'on se place du côté des auteurs copiés ou des éditeurs qui en vivent, représente une caractéristique fondamentale de l'édition au XIX^e siècle. Les éditeurs belges exploitent cette veine de manière industrielle et visent principalement les débouchés extérieurs : le livre devient une denrée d'exportation internationale. Cette première étape dans l'évocation de l'histoire de l'édition belge nous donne un aperçu de la présence des contrefaçons sur le marché italien, relativement occulté jusqu'à présent. La fortune de tel ou tel auteur à travers les traductions, voire la présence du livre français en général a bien souvent déjà été étudiées mais on ne s'était jamais posé la question de connaître leur origine éditoriale.

³² Gabinetto Vieusseux, *Copialettere*, 1843-1845, vol. 20, p. 1726.

³³ *Ibid.*, 1853-1855, vol. 27, p. 428.

CANADA

Les contrefacteurs belges ne se contentent pas du marché européen. Ils poussent leurs affaires jusqu'en Amérique³⁴. Ainsi, à en croire Georges-Hippolyte Cherrier, l'éditeur du *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, cette situation prévaut également au Bas-Canada. L'Avis de l'éditeur nous renseigne sur l'ampleur de la concurrence que fait subir le livre belge aux produits de la Librairie française. Ici comme en Belgique, l'habitude des réimpressions rend difficile l'éclosion d'une littérature nationale :

La publication des œuvres littéraires dans notre pays est, chacun le sait, entourée des plus grandes difficultés. Déjà très peu considérée, la classe des lecteurs se divise en deux parties ; l'une ne lit guère que le français, l'autre lit l'anglais presque exclusivement. Les publications de l'étranger, surtout les éditions belges des ouvrages français et les réimpressions qui se font aux États-Unis des ouvrages anglais, sans compter la *Semaine littéraire* fondée à New York par M. Gaillardet, inondent le Canada de tout ce qui se publie de plus intéressant à Londres et à Paris. La littérature canadienne est donc étouffée nécessairement dans son berceau, soit qu'elle s'efforce de revêtir l'idiome que la France nous a légué, soit qu'elle essaie de parler la langue de Shakespeare et de Byron³⁵.

Comme on l'a vu plus haut, le livre belge s'exporte très bien. La réduction des formats facilite le transport par bateau vers des pays lointains, la différence considérable des prix fait le reste. Dès 1836, dans son rapport sur la propriété littéraire³⁶, le libraire parisien Hector Bossange, fils de Martin Bossange, l'un des plus anciens et des principaux libraires de Paris, fait mention du transfert de marchandises contrefaites au départ du port de Nantes. Venu précédemment s'établir au Bas-Canada un peu avant 1815, d'abord à Québec, puis par la suite à Montréal, il s'associe à Denis-Benjamin Papineau. En 1816, il épouse Marie-Julie Fabre, sœur du libraire Édouard-Raymond Fabre. Il est libraire à Montréal jusqu'en 1819, date à laquelle il rentre à Paris³⁷. Son commerce

³⁴ Jacques HELLEMANS, « Les contrefaçons belges au Québec : au temps où le livre français était belge », *Documentation et bibliothèques*, juillet-septembre 2011, vol. 57, n° 3, p. 169-177.

³⁵ Pierre-Joseph-Olivier CHAUVEAU, *Charles Guérin*, Montréal, John Lovell, 1852, 360 p. Le roman, dont une partie a d'abord paru en 1846-1847 dans *L'Album de la Revue canadienne*, a été publié en 1852 en six fascicules, réunis en un volume. Les illustrations sont de John Walker.

³⁶ Hector BOSSANGE, *Opinion nouvelle sur la propriété littéraire*, Paris, impr. de Rignoux, 1836 [Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie, Paris, Pillot Aîné, 1836, p. 619, item 6460 : « M. H. Bossange propose de laisser à tout le monde, toutefois dix ans seulement après la première édition, le droit de réimpression moyennant une rétribution déterminée qui se paierait non seulement à l'auteur, mais après lui à ses ayants-droit à tout jamais. »]

³⁷ Nicole FELKAY, « La Librairie Bossange », dans *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1988, p. 43-58. Yvan LAMONDE, « La librairie

de librairie est installé à Paris, quai Voltaire n° 11. Il est commissionnaire pour l'étranger. Il a des correspondants au Havre et à Londres ; mais aussi en Amérique du Sud, où il envoie également des livres. Il est assez symptomatique d'apprendre que sa propre sœur, Joséphine-Félicité, épouse en 1836 le plus grand contrefacteur belge de l'époque, en la personne de Jean-Paul Meline.

L'importance de la contrefaçon belge sur le continent nord-américain semble tout aussi considérable qu'elle ne l'est en Europe. Elle l'est à tel point que Philip H. Nicklin en dresse le portrait dans un essai³⁸ qu'il publie à la suite de la pétition signée par 56 auteurs britanniques présentée au Sénat américain en février 1837 en vue de la sauvegarde de leurs droits d'auteur. Une recension en est relayée en juillet 1838 dans l'*American Jurist and Law Magazine* :

There are large capitals in Belgium constantly employed in making what the French call *contrefaçons* (called here reprints) of all the new books that appear in France, for which the Belgians pay no copyright, and which they print with such expedition, that they are often on their way to the four quarters of the earth, before a dozen copies of the originals have escaped from the confines of France. Belgium is in a similar position with regard to the literature of France, that we are in, with respect to that of Britain. French authors publish new works, and the Belgians reprint them not only for Belgium, but all the rest of the world except France; and thus cut off France from a foreign commerce in books. France (like Britain of us), complains of Belgium, and asks for an international law, but Belgium says, no; the benefit would not be mutual. Such a law between us and Britain would open our market to these industrious Belgians, whose *protography* would swell our surplus revenue to such a ruinous size, that even an Indian war would scarcely cure its plethora, and would operate as a check upon a very considerable portion of what is called by some statesmen, *American industry*. These Belgians pirates are very learned pundits, and dignify their business of making contrefaçons of new French works with the sounding title of *protography*, signifying that their hasty cheap editions are printed from the first copy that escapes from the lethargy of a French bookstore³⁹.

Même si peu à peu la concurrence que se font les maisons belges va briser leur formidable essor éditorial, l'exportation n'est point abandonnée pour autant et les marchés extérieurs continuent à être exploités, dont celui du Canada. Des indices de la présence de « livres bruxellois » mais dont les auteurs sont bien français (Lamartine, Michelet, Thiers, Guizot, Dumas, de Kock, Sand) nous sont donnés par les annonces du libraire John McCoy dans *La Revue canadienne*. Dès la fin 1847, il annonce l'arrivée de lots d'ouvrages français, dont ceux

Hector Bossange de Montréal (1815-1819) et le commerce international du livre », *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, *ibid.*, p. 59-92.

³⁸ Philip H. NICKLIN, *Remarks on literary property*, Philadelphia, P. H. Nicklin and T. Johnson, 1838, p. 45-47.

³⁹ « Critical notices », *American Jurist and Law Magazine*, XIX-38, July 1838, p. 477.

d'Eugène Sue, et de la littérature romantique pas toujours très recommandable, que l'on avait coutume d'appeler des « mauvais livres ». Il précise dans ses réclames ultérieures que ces livres proviennent de Bruxelles probablement pour attirer une clientèle pour qui le livre belge est « bon marché ». La contrefaçon belge est le véhicule privilégié qui apporte au Bas-Canada, à un coût raisonnable, la littérature française. Par ailleurs, à la lueur de la préface de Cherrier dont il est fait allusion plus haut, on comprend mieux l'importance de l'édition belge dans les collections canadiennes. Comme il le suggère, au milieu du XIX^e siècle, le livre français « contrefait » inonde le marché montréalais. Rappelons que la publication du *Charles Guérin* de Chauveau coïncide avec l'année de la signature de la convention littéraire franco-belge. Il est en ce sens urgent d'écouler les stocks d'invendus !

Quels sont les passeurs de cet épisode de l'histoire éditoriale ? Avant tout les libraires. Des librairies de langue anglaise et française font leur apparition au Québec dès les années 1820, mais la plupart d'entre elles apparaissent au cours des années 1840 : Armour et Ramsay, Beauchemin, Chapeleau et Lamothe, Rolland & Thompson, Sadlier. Au milieu du XIX^e siècle, le livre français de facture belge inonde le marché québécois, notamment par les soins des libraires Édouard-Raymond Fabre, Jean-Baptiste Rolland, les frères Joseph et Octave Crémazie, sans oublier le sulfureux John McCoy.

Les institutions jouent aussi un important rôle de relais pour la contrefaçon belge, suivant leurs intérêts et leurs tendances idéologiques avec une très nette asymétrie entre les collections présentées. Parmi ces institutions figurent la Bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice, l'Œuvre des bons livres de Ville-Marie et l'Institut canadien de Montréal. Fondé en 1844, ce dernier lutte tout au long de son existence pour conserver ses principes progressistes et possède une bibliothèque⁴⁰ où sont représentées toutes les grandes tendances politiques et religieuses. Fondée la même année par les Sulpiciens pour faire échec à l'Institut canadien de Montréal et endiguer la lecture de mauvais livres, l'Œuvre des bons livres de Ville-Marie défend les positions traditionnelles de l'Église catholique⁴¹. Ainsi Balzac, Bentham, Dumas à l'Institut canadien, Gilles-François de Beauvais, Amédée Gabourd à l'Œuvre des bons livres.

Les bibliophiles constituent le troisième groupe de passeurs. Au Québec, la présence de contrefaçons belges est également attestée dans les collections privées. Recueillies dans les fonds des bibliothèques publiques, ces collections ont joué un rôle à la fois discret et considérable dans la diffusion du livre de langue française au Québec. Leader incontesté de l'Assemblée du Bas-Canada,

⁴⁰ Yvan LAMONDE, *Les Bibliothèques de collectivités à Montréal (XVII^e-XIX^e siècle)*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979, p. 53-60.

⁴¹ *Ibid.*, *Les Bibliothèques de collectivités à Montréal*, op. cit. [note 33], p. 43-51.

Louis-Joseph Papineau est l'une des principales figures de la bibliophilie canadienne au XIX^e siècle. À Bruxelles qu'il visite au début de l'été 1845, il rencontre le 30 juin Louis de Potter, un disciple de Lamennais qui lui remet un exemplaire des *Études sociales*⁴². Le lendemain et le surlendemain, Papineau parcourt les librairies de Bruxelles et se procure 50 ouvrages (plus de 140 volumes) pour un montant d'environ 250 francs. Papineau rencontre Béranger à plusieurs reprises durant son exil à Paris. Nonobstant leurs relations, c'est bien d'une édition contrefaite de ses *Œuvres* dont il dispose et qu'il achète précisément le 1^{er} juillet à la librairie allemande et étrangère de Charles Muquardt. On peut également être touché d'apprendre que c'est une édition belge des souvenirs d'Évariste Huc⁴³ qui figure à son chevet au terme de sa vie. Elle porte une note manuscrite très explicite : « l'un des volumes trouvés auprès de Papineau mourant ». Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, seigneur de Soulanges et fondateur de la Société historique de Montréal, le sulpicien Louis-Léon Billion, le docteur Jules-E. Prévost, sans oublier Pierre-Joseph-Olivier Chauveau figurent également parmi les principaux collectionneurs de la province.

Contrefaire permet aussi de contourner la censure. Le Bas-Canada n'échappe pas à la règle puisqu'une édition pirate de *Paroles d'un croyant* de Félicité de Lamennais est publiée en 1836 à Montréal. En l'espèce, il s'agit d'une contrefaçon dans son sens premier. L'ouvrage a connu le même succès au Bas-Canada qu'en France et en Europe. Ainsi, la bibliothèque de l'Assemblée en fit venir 24 exemplaires, manifestement pour des députés ou des gens proches des Patriotes. L'ouvrage ayant fait l'objet d'une condamnation par Rome, la distribution en est devenue plus délicate. A-t-on empêché l'entrée de cet ouvrage au Bas-Canada pour expliquer cette réimpression de 1836 ? Qu'il faille l'habiller à la française indique bien que l'ouvrage déplaisait aux autorités et qu'il fallait ne pas se faire prendre. Il semble que ce soit Ludger Duvernay, éditeur du journal *La Minerve*, qui ait pris l'initiative d'une contrefaçon. Il craint le pouvoir religieux car l'ouvrage est à l'*Index* et risque gros à le publier sous sa véritable identité. Il reprend la page de titre d'origine pour éviter les censures ecclésiastiques. Douze tirages de cette nouvelle édition-pirate furent produits pendant l'année 1836. La distribution se fait par colportage dans les quelques librairies du pays, encore là pour échapper aux foudres cléricales. L'ouvrage a sans nul doute influencé les esprits à la veille des insurrections de 1837 et de 1838⁴⁴.

⁴² Louis de POTTER, *Études sociales*, Bruxelles, A. Jamar, 1841.

⁴³ Évariste Régis HUC, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844-1845 et 1846*, Tournai, Casterman, 1850.

⁴⁴ Gilles GALLICHAN, « Les premiers pas de la lecture publique à Montréal », *Documentation et bibliothèques*, 41-3, 1995, p. 140.

CONCLUSION

Au terme de cet article, il convient de se poser la question de savoir si la contrefaçon fut une chance ou une malchance pour l'édition bruxelloise et belge en général. Si l'imprimerie sort de cette époque parfaitement équipée, la contrefaçon des œuvres françaises a introduit dans le public le culte du livre parisien avec, pour corollaire, une désaffection pour les auteurs belges du genre noble que représente la littérature. Ceux-ci doivent rechercher le succès à Paris. En un mot, Paris produit ; Bruxelles reproduit. Bruxelles fut par contre un relais exceptionnel de la production française vers l'étranger. Malgré le caractère quelque peu novateur de leur entreprise, nous ne pouvons cacher notre admiration pour la débrouillardise de ces imprimeurs bruxellois, de fieffés commerçants. Sous le couvert des lois belges, ils exploitent avec profit tous les domaines de l'édition parisienne et la promeuvent bien au-delà de leurs frontières. On doit à la contrefaçon d'avoir ajouté quelque chose à la vie paisible de l'édition belge car elle est par nature vouée à la reproduction d'œuvres venues d'au-delà des frontières. Les maisons d'édition qui ont pratiqué la contrefaçon jouent un rôle qui dépasse de loin leurs évidentes ambitions commerciales : elles contribuent largement à répandre la littérature française et les idées de liberté aux quatre coins du monde.

Sur les traces des imprimeurs bruxellois dans l'entre-deux-guerres : l'imprimerie J. Felix et fils

De 1890 à 1970 environ, Bruxelles a été la principale région industrielle du pays, en termes d'emplois¹. Cette vocation industrielle remonte très loin, puisque dès le XIII^e siècle, Bruxelles est une grande ville manufacturière, active essentiellement dans le textile (tapisserie, draperie, dentelle...). En la choisissant comme capitale, les ducs de Brabant, puis tous les souverains ou leurs représentants qui s'y sont établis, ont attiré des cohortes de hauts fonctionnaires et d'autres personnalités relativement fortunées, qui ont contribué à l'essor d'industries de consommation. Parmi celles-ci, certaines ont eu une diffusion internationale : la tapisserie, la porcelaine, la carrosserie et... l'imprimerie.

L'essor économique de Bruxelles au XIX^e siècle est aussi lié à ce statut de capitale, qui plus est d'un pays qui devient une véritable puissance industrielle, inversement proportionnelle à sa taille. À cela viennent s'ajouter deux autres facteurs : 1) la croissance de la population bruxelloise, qui passe de 100 000 à plus d'un million d'habitants de 1800 à 1950 ; 2) le développement de moyens de communication modernes (routes pavées, canal Charleroi-Bruxelles, par lequel transite le charbon, chemin de fer dès 1835).

Les travaux menés sous la direction de Jean Puissant, notamment, ont déjà permis de retracer les grandes lignes de la géographie industrielle de Bruxelles. Sans entrer dans les détails, rappelons que c'est dans le bas de la ville que s'implantent historiquement les activités industrielles : construction automobile, brasseries (Wielemans-Ceuppens qui s'installe d'abord dans le Pentagone, puis « émigre » à Forest dans les années 1880). Puis on assiste à un déplacement progressif de l'axe industriel vers l'ouest (Molenbeek, Anderlecht). Néanmoins, les activités industrielles sont aussi présentes – dans une moindre mesure – dans l'ensemble des 19 communes qui composent l'agglomération bruxelloise.

* Université libre de Bruxelles.

¹ Pour un aperçu global de l'histoire industrielle de Bruxelles, voir l'excellente synthèse donnée par Jean PUISSANT, « Bruxelles, ville industrielle de premier plan », *Les Cahiers de La Fonderie*, n° 41, décembre 2009, p. 8-18.

Une autre caractéristique importante du tissu industriel bruxellois, c'est la prédominance des très petites entreprises (moins de 10 salariés) et même, surtout au XIX^e siècle, du travail à domicile (confection, conditionnement...). Une grande partie de l'activité se déroule donc derrière les façades de maisons privées et à l'intérieur d'îlots, où de petits ateliers s'étendent parmi les jardins. Après la Première Guerre mondiale – de même qu'après la Seconde Guerre –, la taille des entreprises augmente et ce sont les moyennes et grandes entreprises qui occupent la majeure partie des salariés.

L'imprimerie, en tant que secteur économique, n'est pas une activité autonome, qui se déroule en circuit fermé. Elle se situe au cœur d'un processus industriel et commercial, qui se déroule en plusieurs phases interdépendantes. On peut distinguer ces phases très sommairement comme suit : fabrication du papier, fabrication de formes imprimantes (fonte de caractères, production de pierres lithographiques, de plaques gravées, etc. pour les illustrations ou la reproduction de matériel imprimé...), imprimerie (typographique et lithographique), reliure, édition et vente de livres ou autres produits imprimés².

Il faut dire un mot de l'évolution technique dans la première moitié du XX^e siècle. Ce siècle hérite du foisonnement inventif du siècle précédent, où l'on est passé de la presse à bras en bois – quasi inchangée depuis Gutenberg – aux presses à platine en métal et aux presses à cylindre, actionnées non plus par la force humaine, mais par la vapeur et ensuite par l'électricité. À l'aube du XX^e siècle, la plupart des processus de fabrication sont plus ou moins mécanisés, non seulement les presses, mais aussi la composition typographique avec le développement de machines à composer telles que la Linotype (1886) et la Monotype (1887). Un autre domaine qui prend son essor au XIX^e siècle, c'est la production d'images imprimées, liées au développement de la publicité (catalogues, prospectus, emballages, etc.). Elle recourt à différentes techniques : la lithographie (non seulement pour les illustrations, mais aussi pour les travaux de ville : cartes de visite, factures, etc.), la gravure sur bois de bout, l'impression en couleurs (chromolithographie) et les procédés photomécaniques (photogravure, similigravure)³.

Dès le début du XX^e siècle, la force motrice peut être adaptée à toute machine, au moyen d'un moteur électrique individuel et non plus d'une machinerie centrale, qui nécessitait d'importantes transmissions à courroies,

² Arthur VERMEERSCH, « Le mouvement de l'industrie et du commerce du livre à Bruxelles, 1815-1836 », *Cahiers Bruxellois. Revue historique trimestrielle*, 3, 1959, p. 200-234.

³ Daniel RENOULT, « Les nouvelles possibilités techniques : le triomphe de la mécanique », dans *Histoire de l'édition française*, t. 4, dir. Henri-Jean Martin, Roger Chartier et Jean-Pierre Vivet, Paris, Promodis, 1986, p. 37-57 ; Michael TWYMAN, *L'imprimerie : histoire et techniques*, trad. de l'anglais par Bernadette Moglia, Lyon, ENS Éditions, 2007, p. 55-97.

consommatrices d'énergie et d'espace⁴. Dès lors, même de petits ateliers peuvent utiliser la force motrice pour actionner les machines. Les petites et moyennes entreprises sont toutefois confrontées au défi permanent de s'adapter aux évolutions technologiques. En effet, les machines d'impression se développent à un rythme vertigineux.

Un des rares annuaires professionnels spécialisés paru dans la période qui nous intéresse permet de donner un aperçu rapide du nombre d'imprimeries à Bruxelles par rapport à l'ensemble de la Belgique. Il s'agit de l'*Annuaire officiel des industries du livre et de la papeterie de Belgique, 1933*, publié à Bruxelles en 1933⁵. L'ouvrage est divisé en deux parties, la première consacrée aux industries du livre, la seconde à la papeterie. C'est une coédition entre deux organismes patronaux : l'Office de la papeterie et la Fédération patronale belge des industriels du livre, qui regroupe neuf des onze organisations patronales existantes. Notons que seuls les éditeurs et libraires qui sont en même temps imprimeurs sont répertoriés. Malgré ces quelques limites qui l'empêchent de prétendre à l'exhaustivité, c'est une véritable mine de renseignements, comme en témoigne la liste des matières abordées : législation et règlement de travail, organisation des ateliers, carnet de travail, salaires, assurances chômage et vieillesse, organismes patronaux et autres groupements, organismes ouvriers, comités de conciliation et d'arbitrage, écoles professionnelles, institutions officielles, presse, Musée du livre, Musée Plantin-Moretus, usages de commerce, fiscalité, douane, comptabilité, formats des papiers, presse technique, adresses, répertoire des « industriels du livre » – imprimeurs, clicheurs, graveurs, photograpeurs, fournisseurs, transformateurs du papier et du livre (relieurs, doreurs, régleurs...) –, répartis par provinces, puis par communes, donnant leur raison sociale et en général leur adresse. Les annonces commerciales, dont certaines en couleurs avec des spécimens de produits, sont également une source d'information non négligeable. À notre connaissance, l'annuaire n'a pas connu d'autre édition, du moins pour la période qui nous occupe.

Le tableau 1 donne le nombre d'imprimeries par provinces⁶. Les entreprises de Bruxelles et son agglomération (19 communes en tout, y compris la ville de Bruxelles) ont été comptabilisées à part⁷. Le détail pour les villes les plus importantes permet de juger du poids relatif des autres grands centres

⁴ Maurice AUDIN, *Histoire de l'imprimerie. Radioscopie d'une ère : de Gutenberg à l'informatique*, Paris, A. et J. Picard, 1972, p. 323.

⁵ *Annuaire officiel des industries du livre et de la papeterie de Belgique, 1933*, Bruxelles, Fédération patronale belge des industries du livre ; Office de la papeterie, 1933.

⁶ À l'époque, la Belgique compte neuf provinces et Bruxelles fait partie de la province du Brabant.

⁷ L'annuaire répertorie séparément imprimeurs-typographes et imprimeurs-lithographes, beaucoup d'entreprises offrant les deux types de services. Nous avons donc additionné les imprimeurs-typographes et les imprimeurs-lithographes qui ne sont pas répertoriés comme typographes.

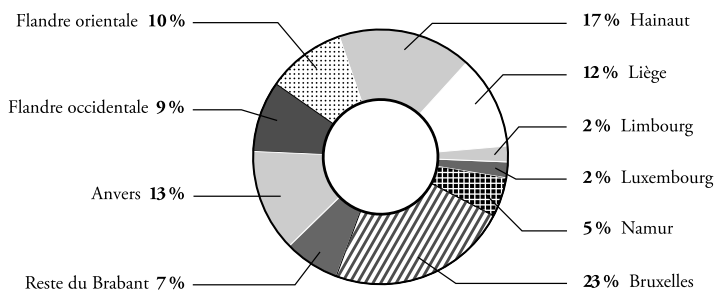
Tableau n° 1 : Imprimeries à Bruxelles et en province (source : *Annuaire officiel des industries du livre et de la papeterie de Belgique*, 1933, Bruxelles, 1933)

<i>Lieux</i>	<i>Imprimeries</i>
Bruxelles (19 communes)	603
Reste du Brabant (Louvain : 30 ; autres localités : 145)	175
Anvers (ville d'Anvers : 224 ; Malines : 22 ; Turnhout : 16 ; autres localités : 90)	352
Flandre occidentale (Bruges : 43 ; autres localités : 201)	244
Flandre orientale (Gand : 89 ; autres localités : 164)	253
Hainaut (Mons : 26 ; Charleroi : 25 ; Tournai : 27 ; autres localités : 377)	455
Liège (ville de Liège : 96 ; Huy : 17 ; Verviers : 33 ; autres localités : 176)	322
Limbourg (Hasselt : 8 ; autres localités : 38)	46
Luxembourg (Arlon : 8 ; autres localités : 50)	58
Namur (ville de Namur : 27 ; autres localités : 96)	123
<i>Total</i>	2 631

d'impression comme Anvers, Liège, Gand et d'autres, plus modestes, mais significatifs comme Bruges, Louvain, Verviers, Namur, Mons, etc. Sur un total pour l'ensemble du pays de 2 631 établissements, la capitale à elle seule en compte 603, soit 23 %. Ces chiffres devraient être recoupsés par des relevés plus approfondis, rendant compte de la taille des entreprises notamment, mais ils donnent un ordre de grandeur et un cliché intéressant de l'état du monde de l'imprimerie au début des années trente.

Afin d'évoquer plus concrètement la situation des imprimeries bruxelloises dans l'entre-deux-guerres, nous nous pencherons sur l'imprimerie Felix et Fils, un cas assez typique de petite entreprise familiale, de celles qui ont laissé peu de traces dans les annales. La rencontre avec trois petits-fils du fondateur m'a permis de recueillir des témoignages oraux et souvenirs familiaux précieux pour reconstituer cette histoire d'imprimeurs installés en plein cœur d'un quartier résidentiel⁸. Née dans les années 1920, cette entreprise a fermé ses portes au milieu des années 1960. Nous suivons son parcours d'un bout à l'autre.

⁸ Merci à Jean-Pierre (†), Francis et Guy Felix pour les précieux renseignements et les archives qu'ils m'ont si aimablement communiqués.



Graphique n° 1 : Répartition des imprimeries à Bruxelles et en province.

L'IMPRIMERIE J. FELIX ET FILS⁹

Jean-Baptiste Felix est né le 29 avril 1877 à Duisburg, section de la commune de Tervuren, dans la périphérie de Bruxelles¹⁰. Il est l'aîné d'une famille de sept enfants. Son père, Henricus, est cultivateur. Comme Jean-Baptiste manifeste très tôt des dispositions pour les études, il se fait inscrire au collège des jésuites de Turnhout où il effectue ses humanités gréco-latines. Il débute sa carrière professionnelle comme représentant de livres et fournitures scolaires pour la maison Albert Dewit, enseigne bien connue de la rue Royale à Bruxelles. En 1905, Jean-Baptiste épouse Maria Debeer (1873-1956), également native de Duisburg. Ils auront trois enfants, Rosa (1906-1979), Charles (1910-2000) et Guillaume (1913-1973). Le jeune couple vient s'établir à Schaerbeek (Bruxelles), rue du Cornet. Jean-Baptiste ouvre alors une modeste imprimerie rue de Stassart à



Illustration n° 1 :
Jean-Baptiste Felix,
vers 1950.

⁹ Cette partie est une version remaniée de mon article « L'imprimerie J. Felix et Fils, un témoin de l'industrie du livre à Bruxelles au xx^e siècle », *Cahiers du Cédic*, 6-8, 2016, p. 101-113. Principales sources : Jean-Pierre FELIX (fils de Charles Felix et petit-fils du fondateur), *L'« Imprimerie J. Felix et Fils »*, notice manuscrite, [novembre 2012], 3 p. ; Francis FELIX, *Inventaire des pièces relatives à l'imprimerie Felix, en possession de Francis Felix, fils de Guillaume Felix et petit-fils de Jean-Baptiste Felix*, tapuscrit, Ernage (Gembloux), novembre 2012, [2] p. ; lettres de Jean-Pierre Felix, 2 octobre et 18 octobre 2012 ; interview de Guy Felix (fils aîné de Charles Felix et petit-fils du fondateur), 14 octobre 2015.

¹⁰ Son nom de famille est orthographié tantôt avec accent (Félix), tantôt sans. Cette dernière option a été retenue car c'est celle qui apparaît dans les archives familiales (livret militaire, documents imprimés et/ou édités par l'entreprise, en-tête de lettres...).



Illustration n° 2 : En-tête de lettre de l'imprimerie J. Felix, vers 1930.

Ixelles (Bruxelles), en s'associant avec un ami hollandais, un certain Droog, qui se reconvertira dans les assurances. Ensuite, il s'installe à son compte comme éditeur spécialisé dans les journaux de mode, comme *Les jolies modes de Paris*, publication mensuelle avec couverture en couleurs qui paraît dès 1912 et jusqu'au début des années 1920. Pour l'impression, il semble avoir eu parfois recours à d'autres imprimeurs, comme Edmond Odry, dont l'adresse figure dans certains numéros des années 1920-1921. L'annuaire du commerce le renseigne comme éditeur dans son édition de 1914, et comme libraire dans celle de 1920, toujours à l'adresse de son domicile, 20 rue Albert de Latour, à Schaerbeek¹¹.

En 1922, il installe une plus grande imprimerie non loin de son domicile, au 18 rue Thomas Vinçotte¹². Vers 1927, il rachète l'atelier du ferronnier d'art André Demesmaeker, 31 rue de l'Inquisition, avec une maison d'habitation attenante, située au n° 29, pour y fonder l'« Imprimerie J. Felix et Fils¹³ ».

¹¹ Ad. MERTENS & ROZEZ, *Annuaire du commerce et de l'industrie en Belgique*, 65^e année, Bruxelles, 1914, p. 1775 ; *Ibid.*, 1920, p. 1497. Sur cet annuaire, source incontournable pour l'histoire du commerce et de l'industrie, mais à manier avec précaution vu ses erreurs et imprécisions, voir Karel VELLE, « De betekenis van de Annuaire du Commerce et de l'industrie de Belgique », *De Roede van Tiel*, 13, 1982, p. 42-70.

¹² Cette nouvelle adresse apparaît pour la première fois dans l'annuaire de 1923, en plus de l'adresse du domicile, toujours sous la rubrique « éditeurs » (Ad. MERTENS & ROZEZ, *Annuaire...*, *op. cit.* [note 7], 1923, p. 1410).

¹³ Le changement d'adresse est enregistré dans l'annuaire de commerce dès son édition de 1928 (Ad. MERTENS & ROZEZ, *Annuaire...*, *op. cit.* [note 11], 1928, p. 1768). Voir aussi *Annuaire officiel des industries du livre et de la papeterie de Belgique, 1933*, Bruxelles, 1933 p. 163 : cet annuaire professionnel, coédité par la Fédération patronale belge des industries du livre et l'Office de la papeterie, classe l'établissement J.-B. Felix dans la catégorie des imprimeurs typographes.



Illustration n° 3 : Une partie du personnel de l'imprimerie Felix à l'entrée des bureaux du 31 rue de l'Inquisition, vers 1930.

Celle-ci se situe à un jet de pierre de la rue Thomas Vinçotte, mais sur le territoire de la ville de Bruxelles. La maison, millésimée 1900, communique avec l'atelier. La façade de cette maison bourgeoise de style éclectique, à deux niveaux sous toit mansardé, est ornée de pièces en fer forgé très remarquables d'inspiration Louis XV, probablement conçues par Demesmaecker et comprenant notamment des balcons et une imposante porte cochère. L'ensemble existe toujours¹⁴. Le fils aîné, Charles Felix, y établit son domicile. Dès la fin de ses humanités, il est entré dans l'entreprise de son père. Son frère cadet Guillaume suivra le même chemin. Le premier sera avant tout linotypiste, formé sur le tas. Le second s'occupera essentiellement de la comptabilité et de la facturation. Jean-Baptiste Felix reçoit les clients, établit les prix et consacre le reste du temps à corriger les épreuves, une tâche fastidieuse à laquelle l'ancien élève des jésuites apporte un soin particulier. Après la guerre, Jean-Baptiste, qui approche de la septantaine, connaît quelques ennuis de santé et décide de se retirer en laissant l'entreprise entre les mains de ses fils.

L'imprimerie occupe les locaux de l'ancienne forge, composés d'un premier atelier construit à l'arrière de la maison et d'un second atelier à deux niveaux édifié sur la parcelle voisine, au n° 31, par l'architecte Adrien Delpy. En 1938, Jean-Baptiste Felix fait appel à l'architecte Edmond Deswarte pour exhausser et modifier complètement le n° 31¹⁵. En façade, le bâtiment comporte désormais trois niveaux. L'agencement de l'imprimerie est conçu avec une grande logique. Les clients sont reçus au bureau, situé au rez-de-chaussée. Les manuscrits sont

¹⁴ Le bâtiment est répertorié à l'*Inventaire du patrimoine architectural* de la région de Bruxelles-Capitale, en ligne : http://www.irisonument.be/fr.Bruxelles_Extension_Est.Rue_de_l_Inquisition.29.html [page consultée le 27 mars 2018].

¹⁵ *Ibid.*

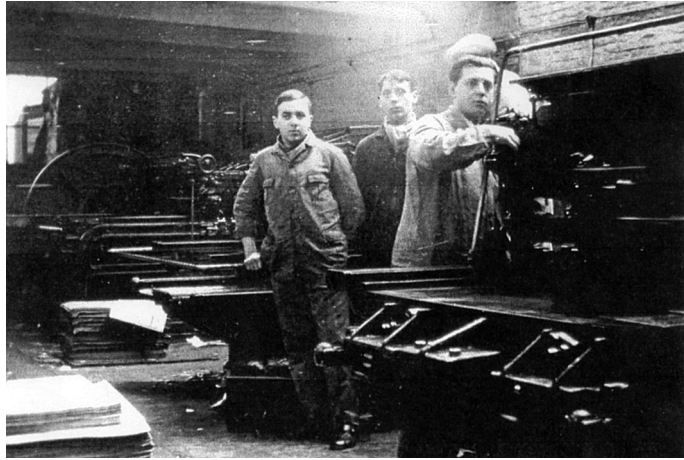


Illustration n° 4 :
 Vue des presses rue
 de l'Inquisition,
 vers 1930.

envoyés à la composition tout en haut, au deuxième étage, où sont installées quatre linotypes et, en façade, un atelier de menuiserie et deux presses à pédale. Le plomb est fondu dans le creuset de l'ancienne forge. Les lignes produites par les linotypes sont acheminées à la typographie, située au premier niveau, où sont installés les marbres, les casses de caractères mobiles et la presse à épreuves. Les compositions sont ficelées et montées dans des châssis métalliques. Ceux-ci sont ensuite envoyés par ascenseur jusqu'aux presses, au rez-de-chaussée côté jardin. Le parc machines comporte trois presses Planeta datant des années 1920-1930, disposées côte à côte. Dans les années 1950, les Felix feront encore l'acquisition d'une presse à feuilles de plus petit format, d'une presse à pédale Heidelberg et d'une plieuse automatique à poches. Ce seront là leurs derniers investissements. Après l'impression, les feuilles sont transférées à l'atelier de brochage où elles sont pliées et conditionnées pour l'expédition. Cet atelier comporte le matériel de pliage, de rognage et d'agrafage.

Outre les deux fils, l'établissement occupe jusqu'à 20 ouvriers. Chaque machine a son conducteur attiré et l'entreprise est dirigée de main de maître par Jean-Baptiste Felix, qui règne en véritable patriarche sur son personnel, comme sur sa famille. Sous l'Occupation, la plupart des ouvriers ayant été mobilisés, puis soit emprisonnés, soit déportés, l'entreprise ne tourne plus qu'avec deux ou trois ouvriers. Après la guerre, la première femme fait son apparition au sein du personnel ; elle est en charge de la manutention, du pliage et de l'encartage. À la fin des années quarante, le patron organise à plusieurs reprises pour son personnel et sa propre famille des voyages en car dans les Ardennes, en Hollande – au Keukenhof – et à Monschau.

L'imprimerie Felix est spécialisée dans la production de périodiques. Ce sont d'abord des journaux de mode, comme *L'Écho de la mode*, imprimé en quadrichromie avec en supplément des patrons de couture sur papier calque,



DEMANDEZ

Modèles de Broderie

Superbe publication de 8 pages, grand format in-folio : 23 x 46 centimètres.

Cette édition surpasse toutes les autres et par la beauté, et par la variété, et par le nombre des modèles publiés dans chaque numéro, ainsi que par la présentation artistique et la finesse des dessins.

Dans chaque numéro vous trouverez un choix très varié de modèles nouveaux, tous très beaux et du meilleur goût. Au bout d'une année vous aurez, pour un prix dérisoire, de nombreux modèles en tous genres de broderie et de toutes sortes d'ouvrages : coussins et napperons ; chemins et centres de table ; nappes et serviettes ; dessus de cheminée, de buffet, de piano ; voiles de fauteuil et de canapés ; stores, rideaux et brisabise, couvre-lits, dessus de lavabo, garnitures de lavabo, couvre-berceaux, bonnets, bavoirs, layettes, linge de dames et de jeunes filles, blouses, lettres et monogrammes, etc. Je publie dans

Modèles de Broderie

les ouvrages demandés par les abonnés et sans aucun frais. On peut se procurer chez moi à des prix notablement inférieurs à ceux de la concurrence, tous les ouvrages dessinés sur toile 1^{re} qualité. Quelle femme n'espère d'embellir son « HOME » de ces jolies fantaisies qu'on appelle OUVRAGES DE DAMES, et qui décèlent, dans une maison, la présence féminine.

Modèles de Broderie

sera pour vous un guide sûr, un bon conseiller.

UN ABONNEMENT D'UN AN
OU DE 12 NUMEROS, COÛTE **6 francs**

C'est à la fois le meilleur et le moins cher des journaux de broderie.

C'est aussi la seule publication de ce genre entièrement dessinée et imprimée
en Belgique par des Belges

Adressez votre demande d'abonnement accompagnée d'un bon poste de 6 francs à
J. FELIX, 18, rue Thomas Vinçotte Bruxelles

Illustration n° 5 :
Publicité pour les albums
de broderie, vers 1925.

prépiqués et pliés sur place. Tout au long des années 1920-1930, la maison publie aussi des *Modèles de broderie*, à un rythme mensuel, ainsi que divers albums de travaux féminins : *Jolies modes : Album de filet*, comprenant modèles et trames de broderies, *Mes initiales*, modèles d'alphabet pour le marquage du linge, des draps, etc. Les commandes peuvent être adressées à Jean-Baptiste Felix ou à sa fille Rosa épouse Dewallef. De 1919 à 1923, Felix édite aussi *Notre pays : Revue panoramique belge*, un hebdomadaire paraissant le dimanche, abondamment illustré et destiné à un large public. Dans les premiers mois de 1940, Jean-Baptiste Felix imprime le journal paroissial *La Croix de Belgique*, fondé en 1923 par les pères assumptionnistes. L'invasion du pays par les troupes allemandes interrompt la publication. À la Libération, l'imprimerie reprend l'impression de la version flamande de cet hebdomadaire, *Het Kruis*, tiré à 50 000 exemplaires et distribué dans toutes les paroisses flamandes du pays¹⁶.

En 1944, Jean-Baptiste Felix sert aussi de prête-nom à la direction du journal *Bravo !*, hebdomadaire de bande dessinée belge lancé avant la guerre

¹⁶ *Het Kruis* parut de 1934-1935 à 1940 et ensuite de 1944 à 1965. Sur l'histoire de ce journal, voir Jozef BOETS, *Het Kruis. Een Vlaams parochieblad*, Schoten, Jozef Boets, 2002, 40 p.

par l'éditeur hollandais Jan Meuwissen et qui avait connu ses plus belles heures sous l'Occupation, avec des auteurs belges et français comme Edgar P. Jacobs, Jacques Laudy, Alain Saint-Ogan, Sirius, Albert Uderzo et d'autres. Il était imprimé par la S.A.R. (Société anonyme de rotogravure d'art), importante entreprise fondée en 1928, située place de la Vaillance à Anderlecht et dont Jean-Baptiste Felix était administrateur. On y réalisait principalement, tant en offset qu'en rotogravure : *Le Patriote illustré*, *Ciné Revue*, ainsi que l'hebdomadaire *Femmes d'Aujourd'hui*, fondé en 1933 par Rosita Verbeek et édité par Jan Meuwissen. À la Libération, ce dernier est accusé de collaboration économique, se réfugie aux Pays-Bas et confie donc *Bravo!* à Jean-Baptiste Felix. Les rotatives de la S.A.R. sont à l'arrêt pour un temps. Une « nouvelle série » de *Bravo!* est lancée en octobre 1944, toujours imprimée par la S.A.R. selon « l'ours » du journal et éditée par Jean-Baptiste Felix, 74, rue de Hennin. Cette adresse est celle de *Femmes d'Aujourd'hui*, qui reparait au même moment. Toutefois, affaibli par la dislocation du groupe de presse de Jan Meuwissen, confronté à une vive concurrence, notamment celle du *Journal de Tintin*, créé en 1946, et de *Spirou*, qui lui reprennent ses meilleurs dessinateurs, *Bravo!* décline peu à peu et disparaît en 1950, devenant le supplément pour enfants de *Femmes d'aujourd'hui*¹⁷.

Outre les périodiques, l'imprimerie Felix produit des travaux de ville et quelques ouvrages, notamment des recueils de poésies de Paul Erève¹⁸, *Au jardin de mes rêveries* (1922), *Dans les plis de nos drapeaux* (1924), des manuels scolaires catholiques comme *Jésus de Nazareth: Les quatre évangiles en un seul*, édité par l'Office central de l'enseignement catholique et l'Union catholique du Saint Évangile (1926) et un manuel du jésuite Joseph Deharveng, *Corrigeons-nous! Récréations philologiques et grammaticales*, édité en six volumes entre 1922 et 1928, à l'enseigne des « Éditions de la jeunesse J.-B. Felix » (t. I-V) puis de la librairie Albert Dewit (t. VI). Ce « bon usage » avant la lettre, précurseur des travaux classiques de Maurice Grevisse et Joseph Hanse, vise à purifier la langue en traquant notamment les belgicisms. Fervent adepte de l'Action française, le père Deharveng a truffé son *Corrigeons-nous!* de citations de Charles Maurras, Léon Daudet et Bainville, largement évoqués dans ses cours au collège Saint-Michel de Bruxelles, du moins avant la condamnation

¹⁷ Frans LAMBEAU, *Bravo! Un hebdo des années 40*, Bruxelles, Algoet, 2000, en particulier p. 7-8, 20 ; *id.*, *Dictionnaire illustré de la bande dessinée belge sous l'Occupation*, [Bruxelles], Versailles, 2013, p. 67, 177-181, 248.

¹⁸ Sur Paul Erève, pseudonyme de Paul Grogard (1893-1978), lieutenant d'infanterie de l'armée belge, vétéran de la Grande Guerre, professeur d'histoire et de littérature à l'École royale militaire de Bruxelles, poète, essayiste et conteur, voir Camille HANLET, *Les écrivains belges contemporains de langue française, 1800-1946*, Liège, J. Dessain, 1946, t. 2, p. 718-719 ; Jean-Marie CULOT, René FAYT, Colette PRINS *et al.*, *Bibliographie des écrivains français de Belgique, 1881-1960*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1966, t. 2, p. 84-85.

de l'Action française par Pie XI le 29 décembre 1926¹⁹. D'autres titres encore témoignent de l'engagement catholique de Felix en tant qu'éditeur : aux « Éditions de la jeunesse », *Girolet et autres contes de la Croix-Scaille et de la Semoy*, par Paulin Renault²⁰, illustré par M^{lle} J. Van den Bussche (1923, coédité avec l'éditeur parisien P. Lethielleux) ; *M. l'abbé Fleur et le visage des mots*, par Édouard Ned²¹ (1923). Felix travaille aussi pour le compte d'organismes comme l'Association catholique de l'arrondissement de Bruxelles, dont il imprime les statuts (1926), ou le secrétariat général de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), important mouvement créé en 1925 en Belgique par le père Joseph Cardijn, qui lui commande l'impression d'une brochure, *L'action jociste dans une paroisse : Monographie de la section de Pecq-lez-Tournai* ([1927]).

Il travaille aussi pour les éditions de l'Essor belge en imprimant *Péché de jeunesse* de Paul Verleysen ([1920]). Il produit des livres publiés à compte d'auteur, notamment deux ouvrages de M. Nakhai, docteur en sciences politiques et directeur-adjoint du Séminaire iranien à l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves de l'Université libre de Bruxelles (ULB) : *L'évolution politique de l'Iran* (1938), préfacé par Henri Grégoire, professeur à l'ULB, vice-président de l'Institut précité et membre de l'Académie royale de Belgique, et *Le pétrole en Iran* (1938), préfacé par Henri Jaspar, ministre d'État et ancien Premier

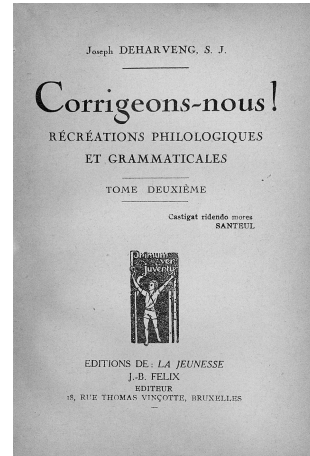


Illustration n° 6 : Page de titre du tome 2 de *Corrigions-nous!*, 1922.

¹⁹ Sur Joseph Deharveng (1867-1929), entré dans la Compagnie de Jésus en 1885, professeur de rhétorique à Liège puis à Bruxelles à partir de 1900, voir Alain DENEFF et Xavier DUSAUSOIT, « *Primi inter pares* : quelques jésuites insignes », dans *Les jésuites belges, 1542-1992. 450 ans de Compagnie de Jésus dans les Provinces belgiques*, Bruxelles, Association royale des anciens élèves du collège Saint-Michel, 1992, p. 321-362 (notice p. 330) ; Bernard STENUIT, « Autres portraits », dans *Les Collèges jésuites de Bruxelles. Histoire et pédagogie 1604-1835-1905-2005*, éd. Bernard STENUIT, Bruxelles, Association royale des anciens élèves du collège Saint-Michel, 2005, p. 551-562 (en particulier p. 551-555).

²⁰ Sur Paulin Renault (1846-1913), prêtre français missionnaire en Chine, pro-préfet du Kouang-si, voir la notice biographique du site des Archives des missions étrangères de Paris (<http://archives.mepasie.org/fr/notices/notices-biographiques/reault> [page consultée le 27 mars 2018]).

²¹ Sur Édouard Ned, pseudonyme d'Athanase Glouden (1873-1949), professeur de littérature et d'histoire, poète, conteur et romancier et belge de langue française, collaborateur de revues et journaux catholiques et patriotiques, comme *Le Drapeau*, *Le Florilège*, *La Belgique artistique et littéraire*, *Le Journal de Bruxelles*, *Le Patriote*, cofondateur en 1895 de la revue catholique *La Lutte* et fondateur en 1933 de la Collection Durendal et en 1937 de la Collection Roitelet, voir Camille HANLET, *Les écrivains belges contemporains de langue française...*, op. cit. [note 18], I, p. 383-385.

ministre. Enfin, en 1942, il publie trois biographies de sportifs belges, dont deux champions cyclistes : *Jef Scherens* et *Jan Aerts, magicien des championnats*, par Albert Beffort, et *Raymond Braine, vedette européenne du ballon rond*, par M. Mauquoi.

En 1965, un événement inopiné porte un coup fatal à l'imprimerie de la rue de l'Inquisition. Son principal client, les pères augustins de l'Assomption, éditeurs de *Het Kruis*, décident de nommer un nouveau collaborateur chargé des contacts réguliers entre la rédaction et l'imprimerie, et de s'adresser désormais à une entreprise anversoise pour la réalisation de leur journal. Selon Jean-Pierre Felix, petit-fils du fondateur de l'imprimerie, il y a à l'origine de cette décision la scission, en 1963, de la province ecclésiastique de Belgique en deux provinces, Belgique-Nord et Belgique-Sud, suivant la frontière linguistique. Dans cette logique, les autorités ecclésiastiques auraient estimé impensable de continuer de faire imprimer un journal flamand à Bruxelles. Or, Jean-Baptiste Felix n'avait jamais établi de contrat, confiant dans les promesses verbales faites par des hommes d'Église ! Mis devant le fait accompli, les fils Felix se rendent à Malines pour tenter de faire respecter la parole donnée, mais en vain. En désespoir de cause, ils ont recours à une procédure judiciaire – fait rarissime, voire sans précédent de la part d'un patron catholique, fournisseur de l'Église – mais ils sont déboutés. Ils prennent un avocat, lequel obtient, par sentence arbitrale, une condamnation solidaire des pères assomptionnistes et de l'archevêché de Malines-Bruxelles à leur payer une somme forfaitaire, à défaut d'avoir respecté leur engagement de fournir à l'imprimerie Felix, à titre de compensation, du travail pour une année, sur la base du maintien de six ouvriers. L'indemnisation financière sera versée, ultime vexation, sous l'intitulé d'« intervention charitable ».

L'imprimerie travaillait pratiquement quatre jours par semaine uniquement pour produire *Het Kruis*. Il faut dire que le tirage de cet hebdomadaire atteignit un pic de 95 000 exemplaires par semaine dans les années 1953-1954, soit une consommation annuelle de papier de 710 tonnes. Incapables de compenser à court terme la perte brutale d'une si grande partie de leur chiffre d'affaires, sans compter la pression de l'évolution technologique mettant à rude épreuve les petites imprimeries, les Felix, la mort dans l'âme, se résignent à cesser leurs activités. Le matériel est vendu et les presses intransportables et d'une technologie devenue obsolète, sont brisées sur place. Les caractères sont rachetés par l'imprimerie Vandenaeker, sise rue Gillon à Saint-Josse-ten-Noode, commune limitrophe de la ville de Bruxelles. L'atelier et la maison d'habitation attenante sont également mis en vente. L'imprimerie Colorprint s'y installe à son tour, dotée d'un équipement moderne. Ainsi s'achève, au milieu des *golden sixties*, cette aventure entrepreneuriale et familiale débutée au lendemain de la Première Guerre mondiale et qui n'aura couru que sur deux générations à peine. Charles Felix trouvera un emploi au département imprimerie de la

N° 44 - 1964

ZONDAG 1 NOVEMBER

WEEKBLAD



HET KRUIS

PAROCHIEBLAD VAN WIJGMAAL

HET GEDULD IS BITTER,
MAAR ZIJN VRUCHT IS ZOET

GEDULD
IS DE SLEUTEL
TOT HET PARADIJS.

UW RIJK KOMT

De prijs van de loterij

Wie eens een grote prijs heeft gewonnen in een loterij, zal er niet aan denken om slecht met zijn loten, om te spreken. Integendeel, met zorg bewaart hij zo'n voordeel en met enige spanning leeft hij de dag van de trekking tegemoet.

Het leven van vandaag wordt bepaald naar uurt van morgen verruichten. Deze dag ontspanning vriendelijk zijn uurt en zijn afspanning uit met een verloop van de toekomst. Just, omdat de veroudering zo'n grote rol speelt in het Christendom, daarom maakt het ons us al rijk.

Wachten licht op 't eerste gezicht een leeg beërp. In werkelijkheid geeft niets zo-

Iedere tocht komen we in onze kerken bijeen om samen biddend en zingend te lofden, dat we als vernuchtingsoptimale mensen in het leven staan. Wij staan gericht naar Kristus.

Hij is degene, die is en die komen gaat. Hij is ons geluk van nu en onze grote veroudering van morgen. Hij is ons heden en onze toekomst. Hij is onze pauze en onze opgeve, ons licht en onze horizon.

Omdat het Christendom met vernieuwde uitdrukt naar de grote dag van Zijn komen, staat het kerkelijk en vol jessid midden in het leven. Immers, alleen een mens zonder vernuchtingen is oud. Men is zo oud als zijn idealen jong zijn. De

KURSUSSEN VAN DE HUWELIKSSCHOOL VOOR NOVEMBER

De kursussen voor VERLOOPENEN gaan door te SINT-ACATHIA-BERCHTEM in het lokaal Geeststeenweg 1163, op de dinsdagen 3, 10 en 17 november, telkens te 20 uur.

Dezelfde kursussen worden gegeven op zondag 8 november te RIJSSSEL in het « Brilmoenthuis », Brilmoentstraat 11 (nabij de Schaatsbaan Post).

Volgende onderwerpen worden behandeld:
« Huwelijksbeleving » - « Psycho-Hygiene » - « Kristelijk huwelijk ». Na elke les worden schriftelijke en mondelinge vragen beantwoord. Voor deze laatste wordt een beschrijving gevraagd, telefonisch of schriftelijk op het Diocesaan Sekretariaat voor Geestpastoraal, Dienst der Huwelijkscholen, de Lignestraat 11, te Brussel - Tel.: 6219.44.63.

DE ONTPANNINGSAVONDEN

voor jongens en meisjes van 17 tot 21 jaar gaan door op de:
- donderdagen 5, 12, 19 en 26 november te ANDERLECHT, in het lokaal « Familia », Prefector Cuylltstraat 35.

- vrijdagen 12, 20 en 27 november en 4 december te JETTE in het lokaal « Excelsior », Kardinaal Mercierplein 2 (nabij het station van Jette).

Deze avonden beginnen telkens te 20 uur.

DE ARME VOLKEREN KENNEN DE FEITEN

Er kan geen menselijke orde en geest om te krijgen, komen uit er niet. Voorbringen in geen doet op zichzelf; produkten zijn er om verdelde te worden. Zonder maatschappelijke

en geest om te krijgen, komen uit er niet. Voorbringen in geen doet op zichzelf; produkten zijn er om verdelde te worden. Zonder maatschappelijke

PAROCHIEKRONIEK

Zondag 1 november. — Allerheiligen. — H. Mis te 6 u. 30, 8 u. (Benedictie voor de overledenen, offer na het Credo), 9 u., 10 u. (Plichtige Hoornis). — Te 14 u. 30 : Plichtige Lof met Officie der overledenen en bezoek aan het kerkhof.
Huwelijken
— Frans Wijnants en Jacqueline Lalar.
— Flaminand Mallesens en José van Malot.
— Frans Jemmet en Maria De Graef.

Maandag Allerzielen. — Te 7 u. : Gez. Mis voor Ludow Segers en Maria Willens. — Te 7 u. 30 : Jgt. familie Derboven-Provins. — Te 20 u. : Gedachtenis voor de overledenen van de parochie.

Dinsdag Sint Hubertus. — Voor de eerste mis : wijding van het Sint-Hubertusbrood. — Te 7 u. : Gez. Mis voor Filippus Feyaerts vanwege familie.

Woensdag Sint Karel. — Te 7 u. : Jgt. voor Delfien Aelens. — Te 7 u. 30 : Gez. Mis voor Bertha Eizen vanwege de Broederschap der Gelovige Zielen.
Donderdag : Mis van zondag. — Te 7 u. : Gez. Mis voor Karel Nields en Maria Vandenberghe. — Te 7 u. 30 : Gez. Mis voor Alfons Gonneers.
Vrijdag : eerste vrijdag. — Te 7 u. : Gez. Mis ter ere van het

Terelia Meullemans . . . 1898
Maria Verouwen . . . 1897
Maria Stroobants . . . 1898
Elisabeth Billard . . . 1891
Jeanne Dorre . . . 1875
Malvine Plot . . . 1812
Alfons Gonneers . . . 1919
Filippina Feyaerts . . . 1889
Catharina Van Rycken . . . 1823
Louis Nils . . . 1894
Tessal Verbeek . . . 1911
Romain Berckmans . . . 1907
Frans De Key . . . 1899
Victor Bossaert . . . 1892

■ Voor ons parochieus in oktober met dank ontvangen : 1.200 frank.

■ Jacob Bollens en Maria Swinnen midlen de gekoorde van hun eerste kindje : een jongen.

■ Hij Robert Draprier en Anna Debing is, als eerste kind, een meisje geboren.

KABARETAVOND

van de Bond voor Grote en Jonge Gezinnes : zaterdag 7 november, te 19 uur in Foyer Remy.

« JONGE VROUWEN » AANBADE!

Op 4 november gaan wij weer van start met als jaartema een thema dat iedereen wel graag zal weten, namelijk : « Waar ons geluk naartoe is », met anderen

Illustration n° 7 : Het Kruis, 1^{er} novembre 1964.

firme C.B.R. (Cimenteries belges réunies) et Guillaume poursuivra sa carrière comme comptable. Un des fils de Charles, Guy Felix, fera aussi carrière dans le secteur de l'imprimerie, comme directeur technique à l'A.S.A.R. (Ancienne Société anonyme de rotogravure d'art) sise à Anderlecht. Quant au fondateur, Jean-Baptiste Felix, il ne survit pas longtemps à la disparition de son entreprise. Il s'éteint le 4 août 1967, à l'âge de 90 ans.

Les Éditions Ysaÿe

L'activité de la maison d'édition bruxelloise « Éditions Ysaÿe » n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune étude fouillée. Si les lignes qui suivent ne peuvent prétendre combler ce vide, elles se conçoivent comme le premier jalon d'investigations qui doivent être poursuivies en prenant pour base une série de sources primaires, qu'il s'agisse des éditions elles-mêmes, mais également de documents d'archives, de diverses correspondances ou encore de la presse de l'époque. Il reste en effet de nombreuses pistes à défricher puisque la bibliographie touchant à cette maison d'édition se limite aux quelques lignes rédigées par Paul Raspé et publiées en 1982 dans l'ouvrage collectif *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*¹.

Bien que le nom-même de cette maison d'édition fasse référence au violoniste, compositeur, organisateur de concerts, chef d'orchestre et pédagogue liégeois Eugène Ysaÿe (1858-1931), elle est créée en 1921 par le quatrième enfant et second fils de ce dernier, Antoine Ysaÿe (1894-1979)², qui n'aura de cesse, toute sa vie, de faire connaître le parcours d'artiste et l'œuvre de son père de diverses façons, entre autres par l'écriture d'une biographie qui connaîtra plusieurs versions et rééditions³, mais aussi par la création d'une Société puis d'une Fondation Eugène Ysaÿe, ainsi que par la mise sur pied d'une maison d'édition lui donnant l'opportunité de diffuser la musique paternelle. Dans la foulée, Antoine Ysaÿe est également à l'origine de la constitution, en 1976, du « Fonds Eugène Ysaÿe » au sein des collections musicales de la Bibliothèque royale de Belgique, ensemble rassemblant des manuscrits autographes, des partitions imprimées, des coupures de presse, des programmes de concerts, de

* Docteure en Musicologie, Marie Cornaz est conservatrice de la Section de la Musique de la Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles) et Maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles.

¹ Paul RASPÉ, « L'édition musicale », dans *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, éd. Robert Wangermée et Philippe Mercier, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1982, p. 215.

² Mis à part Antoine, Louise Bourdau (1868-1924) et Eugène Ysaÿe ont eu quatre autres enfants : Gabriel (1887-1961), Caroline dite Carry (1889-1930), Thérèse dite Thésy (1890-1956) et Théodore (1898-1934).

³ La première version de cette biographie est publiée en 1947 : Antoine YSAÿE, *Eugène Ysaÿe. Sa vie, son œuvre, son influence d'après les documents recueillis par son fils*, Bruxelles ; Paris, L'Écran du monde ; Les Deux Sirènes, 1947.

la correspondance, des photos, mais aussi plusieurs spécimens de publications musicales estampillées « Éditions Ysaÿe ».

Né le 11 avril 1894 à Forest (Bruxelles) dans la demeure familiale du 48 avenue Brugmann, Antoine Ysaÿe reçoit le prénom de son grand-père maternel, Antoine Bourdau, major au 11^e régiment de ligne ; il est bien le fils de ses parents et non, comme certains ont pu l'écrire, celui qu'aurait eu le maître avec sa jeune élève bruxelloise Irma Sèthe, premier prix de violon au Conservatoire de Bruxelles en 1891 et qui fête ses 18 ans le 27 avril 1894⁴. En effet, si la correspondance intime entre Eugène Ysaÿe et son épouse Louise, conservée à la Bibliothèque royale de Belgique, révèle bien qu'une relation triangulaire entre le maître, son épouse et la jeune fille se noue entre avril et novembre 1893, elle ne laisse aucun doute quant au fait que l'enfant est bien porté par Louise⁵. Au-delà de ce qui ne regarde que la sphère privée, la relation passionnelle entre Irma et Eugène Ysaÿe, qui cessera définitivement suite au départ de ce dernier pour sa première tournée américaine en novembre 1894, semble avoir marqué Antoine, qui entretiendra une relation épistolaire dès 1938 avec celle qu'il appellera sa « marraine⁶ ».

Cet enfant, conçu et né au sein d'un duo parental vivant sa plus grande crise de couple, aura toujours une place à part dans la fratrie et lorsque, dès mai 1899, Antoine Ysaÿe, qui n'a que cinq ans, est gravement malade, son père ressent le besoin de composer et d'achever, en septembre 1900, sa pièce pour violon et piano *Rêve d'enfant*, la dédiant à son « p'tit Antoine⁷ ».

⁴ Volker TIMMERMANN, auteur de la notice consacrée à Irma Sèthe sur le site du Sophie Drinker Institut (<http://www.sophie-drinker-institut.de/cms/index.php/saenger-sethe-irma> [page consultée le 20 décembre 2017]) évoque cette filiation sur base d'un article de Thomas FOEHL ; ce dernier gère l'arbre généalogique en ligne d'Irma Sèthe sur cette base (<https://www.geni.com/people/Irmgard-Irma-Saenger-S%C3%A8the/6000000022255639139> [page consultée le 20 décembre 2017]). L'article de Silke WENZEL sur le site « Musik und Gender im Internet » ne fait à juste titre pas mention de cette filiation (cf. http://mugi.hfmt-hamburg.de/Artikel/Irma_Saenger-Sethe [page consultée le 20 décembre 2017]).

⁵ Bibliothèque royale de Belgique (ci-après B-Br) Mus. Ms. 1472 (lettres d'Eugène Ysaÿe à son épouse et de Louise à son mari, entre avril et novembre 1893) ; dans une lettre datée du 29 novembre 1893, Louise, enceinte d'Antoine, écrit à Eugène : « Cher petit, il me semble qu'il ressemblera à sa marraine, tu auras alors l'illusion que c'est elle qui te l'as donné!! » (B-Br Mus. Ms. 1472/XI/19). Ajoutons également qu'Irma Sèthe se produit en concert au Conservatoire de Bruxelles avec Eugène Ysaÿe le 22 avril 1894, soit 11 jours après la naissance d'Antoine (cf. *Le Guide musical* du 22 avril 1894).

⁶ Cette correspondance est également conservée à la Bibliothèque royale de Belgique. Nous ne savons pas si Irma était effectivement, pour l'église catholique, la marraine d'Antoine Ysaÿe.

⁷ Bibliothèque du Conservatoire de Liège (ci-après B-Lc) 00/3U10, 1032252, carton 10 : volume relié comprenant, aux pages 55-59, le manuscrit autographe définitif, signé et daté, de *Rêve d'enfant*.

En novembre 1914, Antoine Ysaÿe a 20 ans et sert sous les drapeaux comme ses deux autres frères, l'aîné Gabriel et le puîné Théodore ; rejoignant le 19^e régiment de ligne, il évoquera plus tard ses souvenirs de guerre dans son ouvrage *Contes barbelés*, publiés en 1936 sous le pseudonyme de Serge Antonys, une contraction de « Sergent Antoine Ysaÿe⁸ ».

Au sortir de la guerre, Antoine Ysaÿe épouse à Bruxelles le 24 mai 1919 Augusta Mackelberge (1892-1973)⁹ et est père le 29 septembre suivant de son premier enfant, Serge (1919-2007), qui deviendra médecin. Eugène Ysaÿe, installé sans son épouse aux États-Unis depuis janvier 1917 et cumulant depuis octobre 1918 les fonctions de chef permanent du Cincinnati Symphony Orchestra et de professeur de la classe de violon (perfectionnement) au Cincinnati Conservatory of Music, n'est donc pas présent au mariage de son fils ni lors de la naissance de son petit-fils, puisqu'il ne revient que pour quelques semaines en Belgique en juillet 1919, avant de réintégrer son poste mi-septembre, cette fois-ci accompagné de sa femme et de ses fils Gabriel et Théodore.

Cette même année 1919, Antoine Ysaÿe, qui a étudié le violoncelle, fonde une société d'administration de concerts et de spectacles, installée en plein centre de Bruxelles, au 14 rue des Hironnelles, près de la place de Brouckère¹⁰, et prend la tête de la Société Philharmonique de Bruxelles, qui avait été créée en 1912 par son oncle, le pianiste Théo Ysaÿe, décédé le 24 mars 1918 ; le premier concert de la nouvelle direction prend place dans la salle de l'Union Coloniale le 12 décembre 1919¹¹.

En 1920, Antoine Ysaÿe commence à s'impliquer dans le milieu éditorial, son nom apparaissant sur la méthode *La technique du violon : exercices, gammes et arpèges à la première position dans tous les tons*, du violoniste Mathieu Crickboom (1871-1947), un des élèves préférés d'Eugène Ysaÿe, sorti avec les honneurs de sa classe au Conservatoire de Bruxelles et qui sera, quelques années plus tard, le dédicataire de la 5^e *Sonate pour violon seul* de son maître ; l'adresse éditoriale

⁸ Serge ANTONYS, *Contes barbelés*, Bruxelles, Éditions du Zèbre, 1936 (B-Br FS LXXXV 1.344 A) ; dans cet opuscule, l'auteur n'évoque ni sa famille ni la musique ; à la fin de la guerre, Antoine Ysaÿe aura le grade d'adjudant.

⁹ Le faire-part de mariage est conservé sous B-Br Mus. Ms. 1472/XIII/6. Augusta Mackelberge, dite « Loulou », qu'Antoine fréquente en tout cas depuis 1915 (B-Br Mus. Ms. 1472/XIII/1), décède le 6 août 1973 ; le roi Léopold III fait parvenir à Antoine Ysaÿe une lettre dactylographiée de condoléances, datée du 21 septembre de la même année (B-Br Mus. Ms. 1472/VI/2).

¹⁰ Voir la lettre à en-tête adressée par Antoine Ysaÿe à David Oïstrakh le 28 mai 1951 (B-Br Mus. Ms. 1472/VII/9) : « Administration de concerts et spectacles Antoine Ysaÿe fondée en 1919 / 14, Rue des Hironnelles / Bruxelles / (Place de Brouckère) » ; sur cette lettre, la première adresse a été barrée pour faire place à celle de 1951, 3 place Albert-Leemans.

¹¹ *La Nation belge* du 10 décembre 1919.

est en effet « Comptoir de Musique Moderne /Ant. Ysaÿe & Co., Bruxelles », tandis que la mention « Copyright 1920 by Antoine Ysaÿe & Co. » est placée dans le coin inférieur droit de la première page¹².

Si cette participation est un début, l'activité des Éditions Ysaÿe démarre véritablement en 1921 et non pas en 1922, comme l'écrit Paul Raspé¹³. Ainsi, *Le Ménestrel* du 15 avril 1921 fait paraître une publicité pour la maison « Antoine Ysaÿe & Cie », située à Bruxelles au 12-14 rue d'Arenberg, expliquant qu'elle combine les activités d'éditeur de musique, d'organisateur de concerts et d'impresario, se targuant de s'occuper « des plus grands artistes du monde entier¹⁴ » ; pour marquer le coup, cette annonce est placée dans les numéros suivants du périodique français et ce pendant plusieurs mois. L'adresse de la rue d'Arenberg est en fait celle d'une autre maison d'édition reprise par Antoine Ysaÿe, la maison Katto, firme fondée vers 1850 par Jean-Baptiste Katto (1819-1898)¹⁵. En rachetant ce commerce, Antoine Ysaÿe acquiert en réalité le catalogue d'une des maisons d'éditions musicales les plus importantes installées à Bruxelles durant la seconde moitié du XIX^e siècle, qui, au début du XX^e siècle, continuait à proposer des éditions de classiques destinées aux classes du Conservatoire de Bruxelles, des partitions de compositeurs belges tels que Peter Benoit, ou encore issues d'un répertoire plus léger tel que la valse *Fanita* de Georges Lauweryns (1884-1960), éditée en 1909 et ornée d'une page de titre illustrée par l'artiste Henry-Valéry Vander Poorten (qui signe sous le nom d'artiste Valéry)¹⁶.

Entre juin et septembre 1921, Eugène Ysaÿe est une nouvelle fois de passage en Belgique, avant de retourner à Cincinnati. Les Éditions Ysaÿe n'ayant pas encore véritablement démarré leurs activités, le violoniste-compositeur s'adresse à l'éditeur bruxellois Schott Frères pour publier sa *Sérénade* pour violoncelle et piano, qu'il dédie à son fils violoncelliste Antoine¹⁷.

Début juillet de la même année, Antoine Ysaÿe fait savoir par voie de presse qu'il met en vente en ses locaux bruxellois 500 000 « morceaux de musique » ; cette vente se poursuit jusqu'à fin août et permet au repreneur des éditions Katto de vendre ce qu'il ne désire pas garder¹⁸. Antoine Ysaÿe

¹² B-Br Mus. 1.133 C ; cette édition ne possède pas de « cotage » ; le « cotage », qui ne doit pas être confondu avec le numéro d'édition, est un numéro d'ordre attribué aux planches d'origine et qui figure au bas d'une page de musique imprimée. Il peut être constitué d'une combinaison de chiffres, de lettres et de symboles, dans laquelle le nom d'un éditeur peut être inclus.

¹³ Paul RASPÉ, « L'édition musicale », *art. cit.* [note 1], p. 215.

¹⁴ *Le Ménestrel* du 15 avril 1921.

¹⁵ Paul RASPÉ, « L'édition musicale », *art. cit.* [note 1], p. 210.

¹⁶ B-Br Becko III/59 B Mus.

¹⁷ Cette édition porte le numéro d'opus 22 et le cotage « S.F. 5599 ».

¹⁸ *Le Soir* du 3 juillet 1921 ; *Le Soir* du 28 août 1921.

est alors également à la tête du « Bureau international des Concerts Ysaÿe », se faisant l'impresario pour la Belgique de musiciens tels que le violoniste ukrainien Mischa Elman (1891-1967), qui venait de se produire à plusieurs reprises avec Eugène Ysaÿe aux États-Unis¹⁹, gérant donc, en l'absence de son père, les Concerts Ysaÿe, société de concerts que ce dernier avait mis sur pied en 1896, qui avait interrompu ses activités pendant la guerre avant de les reprendre en novembre 1920²⁰.

À la suite de cette vente imposante, Antoine Ysaÿe débute son activité éditoriale en automne, par la sortie de trois publications millésimées 1921, proposant toutes des compositions d'Eugène Ysaÿe ; il s'agit des pièces pour violon et piano *Divertimento*, dédié à son fils aîné Gabriel, et *Au rouet*, dédié à la violoniste belge Maud Delstanche, ainsi que *Méditation*, pour violoncelle et piano, dédié au violoncelliste français Fernand Pollain (1879-1955)²¹. Ces publications sont en réalité de nouvelles impressions des éditions Schott sorties au début de cette même année. Elles reprennent respectivement les cotages d'origine « S.F. 5594 », « S.F. 5595 » et « S.F. 5598 », mais sont pourvues d'une nouvelle page de titre, mentionnant « Editions Antoine Ysaÿe & Cie », suivi des adresses bruxelloises de « J. B. Katto » et du « Comptoir de musique moderne » (3 rue Hôtel-des-Monnaies)²², encadrant une vignette, qui n'est autre que le dessin réalisé par l'affichiste belge Henri Meunier (1873-1922) pour l'affiche du premier des Concerts Ysaÿe, qui s'est déroulé le 5 janvier 1896 au Cirque Royal à Bruxelles ; sous cette vignette apparaît la mention « Copyright 1921 U.S.A. », protection qui, ne figurant pas sur les éditions Schott, a probablement été négociée grâce aux contacts américains d'Eugène Ysaÿe, reparti en bateau le 17 septembre 1921 pour New York, afin de se préparer à la reprise des cours et des concerts à Cincinnati. Ces nouvelles éditions proposent également une page de couverture spécifique, reprenant le titre de l'œuvre, le nom du compositeur et une vignette indiquant « Editions Ysaÿe / Anciennement J. B. Katto / Bruxelles / 12-14 Rue d'Arenberg », décorée du même dessin de Meunier et sous laquelle est précisé que l'éditeur fait appel, pour l'impression, à l'Imprimerie Dogilbert, appelée « Imp.[rimerie] Belge de Musique », dont les ateliers sont situés également à Bruxelles²³.

¹⁹ Le 1^{er} décembre, le Bureau organise le concert Mischa Elman prenant place au Conservatoire de Bruxelles (*Le Peuple* du 20 novembre 1921).

²⁰ *La Dernière Heure* du 29 octobre 1920 indique que les places des concerts des 6 et 7 novembre 1920 se prennent chez « Katto, A. Ysaÿe et Cie, successeurs, 12-14, rue d'Arenberg ».

²¹ B-Br Mus. 822, Mus. 821 et 843.

²² Le « Comptoir de musique moderne » avait été fondé en 1886 à Bruxelles, 40 rue de l'Hôpital (cf. Paul RASPÉ, « L'édition musicale », *art. cit.* [note 1], p. 212).

²³ À noter qu'à la Bibliothèque royale, seul l'exemplaire Mus. 821 C d'*Au rouet* possède cette page de couverture.

Antoine Ysaÿe édite encore, en cette année 1921, *Douze mélodies*, recueil pour chant et piano du compositeur belge Albert Dupuis (1877-1967). Le cotage est tel qu'usité précédemment par la maison d'édition Katto, constitué des initiales « J. B. K. » (pour Jean-Baptiste Katto) suivies d'un numéro d'ordre²⁴.

Le 1^{er} mai 1922 et les jours suivants, Antoine Ysaÿe organise rue d'Arenberg une grande liquidation de musiques « pour cause de transformations²⁵ », action qui se termine début juin²⁶. À la fin du mois de mai, son père revient définitivement en Belgique, ce qui ne manquera pas d'influencer la suite des activités de la maison d'édition. Quelques semaines plus tard, Antoine Ysaÿe est père pour la seconde fois puisque son fils Jacques (1922-2017) naît le 12 août. Celui-ci sera musicien et se fera connaître en tant que compositeur de musique légère sous le pseudonyme de Jack Say²⁷.

Si les Éditions Ysaÿe démarrent symboliquement en 1921 en éditant essentiellement des œuvres du maître, elles proposent dès 1922 un répertoire varié, comme l'édition des 24 *Kinderliederen/Chansons enfantines/Nursery songs* pour voix et piano du compositeur anversois Flor Alpaerts (1876-1954), publiée en quatre volumes de six pièces possédant chacun sa page de titre personnalisée illustrée par l'artiste liégeois Marcel Baugniet (1896-1995) ; si la vignette est celle des Éditions Ysaÿe, le cotage suit le modèle de la maison d'édition Katto²⁸.

Toujours en 1922, Antoine Ysaÿe publie plusieurs partitions de musique légère dont les pages de titre sont dessinées par l'illustrateur bruxellois Peter De Greef (1901-1985), artiste qui débute alors dans le métier. Parmi celles-ci, *Pantomime. Colombine* pour piano d'un certain A. Hannay²⁹ ou encore *Maison à louer*, chansonnette écrite et composée par Victor Lefèvre³⁰ que l'éditeur Katto avait publiée pour la première fois en 1854 dans sa collection *Les fleurs musicales*³¹. Le cotage de ces publications reste constitué des initiales de l'éditeur Katto et d'un numéro d'ordre.

²⁴ B-Br Mus. 5.297 C : cotage « J.B.K. 3273 ». La mention « Copyright 1921 U.S.A. » est également présente.

²⁵ *Le Soir* du 30 avril 1922.

²⁶ *Le Soir* du 7 juin 1922.

²⁷ Marc DANVAL, « Say (Ysaÿe), Jacques dit Jack », dans *Dictionnaire du jazz à Bruxelles et en Wallonie*, Liège, Mardaga, 1991, p. 262. Antoine Ysaÿe utilise également ce pseudonyme de « Jack Say » pendant la Seconde Guerre mondiale (B-Br Mus. Ms. 1472/XIII/14).

²⁸ B-Br III 69.673 ; les cotages des quatre volumes sont « J.B.K. 3276 », « J.B.K. 3277 », « J.B.K. 3284 » et « J.B.K. 3285 ».

²⁹ B-Br Mathot III/133 C Mus. : cotage « J.B.K. 3280 ».

³⁰ B-Br Mathot III/121 C Mus. : cotage « J.B.K. 10 ».

³¹ B-Br Mus. 5.905 C.

Probablement cette même année, Antoine Ysaÿe sort une berceuse de sa plume, titrée *Dans le hamac* opus 1, qui, bien qu'estampillée Éditions Ysaÿe, porte toujours un cotage Katto³². Il ne semble pas avoir réitéré l'expérience puisqu'aucune autre composition, manuscrite ou imprimée, n'est répertoriée.

En 1923-1924, le fox-trot chanté *C'est la garçonne*, avec paroles et musique d'Yvan Fouyat, présente le double copyright «Fouyat 1923» et «1924 by Ant. Ysaÿe». La référence à Katto abandonnée, cette publication est la première des Éditions Ysaÿe disposant d'un cotage propre à Antoine Ysaÿe, constitué des initiales «A. Y.» et d'un numéro d'ordre, ici le 3221³³; pour faciliter la gestion des cotages, Antoine Ysaÿe choisit de rester dans la continuité de ceux employés par la maison Katto, dont les derniers numéros se situaient autour du chiffre 3200; il lui arrivera ensuite d'attribuer des cotages pourvus d'un chiffre inférieur à ceux des derniers numéros Katto, voulant probablement, de cette manière, combler des «trous» dans la progression numérique, devant gérer en parallèle le stock restant de Katto et ses propres éditions. Ce même fox-trot est réédité en 1924, en grand format et en couleurs, avec le même cotage, tandis que la page de titre détaille une double adresse bruxelloise: le 10 rue Fourmois, artère située dans la commune bruxelloise d'Ixelles non loin de l'avenue Brugmann³⁴, et le 11 rue d'Assaut, au centre-ville, tout près de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule³⁵.

Dès les éditions suivantes, le nom d'Antoine Ysaÿe est placé sous la mention «Éditions Ysaÿe» et seule demeure l'adresse du 10 rue Fourmois, qui correspond à la maison familiale d'Augusta Mackelberge³⁶, comme on le voit par exemple sur la publication, en 1924, de la mazurka pour piano *En dirigeable* composée par un certain Alfred Croisé³⁷.

Juin 1924 est probablement le mois de parution aux Éditions Ysaÿe des *Six sonates pour violon seul* opus 27 d'Eugène Ysaÿe en six publications séparées³⁸, comprenant une page de titre présentant le titre générique «Six sonates pour violon seul» sous-titrée par le titre de la sonate concernée; celles-ci portent la nouvelle adresse des Éditions Ysaÿe, à savoir le 10 rue Fourmois; le nom de

³² Antoine YSAÿE, *Dans le hamac: berceuse pour violon ou violoncelle avec accompagnement de piano* opus 1, Bruxelles, Éditions Antoine Ysaÿe & Co., s. d., cotage «J.B.K. 3264» (B-Br Mus. 820).

³³ B-Br Mathot III/26 B Mus.

³⁴ Paul RASPÉ, «L'édition musicale», *art. cit.* [note 1], p. 215, indique de manière incorrecte que l'adresse éditoriale 10 rue Fourmois apparaît vers 1928.

³⁵ B-Br Mathot III/99 C Mus.

³⁶ Cette adresse figure notamment sur une lettre envoyée par Antoine à sa fiancée en novembre 1918 (cf. B-Br Mus. Ms. 1472/XIII/5).

³⁷ B-Br Mathot III/86 C Mus.: cotage «A.Y. 3144».

³⁸ Les cotages sont respectivement «A.Y. 3219», «A.Y. 3339», «A.Y. 3332», «A.Y. 3338», «A.Y. 3340» et «A.Y. 3355».

l'imprimeur Dogilbert figure également sous l'adresse éditoriale ; il s'agit des premières éditions d'œuvres d'Eugène Ysaÿe affublées d'un cotage « A. Y. ». Contrairement à ce que l'on pourrait penser à première vue, si l'édition en recueil porte bien le copyright 1924, elle n'est sortie qu'en 1926, reprenant les cotages des éditions séparées de 1924 mais apportant de nombreuses corrections. En effet, sur les exemplaires de l'édition en recueil, on trouve la mention, sur la page de couverture arrière, « Sorti des presses de l'Imprimerie de Musique Dogilbert / le 8 Mai 1926 » ; cette sortie en 1926 est confirmée par le fait que plusieurs exemplaires numérotés de cette édition en recueil portent la signature manuscrite d'Eugène Ysaÿe datée de mai 1926 et non de 1924³⁹. Ces deux éditions connaîtront un succès retentissant et permettront à ces œuvres, conçues dans la lignée de Bach, d'entrer directement dans le répertoire de prédilection des plus grands violonistes de l'époque, qu'il s'agisse notamment de l'Autrichien Fritz Kreisler (1875-1962) ou encore du Français Jacques Thibaud (1880-1953). La presse de l'époque note d'ailleurs : « Notre grand maître a publié récemment un cycle de Six Sonates pour violon seul, conçues dans la pensée de créer, pour l'instrument solo une littérature moderne, qui continue l'œuvre de Jean-Sébastien en tenant compte de l'évolution harmonique et technique⁴⁰. »

Le mois de juin 1924 voit vraisemblablement sortir aux Éditions Ysaÿe la *Sonate en ut mineur pour violoncelle seul* opus 28 d'Eugène Ysaÿe, dédiée au violoncelliste belge Maurice Dambois (1889-1969) et se voyant attribuer le cotage « A.Y. 3341 », correspondant au numéro qui suit directement celui conféré à la 5^e *Sonate pour violon seul*⁴¹. La même année, l'éditeur sort la *Sonate* en ré majeur pour violon solo et basse du compositeur italien Pietro Nardini (1722-1793), proposée dans une version harmonisée par Eugène Ysaÿe en 1912⁴². On peut supposer que ce dernier ait suggéré cette publication, afin de mettre en évidence son travail de redécouverte de la musique ancienne, baroque et classique, né au départ de sa fascination pour la musique de Bach, qu'il joue en concert dès l'âge de 21 ans.

Enfin, les Éditions Ysaÿe proposent aussi en 1924 la pièce pour voix et piano *Starrenglans, L'Étoile du soir* du compositeur flamand Peter Benoit (1834-1901), œuvre composée en 1855 qui faisait partie du catalogue de la maison d'édition Katto reprise par Antoine Ysaÿe⁴³. Ici, l'impression est confiée non à Dogilbert mais à l'imprimeur spécialisé en musique Joseph

³⁹ C'est notamment le cas de l'exemplaire papier impérial du Japon numéroté 9 dédié à Antoine Ysaÿe par son père en mai 1926 (B-Br Mus. 159 C).

⁴⁰ *La Libre Belgique* du 25 novembre 1925.

⁴¹ B-Br Mus. 164 C.

⁴² B-Br Mus. 4070 C : cotage « A.Y. 3444 ».

⁴³ B-Br Mus. 7.955 C 5 : cotage « A.Y. 3340 » ; un exemplaire de l'édition Katto est conservé à la Bibliothèque du Conservatoire d'Anvers (ZL BENOI étoile 1).

De Vleeschouwer qui se charge aussi de l'impression des éditions musicales de la maison d'édition L'Art Belge.

Le 31 janvier 1926, une réunion se tient dans une salle de la « Brasserie flamande », rue Orts à Bruxelles, à l'appel d'Eugène Ysaÿe, pour dénoncer les agissements de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM) française et prôner la nationalisation de cette structure dans chaque pays ; l'idée de ce « Premier congrès national des auteurs, compositeurs & éditeurs de musique de Belgique⁴⁴ » est de constituer un comité provisoire avant la mise sur pied, lors d'un prochain congrès, d'un comité définitif qui procédera à l'établissement des statuts d'une nouvelle société ; ce comité provisoire est composé d'Eugène Ysaÿe, de son fils Antoine et des compositeurs belges Joseph Jongen (1873-1953), Lodewijk Mortelmans (1868-1952), Albert Sykes (qui dirige l'orchestre de danse du Kursaal d'Ostende) et Emiel Hullebroeck (1878-1965)⁴⁵ ; ce dernier avait mis sur pied en 1922 la Nationale Vereniging voor Auteursrecht (NAVEA) et l'espoir nourri par certains était de pouvoir bâtir à partir de cette structure une véritable société nationale belge de gestion des droits, ce qui ne deviendra une réalité qu'en 1945, avec la création de la Société d'Auteurs Belge – Belgische Auteurs Maatschappij (SABAM).

En 1926, les Éditions Ysaÿe sortent trois arrangements d'Eugène Ysaÿe, dépourvus de dédicataires : deux pour violon et piano ou orgue, avec le second mouvement, *Air*, de la *Suite* n° 3 pour orchestre en ré majeur BWV 1068 de Bach⁴⁶ et l'Andante de la *Sonate* pour flûte et basse continue opus 1 n° 7 HWB 367b de Haendel⁴⁷ ; quant au troisième, pour violon et piano, il concerne la *Valse* en mi mineur opus posthume de Chopin⁴⁸.

Dans la foulée des discussions liées aux droits d'auteur, Antoine Ysaÿe lance à Bruxelles la revue mensuelle *L'Action musicale*, conçue comme l'« organe officiel du comité d'action des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique de Belgique », dont le premier numéro sort le 15 février 1927. Cette revue, dont le siège est situé au 48 avenue Brugmann, à savoir l'adresse paternelle, sera publiée jusqu'en 1934⁴⁹. Mais Antoine Ysaÿe n'a pas sa langue en poche et au mois d'avril, il est impliqué dans deux procès ; le premier concerne le fait qu'il a assigné en dommages et intérêts plusieurs personnalités de la SACEM dont Fernand Rومان, agent général pour la Belgique, pour avoir publié, dans

⁴⁴ B-Br Mus. Ms. 4147/XX/27 (collection Henry Le Boëuf) : discours d'Eugène Ysaÿe au premier congrès national des auteurs, compositeurs & éditeurs de musique de Belgique.

⁴⁵ *L'Indépendance belge* du 2 février 1926 ; *La Libre Belgique* du 2 février 1926.

⁴⁶ B-Br Mus. 3.810 C : cotage « A.Y. 3388 ».

⁴⁷ B-Br Mus. 3.973 C : cotage « A.Y. 3402 ».

⁴⁸ B-Br Mus. 3.874 C : cotage « A.Y. 3453 ».

⁴⁹ B-Br Mus. Ms. 4147/XX/28 (collection Henry Le Boëuf) : premier numéro de *L'Action musicale* (15 février 1927). Cette revue existe encore en 1934.

le bulletin de la SACEM, le discours prononcé par le compositeur bruxellois Paul Gilson (1865-1942) contre Antoine Ysaÿe à la Chambre syndicale des Auteurs, Éditeurs et Compositeurs de musique, discours ayant entraîné l'exclusion de ce dernier du sein de cet organe. Le second procès est intenté par Rooman contre Antoine Ysaÿe qui, dans son pamphlet *Une révolte chez le Tsar*, traite la maison de Rooman de « lupanar » ; le fils d'Eugène Ysaÿe sera condamné aux deux procès, devant finalement payer à Rooman 10 000 francs de dommages et intérêts⁵⁰.

Tout ceci n'empêche pas les Éditions Ysaÿe de continuer à éditer la musique du maître et l'année 1927 est prolifique puisqu'elle voit sortir de l'Imprimerie Nationale de Musique (établissement actif dès la fin du XIX^e siècle), les réductions avec piano de la *Paraphrase sur un thème de Mendelssohn* pour chant opus 30⁵¹, du poème symphonique pour deux violons *Amitié* opus 26 dédié à Théodore Lindenlaub (1854-1929)⁵² mais également du *Poème nocturne* pour violon et violoncelle opus 29 dédié au violoniste belge Albert Zimmer (1874-1940) et au violoncelliste français Jacques Gaillard (1875-1940)⁵³, de la *Fantaisie* pour violon opus 32 dédiée à la violoniste américaine Jeannette Dincin (1902-1967)⁵⁴ et des *Pièces de clavecin* de Rameau adaptées pour violon et piano⁵⁵.

En 1928, les Éditions Ysaÿe sortent *Pavane* opus 6⁵⁶ et *Prélude et Fugue* opus 10⁵⁷ du violoncelliste et compositeur liégeois Charles Houdret (1905-après 1964), musicien introduit auprès de la reine Élisabeth par Eugène Ysaÿe avant de tomber en disgrâce⁵⁸. La musique ancienne reste également à l'honneur puisque deux éditions d'arrangements du maître sortent cette même année,

⁵⁰ *L'Indépendance belge* du 26 avril 1927 ; Antoine Ysaÿe perdra en appel, la justice considérant que Rooman avait le droit de publier la sentence d'exclusion d'Antoine Ysaÿe et que ce dernier devait en effet être condamné pour ce qu'il avait écrit (cf. *Le Soir* du 7 mars 1929).

⁵¹ B-Br Mus. 4.276 : cotage « A.Y. 3439 ». Le thème utilisé par Eugène Ysaÿe est le second mouvement (*Canzonetta allegretto*) du *Quatuor pour deux violons, alto et violoncelle* en mi bémol majeur opus 12 (1829).

⁵² B-Br Mus. 901 C : cotage « A.Y. 3446 ».

⁵³ B-Br Mus. 903 C : cotage « A.Y. 3447 ».

⁵⁴ B-Br Mus. 824 C : cotage « A.Y. 3457 » ; Jeannette Dincin devient la seconde épouse d'Eugène Ysaÿe le 9 juillet 1927.

⁵⁵ B-Br Mus. 621 C, sans cotage.

⁵⁶ B-Br Charles Scharrès III/383 Mus. : cotage « A.Y. 3466 ».

⁵⁷ B-Br Charles Scharrès III/384 Mus. : cotage « A.Y. 3467 ».

⁵⁸ Houdret sera à l'initiative de la Fondation musicale Reine Élisabeth (1929), des Concours Eugène Ysaÿe de 1937 et de 1938, ainsi que de la Chapelle musicale Reine Élisabeth (1939) avant d'être emprisonné pour détournement de fonds en 1944, puis libéré en 1947 (cf. Michèle FORNHOF, *Charles Houdret : portrait d'un monstre sacré*, travail du séminaire en musicologie « Patrimoine musical belge. Questions de recherche », Université libre de Bruxelles, 2017, non publié, p. 32 et 37).

la *Sonate en fa mineur* de Pietro Antonio Locatelli (1695-1764), sous-titrée *Au tombeau*⁵⁹, et la *Sonate en la mineur* de Niccolò Pasquali (1718-1757)⁶⁰. Mis à part ces publications, Antoine Ysaÿe délaisse l'activité éditoriale au profit de l'organisation de concerts, ayant annoncé au mois de mai 1928 qu'il dirige à présent l'O.G.R.A. (Office Général de Renseignements Artistiques), depuis le 10 rue Fourmois⁶¹, organisant les séances-concerts Ysaÿe, mais aussi d'autres manifestations musicales, notamment au Kursaal d'Ostende, utilisant son pseudonyme de « Serge Antonys⁶² ». Ceci explique que dès 1929, plus aucune publication estampillée « Éditions Ysaÿe » ne sort de presse.

Les années qui suivent sont marquées par le décès, le 12 mai 1931, d'Eugène Ysaÿe à Bruxelles, à l'âge de 72 ans. En 1932, Antoine Ysaÿe s'investit dans l'édition du *Bulletin trimestriel d'information des Concerts Ysaÿe*, association qu'il continue à diriger, tandis que son jeune frère, Théodore, est administrateur et Jacques Thibaud, président du comité artistique⁶³.

Dans le cadre de ces Concerts Ysaÿe, Antoine Ysaÿe fait venir des musiciens de renommée internationale, tels que, durant la saison 1932-1933, le jeune violoniste Yehudi Menuhin (1916-1999) ou encore le pianiste Alfred Cortot (1877-1962) et le violoniste Fritz Kreisler⁶⁴. Le 2 janvier 1934, il devient père pour la troisième et dernière fois, avec la naissance de Michel (1934-2017) qui œuvra, comme son père, à perpétuer la mémoire d'Eugène Ysaÿe.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Antoine Ysaÿe redouble d'activités, tout en ne faisant pas redémarrer les Éditions Ysaÿe. Dès juillet 1940, il écrit régulièrement une « Chronique musicale » dans le journal *La Nation Belge*, réquisitionné par la « Propaganda Abteilung » depuis le 23 mai 1940. Installé dès le début du conflit au 2 rue Émile-Bouilliot à Ixelles⁶⁵, immeuble à

⁵⁹ B-Br Mus. 4 C : cotage « A.Y. 3413 ». Ysaÿe arrange ici la *Sonate* opus 6 n° 7 extraite du recueil *XII Sonate da camera* (1746).

⁶⁰ Bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles CR-D-0431 : édition sans cotage. Ysaÿe adapte la *Sonate en la mineur* opus 1 n° 4 extraite du recueil *Sonate a violino solo e basso* (s. d.).

⁶¹ *Le Soir* du 27 mai 1928.

⁶² C'est le cas dans *La Saison d'Ostende* du 22 juillet 1928, où il annonce sous ce nom le concert prévu au Kursaal le 29 du même mois.

⁶³ B-Br B 3.845.

⁶⁴ Menuhin est programmé le 5 janvier 1933, Cortot deux semaines plus tard, le 19 janvier, et Kreisler le 4 mai de cette même année (B-Br Mus. Ms. 1472/XIII/28 : brochure de la saison 1932-1933 des Concerts Ysaÿe).

⁶⁵ Comme l'atteste une lettre datée de Bruxelles du 12 juin 1940 qu'Antoine Ysaÿe adresse à une certaine Hedwige et comprenant cette adresse comme en-tête. Je remercie Chris Murray de m'avoir communiqué le dossier qu'il a constitué sur l'activité d'Antoine Ysaÿe pendant la Seconde Guerre mondiale, contenant notamment une copie de cette lettre, conservée au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma, AA 1423/1329/2/262) ;

appartements que son père avait fait construire par l'architecte Raphaël Delville en 1928⁶⁶, il y fonde l'association sans but lucratif « Société Eugène Ysaÿe » qui proposera dès la saison 1941-1942, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, des concerts dont certains sont complétés par des conférences d'initiation à la musique qu'il assure lui-même et qu'il ponctue d'auditions de disques ; parmi les concerts mis sur pied par la « Société Eugène Ysaÿe », celui du 4 avril 1944 permet à Antoine Ysaÿe d'inscrire au programme des œuvres inédites de son père, dont la mélodie *Automnale vertu*, interprétée par la chanteuse belge Lydia Léare, qui n'est autre que la fille du compositeur Jean Strauwen (1878-1947)⁶⁷. Les relations qu'il entretient avec l'Occupant durant les années 1940-1945 valent à Antoine Ysaÿe d'être interrogé début janvier 1945 au sujet de son activité au sein de *La Nation Belge*, puis d'être emprisonné quelques semaines à la prison de Saint-Gilles pour avoir « méchamment favorisé les desseins de l'ennemi⁶⁸ », avant d'être libéré.

L'après-guerre laisse les Éditions Ysaÿe inactives. Antoine Ysaÿe change plusieurs fois de domicile, passant du 2 rue Émile-Bouilliot à Ixelles au 3 place Albert-Leemans, dans la même commune, pour ensuite s'installer, au début des années 1950, au 39 rue de l'Écume à Forest⁶⁹. À cette dernière adresse, il met sur pied le 10 mars 1961, avec ses trois fils Serge, Jacques et Michel, l'association sans but lucratif « Fondation Eugène Ysaÿe », qu'il préside et qui a pour premier objectif « l'entretien du souvenir du maître Eugène Ysaÿe » ; il est alors conseiller à la SABAM ; le président d'honneur qui est désigné n'est autre que le violoniste ukrainien David Oïstrakh (1908-1974), premier grand prix du Concours Eugène Ysaÿe de 1937⁷⁰.

il a exposé le résultat de ses recherches le 31 mars 2015 à l'université de Manchester, dans la communication « Antoine Ysaÿe and Belgian Musical Life During the Second World War ».

⁶⁶ *Région de Bruxelles-Capitale. Inventaire du patrimoine architectural. Ixelles. Rue Émile Bouilliot 2*, http://www.irisonmonument.be/fr.Ixelles.Rue_Emile_Bouilliot.2.html [page consultée le 13 avril 2018].

⁶⁷ *Le Pays réel* du 8 avril 1944 ; je remercie Chris Murray de m'avoir communiqué une copie du programme de ce concert du 4 avril 1944 au Palais des Beaux-Arts, organisé par l'association sans but lucratif *Société Eugène Ysaÿe*. Lydia Léare a participé à plusieurs concerts dans les milieux rexistes, notamment le 15 décembre 1940 au quartier général du parti Rex, 11 rue Mercelis à Bruxelles (cf. *Le Pays réel* du 10 décembre 1940).

⁶⁸ B-Br Mus. Ms. 1472/XIII/14 : compte-rendu dactylographié rédigé par Antoine Ysaÿe, relatant son interrogatoire, son emprisonnement et les positions à défendre lors du procès ; B-Br Mus. Ms. 1472/XIII-16 : lettre d'Antoine Ysaÿe adressée de prison à son épouse, datée du 21 février 1945.

⁶⁹ B-Br Mus. Ms. 1472/1/1 : lettre d'Antoine Ysaÿe à Albert Schweitzer datée du 27 août 1952 avec en-tête de la rue de l'Écume. Paul RASPÉ, « L'édition musicale », *art. cit.* [note 1], p. 215, indique de manière incorrecte que l'adresse éditoriale de la rue de l'Écume date de 1965.

⁷⁰ *Moniteur belge* du 16 mars 1961 ; en 1962, la Fondation possède une seconde adresse, au 14 avenue de la Prairie à Vevey (Suisse) ; la structure sera opérationnelle jusqu'au décès d'Antoine Ysaÿe, en 1979.

Dans les années qui suivent, les Éditions Ysaÿe renaissent de leurs cendres et font paraître plusieurs œuvres d'Eugène Ysaÿe, dont, en 1967, la *Sonate pour deux violons seuls*⁷¹. Les moyens techniques de reproduction sont rudimentaires, puisqu'il s'agit d'un fac-similé de manuscrit autographe, d'une simple polycopie à laquelle on a ajouté une page de couverture spécifiant l'adresse éditoriale. À cette époque, les Éditions Ysaÿe sont aussi disponibles en dépôt chez Schott Frères à leur adresse bruxelloise du 30 rue Saint-Jean. Antoine Ysaÿe a également développé une distribution internationale, puisque dès 1962, la firme Elkan Music Publishing de Philadelphie, fondée par l'Anversois émigré aux États-Unis Henri Elkan (1897-1980)⁷², représente les Éditions Ysaÿe aux États-Unis et au Canada, tandis que la même année, l'Academia Music Limited Company de Tokyo passe un contrat d'exclusivité de vente des Éditions Ysaÿe pour le Japon.

En 1968 et l'année suivante, les Éditions Ysaÿe publient *Les Cahiers Ysaÿe*, rassemblant notes et souvenirs ayant trait à Eugène Ysaÿe⁷³. Au cours des années 1970, elles publient plusieurs œuvres musicales inédites d'Eugène Ysaÿe, comme les trios *Le Londres* et *Le Chimay* en 1970⁷⁴, pourvues d'un cotage composé désormais des initiales « E. Y. » (pour Eugène Ysaÿe) et d'un numéro d'ordre; elles sortent également les nouvelles éditions de 1972 et 1974 de la biographie qu'Antoine Ysaÿe a consacrée à son père⁷⁵. Au décès du biographe, le 1^{er} juin 1979, les Éditions Ysaÿe rentrent dans une nouvelle léthargie, dont elles ne sortiront plus qu'à une seule reprise, en 1997, pour la parution d'un volume de souvenirs écrits par Jacques Ysaÿe, le second fils d'Antoine⁷⁶.

Au terme de ce parcours chronologique, il apparaît clairement que la maison d'édition musicale « Éditions Ysaÿe » a connu son heure de gloire avant la Seconde Guerre mondiale et plus précisément entre sa création en 1921 et le décès d'Eugène Ysaÿe en 1931. Au cours de cette décennie, Antoine Ysaÿe, qui profite des relations de son père dans le milieu musical, se voit confier par ce dernier l'édition de ses compositions. L'après-Ysaÿe laisse la maison d'édition beaucoup moins active, bien qu'elle serve régulièrement la mission que s'est désormais assignée Antoine, celle de perpétuer la mémoire du maître.

⁷¹ B-Br Mus. 200 C.

⁷² *The Harvard Biographical Dictionary of Music*, éd. Don Michael Randell, Cambridge-London, The Belknap Press, p. 245.

⁷³ B-Br Becko II/40 A Mus.

⁷⁴ B-Br Mus. 18 C et Mus. 19 C.

⁷⁵ Antoine YSAÿE, *Eugène Ysaÿe 1858-1931 : étude biographique et documentaire illustrée sur sa vie, son œuvre, son influence*, Bruxelles, Éditions Ysaÿe, 1972 (B-Br Mus. 5.639); *id.*, deuxième édition, 1974 (B-Br Mus. 5.640 A).

⁷⁶ Jacques YSAÿE, *Histoires aléatoires*, Bruxelles, Éditions Ysaÿe, 1997 (B-Br Danval I/430 A).

Aperçu du champ éditorial bruxellois durant la seconde occupation allemande (1940-1944)

Dans les années 1930, l'édition belge se plaint que les auteurs de talent désertent la Belgique pour publier à l'étranger¹. D'ailleurs, le lecteur belge dédaigne la littérature nationale si elle n'est pas estampillée « Paris » ou « Amsterdam ». Les éditeurs littéraires belges ne parviennent pas à concurrencer leurs homologues parisiens et amstellodamois. Les grands formats du champ éditorial belge sont donc les éditeurs religieux, les éditeurs scolaires, les éditeurs pour la jeunesse et les éditeurs spécialisés qui parfois peuvent cumuler plusieurs de ces domaines.

Les autodafés organisés en mai 1933 par les étudiants allemands n'ont pas grande influence sur le champ éditorial belge. Les éditeurs fuyant l'Allemagne et bientôt l'Autriche s'installant de préférence en France ou aux Pays-Bas. À cause des mobilisations successives, l'édition tourne au ralenti, et l'invasion du 10 mai 1940 paralyse complètement le paysage éditorial jusqu'à l'automne². Le couvre-feu, la hausse des prix et la restriction des loisirs confinent les Belges à la maison et favorisent la lecture comme moyen d'évasion d'un quotidien morose. Une boulimie de lecture s'empare alors de la population. L'Occupation devient ainsi un nouvel âge d'or pour le secteur du livre³. Dans le secret de familles patriotes, on lit à nouveau et on fait découvrir aux adolescents les textes qui ont soutenu le moral durant la Première Occupation : *Colette Baudoche* (1909) de Maurice Barrès (1862-1923), « La dernière classe » (*Les Contes du lundi*, 1880) d'Alphonse Daudet (1840-1897), *Le Père Million* (1899) et « Boule de suif »

* Docteur en Langue et Littérature françaises, Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles).

¹ Georges SUAREZ, *La Belgique vivante*, préface d'André Tardieu, [Louvain, Editions Rex, 1932], p. 28-29. Voir aussi Michel FINCŒUR, *Contribution à l'histoire de l'édition francophone belge sous l'Occupation allemande (1940-1944)*, thèse pour l'obtention du titre de docteur en philosophie et lettres, orientation langue et littérature, sous la direction du professeur Paul Aron, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2006 (à paraître).

² Michel FINCŒUR, *Contribution...*, *op. cit.*

³ Le premier âge d'or de l'édition belge est le temps de la contrefaçon (voir François GODFROID, *Aspects inconnus et méconnus de la contrefaçon en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1998).

(*Les Soirées de Médan*, 1880) de Guy de Maupassant (1850-1893) tandis que les plus chanceux recopient « Une femme franc-tireur » (*Sueur de Sang*, 1893) de Léon Bloy (1846-1917) puisque peu d'exemplaires du livre sont en circulation.

Mais l'occupant veut surveiller les lectures des occupés. L'épuration du livre prend deux formes. L'une que nous appellerons « sauvage », dans la mesure où elle n'est pas organisée et est le fait d'initiatives spontanées et individuelles comme tel soldat qui découvre des livres anti « boches » dans la bibliothèque de la maison où il loge et les jette dans le foyer de la cuisinière à charbon ou tel officier qui saisit des livres – qu'il juge injurieux – exposés dans la vitrine d'une librairie pour les faire déchirer. L'autre épuration est officielle et trouve sa source dans l'ordonnance de la Militärverwaltung, l'Administration militaire allemande, datée du 13 août 1940, qui interdit les écrits « exposant au mépris public le peuple allemand, le Reich allemand et le mouvement national socialiste⁴ ». Cette ordonnance oblige les bibliothécaires et les libraires à épurer eux-mêmes leurs rayonnages sous peine de sanctions sévères. Sans directive précise, les professionnels du livre vont se baser sur les listes allemandes et françaises ainsi que sur des listes établies par des confrères.

À la rentrée des classes en septembre 1940, le secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique enjoint par circulaire les directeurs d'écoles et les préfets de faire épurer les livres scolaires dans leur établissement⁵. Tantôt ce sont les instituteurs et les professeurs qui s'en chargent, tantôt ceux-ci délèguent la tâche aux écoliers et aux collégiens. Certains élèves espiègles vont donc conserver les pages prélevées plus ou moins adroitement des manuels. Afin d'éviter que l'occupant ne se mêle des questions d'enseignement, le Ministère de l'Instruction publique crée, le 8 octobre 1940, une Commission pour la révision des ouvrages classiques⁶. Pendant les 47 mois que dure l'Occupation, les commissaires examinent 4 999 ouvrages scolaires, rejettent définitivement 141 livres (dont 95 édités en France) et en écartent provisoirement 423, soit 564 manuels interdits ; 182 doivent être modifiés, mais 4 253 restent en usage tels quels.

Les libraires et les bibliothécaires sont laissés à eux-mêmes jusqu'en septembre 1941, date de la publication d'une liste d'épuration intitulée *Contre*

⁴ « Ordonnance du 13 août 1940, relative à la vente et à la location de livres et imprimés anti-allemands en Belgique », dans *Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich für die besetzten Gebiete...*, n° 10, 13 août 1940, p. 151.

⁵ Michel FINCKŒUR, « De la révision des manuels scolaires comme révélateur des ambiguïtés d'un vichysme belge », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 70 (1-4), 1999, p. 103-150.

⁶ Ibid.

*l'excitation à la haine et au désordre: liste des ouvrages retirés de la circulation et interdits en Belgique*⁷. Cette brochure de 62 pages comporte une majorité d'auteurs étrangers. Parmi les Français, on retrouve pêle-mêle des écrivains de gauche comme André Gide (1869-1951) ou des essayistes réactionnaires comme le ténor de l'Action française, Charles Maurras (1868-1952). Il y a des Allemands qui se sont exilés comme le conservateur Thomas Mann (1875-1955) et bien sûr des auteurs juifs, beaucoup de juifs. *Les Amours d'Hitler* (1935) où Jean Mézerette évoque un führer homosexuel est interdit. Quelques maisons étrangères sont interdites en bloc comme la n.v. Emanuel Querido Uitgeversmaatschappij hollandaise qui est frappée comme maison juive.

Petit à petit, la Militärverwaltung réorganise le champ éditorial au profit de l'Allemagne nationale-socialiste. Les frontières sont fermées aux importations de livres, mais restent ouvertes aux exportations. Un bureau de la littérature, le Referatschrifttum, est constitué au sein de la Propaganda Abteilung (PA)⁸. Le 20 août 1940, une ordonnance organise la censure et oblige, sous peine de sanction, les éditeurs à soumettre les ouvrages concernant la politique ou la chose militaire. Ce bureau mettra douze mois pour élaborer la liste des ouvrages interdits en Belgique. À la tête de ce bureau se trouve un germaniste de la Hansische Universität, l'Université hanséatique de Hambourg, le professeur Hans-Albert Teske⁹ (1902-après 1962), avec le grade de Sonderführer (K)¹⁰. Celui-ci sera nommé Gastprofessor, professeur invité, à l'Université libre de Bruxelles (ULB) en novembre 1941. Son adjoint est écrivain, le Leutnant puis Oberleutnant Bruno-Gerhard Orlick (1899-1945)¹¹.

Dans le cadre de la restructuration du champ éditorial, le secrétaire général du ministère des Affaires économiques transforme le Cercle belge de la Librairie en Gilde du Livre et son homologue flamand en Boekengilde où la Militärverwaltung place ses affidés. Du côté francophone, celle-ci favorise la création de la Fédération des Artistes wallons et belges francophones (FAWBEF) pour regrouper les écrivains. Cette FAWBEF devient une section de l'Europäische Schriftsteller Vereinigung, la Société européenne des écrivains créée par le docteur Joseph Goebbels (1897-1945) pour remplacer le PEN-Club international.

⁷ Michel FINCÉUR, *Contribution...*, *op. cit.* [note 1].

⁸ *Ibid.*

⁹ De nombreuses sources font disparaître Hans Teske en mai 1945, or celui-ci est interrogé par des policiers belges à la fin des années quarante et figure encore dans un annuaire de 1962 (Michel FINCÉUR, *Contribution...*, *op. cit.* [note 1]).

¹⁰ Sonderführer (Kompanie), chef spécial (Compagnie), est un grade équivalent à celui de capitaine, attribué au personnel civil en mission spéciale auprès de la Wehrmacht.

¹¹ Edgar P. Jacobs (1904-1987) donnera le nom des deux compères à deux de ses personnages – les colonels Taksa et Olrik – dans le premier album de la bande dessinée « Blake et Mortimer », Edgar P. JACOBS, *Le secret de l'Espadon*, Bruxelles, Éditions du Lombard, 1950 (*Blake et Mortimer* ; 1).

Remplaçant le gouvernement belge exilé à Londres, les secrétaires généraux réorganisent le pays vers une économie de pénurie¹². Des Offices centraux sont constitués pour organiser la planification de la production. Tout ce qui est récupérable l'est et un Office central est même chargé de récupérer les chiffons usagés et le vieux papier pour leur recyclage. Tout est désormais contingenté et soumis à autorisation. La Militärverwaltung, par le biais de son bureau des affaires économiques, la Wirtschaftsabteilung, surveille la répartition des matières premières et veille à l'approvisionnement prioritaire du Reich. Un bureau du papier, le Papier Referat, surveille la consommation et travaille main dans la main avec le Referatschrifttum. Sous l'égide de la Militärverwaltung, le Ministère des Affaires économiques réorganise le métier d'imprimeur pour mieux contrôler l'accès à la profession et la destination du papier. Les métiers d'éditeur, de distributeur et de libraire sont regroupés au sein d'une Gilde du livre. L'affiliation est obligatoire. Chaque entreprise doit y être enrôlée pour pouvoir fonctionner et chaque travailleur doit être enregistré pour pouvoir travailler. En outre, l'Office central du papier (OCP) tient un registre des imprimeurs et des éditeurs qui utilisent du papier. Chaque entreprise est titulaire d'un numéro OCP qui permet de recouper les données et de tracer l'origine du papier utilisé.

Si avant la guerre il y avait plusieurs sociétés de perception des droits d'auteur, essentiellement étrangères, l'autorité occupante réquisitionne la Nationale vereniging voor auteursrecht (NAVEA, Société nationale de droits d'auteurs) et impose son monopole. En effet, il ne s'agirait pas de payer des droits d'auteur à des ressortissants de pays en guerre avec l'Allemagne ou de verser de l'argent à des juifs. Non contente de ne pas livrer le fichier de ses adhérents juifs, la NAVÉA organise le camouflage des sommes dues aux auteurs anglo-saxons pour les leur verser la paix revenue.

Avant la guerre, l'Agence Dechenne¹³, filiale de la Librairie Hachette, était le principal distributeur de journaux en Belgique. La société est mise sous séquestre dès le début de l'Occupation. Un administrateur provisoire – un Kommissariche Verwalter – est nommé pour les actions françaises ; la famille Dechenne, actionnaire belge minoritaire assiste impuissante à cette révolution. Le Kommissariche Verwalter, Lothar von Ballüsek (1906-1982) fait tomber l'entreprise dans l'escarcelle du magnat de la presse Max Amann (1891-1957), impose le monopole de la distribution de journaux et tente d'imposer celui des livres. L'action conjuguée de la Propaganda Abteilung et de l'Agence Dechenne conduit au contingentement des importations de livres français et néerlandais.

¹² <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/secretaires-generaux.html> [page consultée le 28 mai 2018].

¹³ Michel FINÇŒUR, *Contribution...*, *op. cit.* [note 1].

Le 15 janvier 1943, le Referatschrifttum impose la censure a priori de tous les livres. Chaque livre édité en Belgique recevra un numéro d'autorisation de la Propaganda Abteilung¹⁴.

En août 1944, à quinze jours de la Libération, le journaliste collaborationniste Gaston Derycke brocardera ses confrères écrivains à propos de ce numéro d'autorisation :

Il y a des gens bien embêtés, en ce moment, [...] Pourquoi? Dame, c'est bien simple: je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais TOUS les livres qui se sont imprimés [...] portent [...] cette innocente mention: « Autorisation P.A. n°... ». C'est-à-dire? C'est-à-dire que, pour pouvoir se faire éditer, LES AUTEURS ONT DÛ SOUMETTRE LEURS OUVRAGES À LA CENSURE ALLEMANDE, ET SOLLICITER L'APPROBATION DE LA PROPAGANDA ABTEILUNG. Ce qui est bougrement compromettant, pour des gens qui sont près de s'évanouir lorsque l'on prononce en leur présence le seul mot de « collaboration »... [...] « Autorisation de la Propaganda Abteilung n°... »: mon Dieu, que c'est voyant, que c'est gênant, cette petite mention qui n'a l'air de rien! Et, si on y avait pensé plus tôt, comme on se serait contenté de rééditer AUTANT EN EMPORTE LE VENT! Ça, au moins, c'est un titre qui n'engage à rien¹⁵...

Chaque livre est donc immatriculé: un numéro d'autorisation PA atteste de la licéité de l'ouvrage aux yeux des Allemands, un numéro OCP permet de tracer l'origine du papier. En même temps, l'occupant impose le permis de conduire qui permet de répertorier les conducteurs d'automobiles et de camions. Chaque véhicule immatriculé doit disposer d'un carnet de consommation de carburant, carburant lui-même contingenté par des bons de consommation. Chaque chauffeur doit encore présenter un permis de circulation. Donc, depuis l'abattage de l'arbre jusqu'à la vente en librairie, en passant par la fabrication du papier, par l'impression et le brochage des ouvrages, par le transport des volumes, par la distribution des livres, tout est répertorié, enregistré, surveillé, verrouillé. Aucun pas de travers ne devrait être possible. Cependant, nombreux sont les particuliers qui cachent du papier, les professionnels qui truquent la comptabilité de leur stock afin de garder une marge de manœuvre face au système de contrôle.

Lorsqu'un livre arrive en librairie, tout risque n'est pas pour autant écarté. Les polices allemandes veillent. Ainsi, des rapports de l'Abwehr, les services de renseignement de l'armée, mettent en corrélation les départs de jeunes gens à destination de l'Angleterre et le succès d'*Escadrilles au combat* (Les Écrits, 1942)

¹⁴ « Partie officielle. Edition de livres », *Journal de la Librairie. Organe professionnel de la Gilde du livre et de sa Chambre d'expression française*, 30-1, janvier 1943, p. 1.

¹⁵ G[aston] D[ERYCKE], « Vent d'Ouest. Les Demi-Vierges », *L'Assaut*, 12, 13 août 1944, p. 6.

du capitaine aviateur Jean Delaet¹⁶. L'ouvrage raconte les souvenirs de l'auteur durant la Campagne des dix-huit jours. Lors de la sortie, le succès est tel que trois tirages sont effectués pour réapprovisionner les librairies. Mais bientôt le docteur Teske fait saisir les stocks restants et interdit tout nouveau tirage du livre que la censure a pourtant autorisé. De même, les agents de la Sipo-SD débarquent à la même heure chez l'imprimeur, chez l'éditeur et chez l'auteur pour saisir les clichés, les stocks et le manuscrit des *Cariatides* (Office de publicité, 1942) du comte Henry Carton de Wiart (1869-1951)¹⁷.

Aucune maison d'édition ayant pignon sur rue avant-guerre ne va disparaître à cause de l'Occupation. Par contre, de petites maisons qui cessent leurs activités avant et pendant la mobilisation sont rachetées par de nouveaux éditeurs qui ont besoin de leur numéro dans le registre du commerce puisqu'à partir du 30 mars 1942, la Wirtschaftsabteilung n'accorde plus qu'exceptionnellement l'autorisation de créer une nouvelle entreprise en Belgique¹⁸. On peut donc dire que tous les éditeurs vont passer sous les fourches caudines de l'occupant et collaborer aux prescriptions du Referatschrifttum de la Propaganda Abteilung.

La plupart des maisons d'édition bruxelloises continuent de publier comme avant la guerre. Néanmoins certains éditeurs vont mener une lutte sourde contre l'ordre nouveau : tantôt il s'agit de livres qui exhortent à la résistance comme ces *Cariatides* que sont les femmes des Pays-Bas autrichiens qui résistent aux révolutionnaires français, tantôt il s'agit d'exalter le passé « bourgeois » de la Belgique et ne pas en laisser le monopole aux collaborateurs, ou encore de la publication d'une jurisprudence défavorable à la réorganisation du pays. Puisque les frontières sont fermées aux importations françaises, certains éditeurs passent des contrats d'édition avec les entreprises françaises. Mais bientôt le Referatschrifttum exige que les contrats soient directement passés avec les auteurs. Par ailleurs, la Militärverwaltung encourage les exportations vers la France.

Si l'occupant interdit les ouvrages anglo-saxons contemporains pour des questions financières et de propagande, le Referatschrifttum encourage néanmoins la publication de romans qui donnent une mauvaise image des Alliés, comme *La Mousson* (Les Écrits, 1944) de l'Américain Louis Bromfield (1896-1956), *Babbitt* (Les Écrits, 1943) de son compatriote Sinclair Lewis

¹⁶ Michel FINCŒUR, *Contribution...*

¹⁷ Comte Henry CARTON DE WIART, *Souvenirs politiques. 1918-1951*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1981, t. 2, p. 292.

¹⁸ « Ordonnance du 30 mars 1942, interdisant la création et l'extension d'entreprises et ordonnant la fermeture d'entreprises existantes », dans *Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich für die besetzten Gebiete...*, 15 April 1942, 10, p. 866-867.

(1885-1951) ou encore *Grappes d'amertume* ([*Les raisins de la colère*], De Kogge, 1944) de John Steinbeck (1902-1968).

Le groupe éditorial La Presse de Rex S.A., qui est en déliquescence depuis plusieurs années abandonne bientôt le nom des Éditions Rex au profit des Éditions Ignis (1939) dirigées par le beau-frère de Léon Degrelle (1906-1994), Charles Raty (1897-1948), puis crée les Éditions de L'Archer (1944), beaucoup plus discrètes afin de ne pas repousser le chaland échaudé par la politique collaborationniste du mouvement rexiste.

Fondée en 1934, la Nouvelle Société d'Édition (NSE) fait partie de la Société anonyme Éditoria, dirigée par le critique d'art collaborationniste Paul Colin (1895-1943). Éditoria publie notamment le quotidien *Le Nouveau Journal* et l'hebdomadaire *Cassandra*. Paul Colin est abattu dans sa librairie par le jeune résistant communiste Arnaud Fraiteur (1924-1943).

La Société anonyme franco-belge d'Édition et de Librairie La Renaissance du livre est fondée en 1922. En 1941, le professeur de l'ULB Suzanne Tassier (1898-1956) y crée la collection « Notre Passé » pour raffermir le patriotisme et créer un contre-feu vis-à-vis de la récupération de l'histoire nationale par la Collaboration, avec notamment le *Charles-Quint prince des Pays-Bas* (1942) de Ghislaine De Boom (1895-1957) et le *Philippe le Bon* (1943) de Paul Bonenfant (1899-1965). Cette résistance par le livre est également le fait de la « Collection nationale » développée par Jules Lebègue qui a repris L'Office de publicité créé en 1854 par son père, Alphonse-Nicolas Lebègue (1814-1885). Les Éditions Charles Dessart, nées en 1939, occupent également ce terrain avec des auteurs qui ne cachent pas leur ancrage dans une droite patriotique et catholique qui ne veut pas se commettre avec le national-socialisme. L'Édition universelle vogue dans les mêmes eaux.

L'Imprimerie coopérative ouvrière (ICO), fleuron des coopératives socialistes wallonnes, créée en 1919, prend le nom d'ICO « Éditions Labor » en 1927 et s'installe à Bruxelles. En 1940, la coopérative est placée sous séquestre par la Brüsseler Treuhandgesellschaft, la société fiduciaire liée à la Wirtschaftsabteilung (département économique de la Militärverwaltung). C'est un Belge, socialiste de surcroît, l'ingénieur gantois Gaston De Vos (°1895), qui est nommé Kommissarische Verwalter de l'ICO « Éditions Labor ». À l'été 1943, De Vos nomme l'écrivain prolétarien Pierre Hubermont (pseudonyme de Joseph Jumeau, 1903-1989) au poste de directeur littéraire des Éditions Labor. Celui-ci est aussi le secrétaire général de la Communauté culturelle wallonne (CCW), porte-parole de la Section wallonne et belge d'expression française de l'Europäische Schriftsteller Vereinigung. Durant les douze mois où il occupe ces fonctions, Hubermont ne parvient à faire éditer qu'un seul ouvrage, *Littérature dialectale wallonne : Brabant wallon* (1944), tant la résistance à l'ordre nouveau

est farouche dans la maison d'édition et dans les ateliers d'imprimerie. Et son adversaire principal est un certain Léon Leloir (1907-1945), un père blanc, directeur d'une collection d'ouvrages classiques en grec et en latin. À côté de ses activités ecclésiastiques, ce cousin germain du chef de Rex, Léon Degrelle, parcourt le hallier ardennais chaussé de ses godillots pour dire la messe dans les maquis – ce qui lui vaut le surnom de « père Godasse ».

Les Éditions de Belgique sont fondées en 1930 par Maximilien Mention (°1893). Devenu commandant de flamme des Formations de combat, la milice rexiste, au début de l'Occupation, cela ne l'exonère pas pour autant des foudres du Referatschrifttum. En effet, Mention publie en 1941 *Ma deuxième guerre* du commandant Félicien Rousseau. Comme le livre a un certain succès, un deuxième tirage est effectué dans la foulée. Un mois plus tard l'Agence Dechenne, qui distribue l'ouvrage, avertit Max Mention de l'interdiction du titre. L'éditeur choisit d'ignorer l'information tout comme il a négligé de soumettre son livre, pourtant traitant de matière militaire, à la censure allemande. Il s'ensuit la visite d'un officier du Referatschrifttum qui débarque accompagné d'un policier allemand dans les bureaux des Éditions de Belgique à Saint-Gilles. Les livres sont immédiatement placés sous séquestre. En 1943, Max Mention quitte Rex et choisit de financer clandestinement le Mouvement national belge qui aide les réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) et continue d'exercer au plein jour ses activités d'éditeur.

Les Éditions de La Nouvelle Revue Belge (NRB) créées en janvier 1940 n'ont que deux publications à leur actif avant l'occupation de la Belgique : un livre et le seul numéro de leur revue, daté d'avril 1940. La NRB devient véritablement active en 1941 sous la direction de l'écrivain prolétarien Louis Gérin (1914-1980). Pour pallier les importations de littérature française contingentées, la NRB s'associe aux Éditions du Mercure de France pour des coéditions. Mais l'astuce est aussi d'exporter ces coéditions vers la France où les restrictions sont plus sévères qu'en Belgique. Et comme les tirages sont insuffisants pour le marché français, Gérin crée une seconde maison, Les Libertés belges, avec un prête-nom et le soutien des imprimeurs Schippergès de la Grande Imprimerie de la Gare (GIG). Gérin rachète également une maison parisienne, les Éditions La Centaine qu'il installe à Bruxelles. Au total ces entreprises publient plus de 250 titres entre 1940 et 1945.

Achilles dit Achille Mareel (°1909), aventurier polyglotte doublé d'un mythomane, monte les Éditions De Kogge en 1938. En réalité, la maison ne commence réellement ses activités qu'en 1942 lorsque Mareel débauche Raoul Henry (°1918), qui a déjà œuvré auprès de Louis Gérin aux Éditions de La Nouvelle Revue Belge. À côté du travail éditorial, Henry, membre d'un réseau de résistance français, surveille les activités de son associé qui, lui, travaille pour l'Abwehr, le renseignement militaire allemand... En 1944, les

deux hommes se fâchent et Henry claque la porte avec une partie des contrats en poche pour fonder sa propre maison, les Éditions Raoul Henry.

De septembre 1940 à janvier 1943, des jeunes gens, à peine sortis du collège, fondent des revues littéraires. Convoqués par le Zeitschrift Referat, le bureau des périodiques, pour faire viser leur prose par des censeurs, ils préfèrent saborder leur revue et la transformer en maison d'édition puisque l'édition de livre est encore relativement libre. Ainsi, un jeune Chinois, Claude Tchou (1923-2010), qui publie la revue *Le Tisonnier*, la transforme à la première alerte en Éditions de La Table ronde et en Éditions du Lévrier. Tchou travaille également à la NRB où il rencontre Raoul Henry, qu'il accompagne bientôt chez De Kogge. C'est un motif identique qui incite le jeune Pierre Houart (1921-2010) à abandonner la revue *Clairière* pour fonder en 1942 les Éditions universitaires et Les Presses de Belgique.

Des imprimeurs continuent d'éditer des comptes d'auteur et se lancent dans la publication de collections. Les maîtres imprimeurs Robert Schippergès (°1915) et son frère Frédéric (°1914) s'associent en septembre 1943 dans la Grande Imprimerie de la Gare et créent les Éditions GIG. Ils ont également des intérêts dans Les Libertés belges, la maison écran de Louis Gérin. L'imprimeur Gilbert Jourdevant lance les Éditions Gilbert Jourdevant et publie notamment *Dés pipés : Journal d'un chasseur ardennais* de Raymond Leblanc, le futur éditeur de l'hebdomadaire *Tintin*. À l'enseigne des Éditions Léon Grave, l'imprimeur Léon-Léopold Grave (°1909) publie des romans policiers, des romans à l'eau de rose de Maurice Bataille, la collection « Anne-Marie » liée à l'hebdomadaire féminin éponyme et la collection « Documents et témoignages » dirigée par Paul Vallot (pseudonyme de Giorgio Cavallotti, °1892). Des ouvrages sur l'Italie mussolinienne, le Portugal salazariste et sur l'Espagne franquiste sont édités par les Anciens Établissements Auguste Puvrez S.A.

La Jeunesse légionnaire, patronnée par la Légion Wallonie qui combat en Russie, se dote elle aussi d'une enseigne : les Éditions de La Jeunesse légionnaire. Sa marque d'éditeur est un briquet de bourgogne à l'aigle bicéphale.

En 1943, Eugène Maréchal (1908-1987) qui s'était associé à son frère Auguste (1910-1952) dans les Éditions Maréchal frères (Liège) quitte l'entreprise florissante pour ne pas la compromettre. En effet, journaliste rexiste, Eugène Maréchal est également rédacteur en chef de l'hebdomadaire crypto rexiste *Mon Copain*. Son épouse, également journaliste rexiste, Betty Serwir (°1904) lance avec Frédéric Serlez de Meurs (°1914) une nouvelle maison bruxelloise, les Éditions du Carrefour. Eugène Maréchal y exerce la fonction de directeur littéraire et si officiellement il n'est pas cofondateur de l'entreprise, il est présent par la marque d'éditeur parlante : un écu à la clef et aux fers à cheval. La clef fait référence à « serwir », mot wallon qui signifie « serrurier », et les fers à cheval évoquent bien entendu le maréchal-ferrant.

Stanislas-André Steeman (1908-1970) a déjà publié de nombreux romans policiers dans la collection *Le Masque* à la Librairie des Champs-Élysées (Paris) et aux Éditions Rex (Louvain) lorsque la guerre arrive. L'absence de romans français lui donne l'occasion de créer chez l'imprimeur-éditeur Beirnaerdt la collection « *Le Jury* » à la fin 1940. Une première série paraît sous forme de fascicules grand in-8° puis au format de livres in-12°. En 1942, il s'associe à Jean Léger (pseudonyme de Jean Liedel, °1910?), Thomas Owen (pseudonyme de Gérard Bertot, 1910-2002), Évelyne Pollet (1905-2005) et Jean Ray (pseudonyme de Raymond-Jean De Kremer, 1887-1964) et à Jules Stéphane (pseudonyme de Jules Watelet; 1908-1979) pour créer une coopérative éditoriale, *Les Auteurs Associés* et, en 1943, son pendant flamand *Het Boek*. C'est le journaliste rexiste Jules Stéphane, rédacteur en chef de l'hebdomadaire crypto rexiste *Voilà* qui se charge de la direction administrative de la maison d'édition. Serge Baguette Éditeur lance les Éditions Comptoir des Imprimeurs réunis à la fin de l'Occupation et publie en coédition avec la Librairie Arthème Fayard les enquêtes de l'inspecteur Maigret de Georges Simenon.

Ancien rédacteur en chef du magazine féminin crypto rexiste *Elle et lui* et ancien directeur littéraire des Éditions Èspès, Claude Chabry (pseudonyme de Willy Daumerie, °1914) crée les Éditions du Rond-Point. Les Éditions Bruylant, spécialisées dans le domaine juridique possèdent une petite collection littéraire intitulée *Le Rond-Point*. Immédiatement elles saisissent la justice et Claude Chabry est contraint de renoncer à son enseigne. Il rebaptise alors sa maison Éditions de la Mappemonde. Et comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il y publie en 1943 sa traduction de *Wuthering Heights* d'Emily Brontë et crée en 1944 les Éditions Claude Chabry – Les Grands Romans étrangers.

Les Éditions de La Roue solaire sont fondées en 1943 par le poète et essayiste Franz Briel (pseudonyme de l'officier de marine marchande Lucien Jublou, 1911-1953), le poète René Baert (1903-1945), critique littéraire au quotidien rexiste *Le Pays réel*, le professeur d'athénée Louis Lambillon (°1916), l'avocat et musicien Jacques dit Yvan Dailly (1916-1983) et le docteur en droit Léon Van Huffel (1915-2002). Cofondateur des Éditions de La Toison d'or, journaliste au *Soir* « volé¹⁹ » puis correspondant berlinois du *Pays réel*, cofondateur du Cercle wallon et du *Bulletin de l'ouest*, Van Huffel définit ainsi

¹⁹ Le quotidien *Le Soir* appartient à la famille Rossel depuis sa fondation en 1887. Lors de l'entrée des Allemands dans Bruxelles le 18 mai 1940, tous les journaux sont mis sous séquestre. En 1914, *Le Soir* s'était sabordé et n'avait repris sa parution qu'en 1919, aussi, en 1940, les propriétaires espèrent-ils pouvoir reprendre leur activité plus rapidement. Toutefois, ils ne s'accordent pas avec la *Militärverwaltung* et celle-ci autorise la publication du titre avec une nouvelle équipe qui accepte la censure. Publié du 14 juin 1940 au 3 septembre 1944, il reçoit le sobriquet de *Soir* « volé ».

le but de La Roue solaire : promouvoir sous une étiquette culturelle les théories du national-socialisme adaptées à la nature propre du peuple belge. La direction générale de La Roue solaire est assurée par Briel, la direction technique par Baert et la direction littéraire par Lambillon.

En 1943, un notaire instrumente la création d'une société à responsabilité limitée, les Éditions Les Écrits – Uitgeverij Scriptura. Les associés sont Emmanuel-Jean Van Look (°1916) et Lucien Libert (°1908). Dans les faits, Van Look a commencé ses activités en décembre 1940 avec la réédition de *Capelle-aux-champs* de Jean Libert (1913-1995). Celui-ci, par ailleurs critique littéraire à l'hebdomadaire rexiste *Le Pays réel – Le Magazine*, est le directeur littéraire de la petite maison. En 1941, Les Écrits publient le seul numéro de guerre du *Disque vert*, la revue littéraire de Franz Hellens (pseudonyme de Frédéric Van Ermengem, 1881-1972). De 1940 à 1944, Jean Van Look édite près de 70 titres aux Écrits et 4 titres chez Scriptura.

En 1941, l'assureur et ancien journaliste Gérard Delforge (1918-1944) est libéré du Stalag où il croupit depuis le mois de juin 1940. Après une courte expérience au *Soir* « volé », Delforge devient représentant des Éditions Les Écrits puis exploite le Comptoir international du livre. Au printemps 1943, il acquiert la maison d'édition socialiste La Nouvelle Églantine et crée l'enseigne Gérard Delforge Éditeur. Il rachète une partie du stock de chez Ignis et appose sur les volumes une étiquette de relais à son nom.

Les Éditions de La Toison d'or sont créées par un couple mondain, les Didier. Lucienne (1902-1985) et Édouard Didier (1895-1978) sont issus de la grande bourgeoisie. Briandistes, ils développent le mouvement pacifiste Jeune Europe au début des années trente. Dans la seconde moitié de la décennie, Lucienne tient salon et met en contact de jeunes intellectuels français, belges et allemands dans un souci d'entente européenne. Édouard, déjà actionnaire de l'imprimerie Anciens Établissements Auguste Puvrez S.A., dirige avec son frère une entreprise de papeterie, Le Façonnage du papier. Si les autres actionnaires sont belges, comme Guido Eeckels (1912-1986) qui monte bientôt sa propre maison dans Bruxelles, l'Uitgeverij De Lage Landen, Raymond De Becker (1912-1969), le rédacteur en chef du quotidien *Le Soir* « volé », ou encore l'écrivain-globe-trotter et député rexiste Pierre Daye (1892-1960) et encore quelques comparses comme Léon Van Huffel qui fonde en 1943 les Éditions de La Roue solaire, il apparaît que les capitaux viennent du groupe éditorial Mundus établi à Bratislava en Slovaquie. Et Mundus est une société-écran de l'*Auswärtiges Amt*, le ministère des Affaires étrangères allemand, de Joachim von Ribbentrop (1893-1946). De 1941 à 1944, La Toison d'or publie une centaine de volumes, essentiellement de la littérature et quelques essais.

Les Éditions de la Jeunesse sont créées par le tout jeune historien Jo Gérard (1919-2006) dans le cadre du Service des Volontaires du travail pour

la Wallonie (SVTW) du futur écrivain Henry Bauchau (1913-2012). Dans des uniformes de l'Armée belge reteints en brun, les jeunes du SVTW veulent relever le pays de ses ruines ainsi que l'exhorte le roi Léopold III. Bientôt, les Éditions de la Jeunesse se fondent avec les Éditions du Balancier de l'écrivain Jean Jacob de Beucken (1905-1981) pour se métamorphoser en Éditions Libris. Celles-ci sont dirigées par Beucken et Gérard, engagé par ailleurs dans le réseau Socrate qui aide les réfractaires au STO, les familles de déportés et les Juifs qui se cachent.

Le reporter de Radio Bruxelles Louis Carette (1913-2012) publie *Le Pêché de complication* (1942) aux Éditions de La Toison d'or. La même année, en mai 1942, il démissionne de la radio contrôlée par les Allemands et fonde les Éditions du Houblon où il édite ses propres ouvrages : *Cadavre exquis* (1942) puis son essai *Naissance de Minerve* (1943). Son beau-père, Mario Salandra (°1895), cofondateur de la Librairie de Rome et membre de la section bruxelloise du Partito Nazionale Fascista, est alors le directeur de l'Imprimerie industrielle et financière S.A. (IMIFI). Cette société anonyme a précisé ses ateliers d'impression rue du Houblon et loue des bureaux à de petites sociétés et maisons d'édition.

Les Éditions du Dragon sont créées en février 1944 par le directeur du quotidien crypto rexiste *L'Avenir*, Victor Meulenijzer (1911-1945), le dessinateur de presse René Marinus (°1911) et le libraire-éditeur Raymond Fondaire. Le Dragon publie les *Curé Pecquet* d'Omer Englebert (1893-1991) lui-même ecclésiastique, des romans policiers de Pierre Véry (1900-1960) et le roman *Haute Claire* (1944) d'Isabelle Mayr initialement publié aux Éditions Balzac, aryanisation des Éditions Calmann-Lévy.

Du côté flamand, Guido Eeckels, qui avait été au début des années trente le rédacteur en chef de l'hebdomadaire rexiste *Foyer*, fonde en 1941 l'Uitgeverij De Lage Landen qui se veut le pendant des Éditions de La Toison d'or. La particularité de cette maison d'ordre nouveau est de ne s'inscrire ni dans la perspective d'indépendance de la Flandre ni dans celle d'un rattachement aux Pays-Bas ou à l'Allemagne. De Lage Landen publie essentiellement de la littérature et quelques remarquables études d'histoire de l'art et de philologie. L'Uitgeverij De Burcht fondée en 1943 se place d'emblée dans la perspective d'une intégration de la Flandre à l'Europe germanique. À côté d'albums photographiques vantant les traits nordiques de la population flamande et l'immensité des paysages où se confondent la terre et le ciel, cette maison publie essentiellement des études sur les traditions populaires, l'histoire et la sociologie faisant toujours la part belle au point de vue ethnique. L'Uitgeverij Steenlandt fondée en 1929 à Courtrai a des sympathies marquées pour le Vlaamsch Nationaal Verbond (VNV). Lorsqu'elle s'installe dans Bruxelles en 1941, Steenlandt devient la maison d'édition de la Deutsch-Vlämische

Arbeitsgemeinschaft (DeVlag), le mouvement irrédentiste flamand prônant le rattachement au Reich. L'enseigne publie des auteurs flamands et de la propagande allemande. À côté des livres, Steenlandt édite également des revues littéraires comme les *Bladen voor de Poëzie* de René Verbeeck (1904-1979) ou politiques comme *De SS Man*. Son éditeur, Jan Acke (1911-1943), qui a repris la maison d'édition familiale en 1934, est assassiné en 1943. Quelques mois plus tard, Steenlandt devient membre de la Verein der Deutschen Börse Buchhändler qui organise la prestigieuse Foire du livre de Leipzig.

À la libération, la Mission Information des Affaires civiles (Civil Affairs) et son chef, le major William Ugeux (1909-1997), ont pour seule préoccupation « d'empêcher le retour de journalistes ou d'organes collaborateurs et de permettre aux professionnels de la presse de reprendre leurs activités dans les meilleures conditions²⁰ ». Dans le même temps les juridictions militaires poursuivent les collaborateurs. C'est ainsi que par l'arrêté du 20 novembre 1944, dix-neuf firmes sont interdites d'activité et que leurs dirigeants sont poursuivis pour collaboration militaire, politique ou économique²¹. La grande majorité des maisons concernées est bruxelloise puisque l'essentiel de cette activité est concentré dans la capitale du royaume : les Éditions De Kogge, Ignis, La Toison d'or, la Nouvelle Société d'édition, La Roue solaire, La Phalange, les Éditions Léon Grave, la Verlag der Deutsche Arbeitsfront, les éditions appartenant aux époux Bernaerts-Guembel, l'Uitgeverij De Lage Landen, l'Uitgeverij De Phalanx et l'Uitgeverij Steenlandt.

À l'été 1944, Lucienne et Édouard Didier quittent Bruxelles pour Paris. À Bruxelles, en novembre 1945, le directeur des Éditions de La Toison d'or, déclaré fugitif, est condamné à la peine de mort par contumace. Aucune demande d'extradition ne semble avoir été diligentée contre lui. Il faut se souvenir que le ministre des Affaires étrangères, puis premier ministre, Paul-Henri Spaak (1899-1972) avait été le commensal des Didier. À Paris, en 1946, concernant les activités de La Toison d'Or en France, les autorités attestent qu'aucune charge n'est retenue contre l'éditeur. Le grand bourgeois finit donc paisiblement ses jours sur les bords de la Seine. Son épouse, à qui l'on n'a rien reproché, rendra de temps à autre visite à ses amis et dînera encore à Missembourg chez Marie Gevers (1883-1975), qui avait été une argonaute.

Jean Van Loock, sentant la fin de l'âge d'or de l'édition belge, saborde sa maison bruxelloise, Les Écrits, pour créer les Éditions Les Écrits de Paris.

²⁰ Philippe PLUMET, « Contrôle et censure politiques de la presse belge à la libération (septembre 1944-décembre 1945) », dans *La critique historique à l'épreuve. Liber discipulorum Jacques Paquet*, éd. Gaston Braive et Jean-Marie Cauchies, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1989, p. 271 (*Travaux et recherches* ; 17).

²¹ « Arrêté ministériel du 20 novembre 1944 portant interdiction pour certains éditeurs de reprendre leur activité », *Moniteur belge*, 24 novembre 1944, p. 1097-1098.

Son directeur littéraire, Jean Libert, à peine libéré de ses tracas judiciaires part également pour la capitale française et s'associe à Gaston Vandenpanhuysse (1913-1981) sous les pseudonymes de Paul Kenny et de Jean-Gaston Vandiel. Sous le premier pseudonyme, ils ne publient pas moins de 237 romans d'espionnage aux Éditions Fleuve noir.

En 1945, Louis Carette, le fondateur des Éditions du Houblon, fugitif, est condamné à quinze ans de prison par contumace pour ses activités à Radio Bruxelles²². Réfugié à Paris, il publie désormais sous le pseudonyme de Félicien Marceau. Naturalisé Français en 1959, il obtient le prix Goncourt 1969 pour *Creezy* et est élu à l'Académie française en 1975.

En 1944, Eugène Maréchal des Éditions du Carrefour est arrêté pour ses activités de journaliste rexiste. À sa libération de prison, il quitte Bruxelles pour Paris et commence par vendre les livres de sa propre maison d'édition et ceux des Éditions Maréchal. Les stocks s'épuisant, il rachète les invendus des grandes maisons parisiennes et lance le marché du livre neuf à prix réduit.

Malgré son aide à la résistance, Max Mention des Éditions de Belgique est éloigné de ses activités durant quelques mois. C'est son épouse qui continue de faire tourner les affaires quelque temps encore.

La production des Éditions de La Roue solaire est quant à elle vouée au pilon. Toutefois deux titres annoncés, *Essais sur le jazz* de Jean David (pseudonyme d'Yvan Dailly) et *Cinéma total* du Français René Barjavel (1911-1985) sont respectivement publiés en 1946 et 1947 par les Éditions de L'Onyx créées à côté d'un cercle de jazz, l'Onyx Club.

L'ancien résistant Jo Gérard se lance dans le journalisme et rejoint bientôt l'équipe du très anti-communiste hebdomadaire *Europe-Amérique* que l'on dit financé par les services américains. Bientôt transformé en *Europe-Magazine*, Jo Gérard en devient le rédacteur en chef et poursuit une carrière littéraire en écrivant quelque 70 livres de vulgarisation historique.

Gérard Delforge se tue au volant de sa voiture le 4 septembre 1944. En mai 1945, la société est mise sous séquestre par la justice militaire avant qu'un classement « sans suite » n'intervienne 21 mois plus tard, en août 1946. En attendant, la maison Gérard Delforge Éditeur est renommée Éditions du Sablon.

Les Auteurs associés choisissent pour leur part de faire profil bas : la maison change de nom pour Les Éditions libres et vivote encore quelques mois. Il faut dire que son administrateur principal, l'écrivain Jules Stéphane doit

²² <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/personnalites/felicien-marceau-pseudonyme-de-louis-carette.html> [page consultée le 28 mai 2018].

répondre, ainsi que son épouse, l'écrivain Marguerite Inghels (°1917), de leurs activités politiques, journalistiques et du port de l'uniforme rexiste. Quelques titres des Auteurs associés sont cédés à une nouvelle maison, les Éditions La Boétie. Celle-ci reprend également des titres de chez Gérard Delforge Éditeur. Signalons encore que la nouvelle venue s'est emparée de l'imprimerie de l'Uitgeverij Steenlandt.

À la Libération, les associations professionnelles sont passées au crible. La FAWBEF est dissoute et ses responsables poursuivis, les gildes et les cercles d'ordre nouveau sont balayés et les anciennes structures restaurées dans leurs droits. La NAVEA, qui a pu prouver sa réquisition et sa résistance, se transforme en Société des auteurs belges-Belgische auteurs maatschappij (SABAM).

Pour conclure, sous l'Occupation les maisons d'édition bruxelloises existant avant la guerre ont continué de travailler comme si de rien n'était ou presque. Il n'y a donc pas de rupture au sein du champ éditorial bruxellois. De nouvelles maisons d'édition apparaissent essentiellement dans Bruxelles. Parmi ces nouvelles enseignes, certaines ont fait œuvre d'éditeur, découvrant de nouveaux talents. Mais la plupart éditent le tout-venant ou des valeurs sûres déjà éprouvées sur les marchés extérieurs. Ni la pénurie relative de papier ni la censure ne semblent avoir handicapé les champs littéraires francophone, wallophone et néerlandophone de Belgique. Dans un premier temps, la censure ne concernait que certaines matières et à partir de 1943, il fallait soumettre tous les ouvrages à la censure. Si le chef des censeurs allemands, le docteur Teske était colérique, le système censoral de l'occupant était néanmoins assez complaisant puisque la profession était docile et s'autocensurait. La Libération sonne le glas du second âge d'or de l'édition belge : quelques firmes sont interdites d'activité, quelques éditeurs et écrivains sont emprisonnés, voire condamnés à mort, d'autres s'exilent... Et les romanciers se pressent à nouveau d'envoyer leurs manuscrits à Paris et à Amsterdam dès que l'activité des grandes maisons étrangères reprend.